

Commune de Sandweiler

STRATEGISCHE UMWELTPRÜFUNG ZUM PAG

ADDENDUM ZUM UMWELTBERICHT

Detail- und Ergänzungsprüfung (2. Phase)

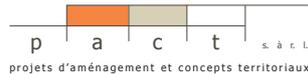
auf Basis der ministeriellen Stellungnahmen und
der *observations & suggestions* aus der Bevölkerung

Mai 2023

Impressum

Auftraggeber:

AC de Sandweiler
18, rue Principale
L-5240 Sandweiler
Tél: 35 97 11 - 1
Fax: 35 79 66
Email : info@sandweiler.lu
Internet: www.sandweiler.lu



Bearbeitung:

bureau d'études en aménagement du territoire et urbanisme
et études environnementales
58, rue de Machtum
L-6753 Grevenmacher
Tél: 26 45 80 90
Fax: 26 25 84 86
Email: mail@pact.lu
Internet: www.pact.lu

Grevenmacher, den 19.05.2023

Das vorliegende Dossier wurde konform zum

- *Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement – im Dokument als SUP-Gesetz bezeichnet*
- *Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles*

und gemäß

- *LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG (Hrsg.) (2010) Leitfaden zur strategischen Umweltprüfung für die Ausarbeitung des Plan d'Aménagement Général (Version vom 17. Juni 2010) – im Dokument als SUP-Leitfaden bezeichnet,*
- *MDDI - Département de l'Environnement (Hrsg.) (2014): Arbeitshilfe zur Voreinschätzung (Screening) einer möglichen Betroffenheit von Fledermäusen im Rahmen von PAGs - Erläuterung der europäischen und nationalen Rechtsgrundlagen sowie der rechtlich relevanten Begriffe - Ausarbeitung von Standard-Maßnahmen - Beispiel für die Inhalte eines Screenings und*
- *MDDI - Département de l'Environnement (Hrsg.) (2016): Leitfaden zur FFH-Verträglichkeitsprüfung für das Großherzogtum Luxemburg*

erarbeitet.

Sämtliche Pläne, Darstellungen und Photos - falls nicht anders angegeben - sind erstellt von pact s.à r.l., ohne Maßstab und genordet.

pact s.à r.l. dispose d'un agrément pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement (Loi du 21 avril 1993) délivré le 21 juillet 2009 et valable jusqu'au 31 juillet 2028.

Inhaltsverzeichnis

1. Zweck und Inhalt des Addendums	4
2. Addendum zur Strategischen Umweltprüfung	5
2.1 Anpassungen zur Bewertung der Schutzgüter	5
2.2 Angepasste Einzelflächenbetrachtung	7
2.2.1 Sandweiler S1	7
2.2.2 Sandweiler S2, S8, S20	8
2.2.3 Sandweiler - S3	10
2.2.4 Sandweiler - S4	11
2.2.5 Sandweiler - S5	12
2.2.6 Sandweiler - S6	13
2.2.7 Sandweiler - P1	14
2.2.8 Findel - F5	16
2.2.9 BEP - sp „Scoutshome“	18
2.3 Änderungen in der partie écrite des PAG	19
2.4 Monitoring	22
2.5 Kumulative Effekte	26
3. Zusammenfassung und Fazit	27
4. Annexe	28

Abbildungsverzeichnis

Abb.1: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S1	7
Abb.2: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S1	7
Abb.3: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S2, S8, S20	9
Abb.4: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S2, S8, S20	9
Abb.5: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S3	10
Abb.6: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S3	10
Abb.7: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S4	11
Abb.8: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S4	11
Abb.9: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S5	12
Abb.10: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S5	12
Abb.11: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S6	13
Abb.12: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S6	13
Abb.13: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) P1	15
Abb.14: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) P1	15
Abb.15: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) F5	17
Abb.16: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) F5	17
Abb.17: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) BEP-sp „Scoutshome“	18
Abb.18: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) BEP-sp „Scoutshome“	18

Tabellenverzeichnis

Tab.1: Monitoringmaßnahmen	22
Tab.2: zusätzlicher Bodenverbrauch durch das PAG Projet	26

1. Zweck und Inhalt des Addendums

Die Gemeinde Sandweiler überarbeitet derzeit mit dem Büro Zeyen + Baumann ihren *Plan d'Aménagement Général* (PAG) auf Basis des *Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain*.

Nach dem *Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement* (SUP-Gesetz) ist es erforderlich, die Planung auf mögliche Umweltauswirkungen zu prüfen. Der Untersuchungsgegenstand der Strategischen Umweltprüfung (SUP) sind nicht bebaute, ausgewiesene *Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées*. Mit der SUP sollen mögliche Umweltauswirkungen frühzeitig ermittelt, beschrieben und bewertet werden, sodass die Planung umweltverträglich und im Einklang mit den Vorgaben übergeordneter Planungsebenen gestaltet werden kann.

Die Strategische Umweltprüfung zum PAG setzt sich aus zwei Phasen zusammen - der Umwelterheblichkeitsprüfung (UEP) und der Detail- und Ergänzungsprüfung (DEP) - die zusammen den Umweltbericht darstellen.

Für das PAG Projekt der Gemeinde Sandweiler wurde zunächst im November 2014 eine Umwelterheblichkeitsprüfung, die dazugehörige Artenschutzrechtliche Vorprüfung (ASP) und das Natura 2000-Screening beim für Umwelt zuständigen Ministerium eingereicht. Zu diesem Teil der ersten Phase der SUP bezog das Ministerium im Sinne des Art. 6.3 SUP-Gesetz im März 2016 Stellung (Réf.: 82699/PS).

Auf Basis der in der UEP ermittelten voraussichtlichen Umweltauswirkungen und den Anmerkungen im ministeriellen Avis wurde die zweite Phase der SUP - die Detail- und Ergänzungsprüfung (DEP) - ausgearbeitet. Dazu fand stets eine enge Zusammenarbeit zwischen Gemeinde, PAG- und SUP-Büro statt.

Die zweite Phase der SUP (Detail- und Ergänzungsprüfung) wurde im November 2021 zusammen mit dem PAG Projekt in die Genehmigungsprozedur gegeben.

Der ministerielle Avis gemäß Art. 7.2 SUP-Gesetz und Artikel 5 Naturschutzgesetz (Réf: 82699)¹ wurde der Gemeinde im Mai 2022 übermittelt. Der *Avis de Commission d'Aménagement* (Réf.: 2C/008/2021) wurde der Gemeinde im Januar 2023 übermittelt. Gleichzeitig konnten Bürgerinnen und Bürger „observations et suggestions“ zur SUP und Einwände („Reklamationen“) zum PAG Projekt bei der Gemeinde einreichen.

Durch die Anmerkungen der Bürgerinnen und Bürger einerseits, sowie die ministeriellen Stellungnahmen andererseits, erfolgten einige Anpassungen der bebaubaren Flächen im PAG Projekt.

Laut SUP Gesetz ist es nicht vorgeschrieben, eine aktualisierte Fassung der Strategischen Umweltprüfung / Detail- und Ergänzungsprüfung auf Basis der Stellungnahmen und Einwände aus der Bevölkerung zu erstellen. Das für Umwelt zuständige Ministerium begrüßt dies jedoch, da es zu einer erhöhten Transparenz im SUP-Prozess beiträgt. Bei den einzelnen angemerkten Punkten schlägt das Planungsbüro deswegen von Fall zu Fall vor, ob es sinnvoll erscheint, basierend auf den Stellungnahmen, Ergänzungen bzw. Rektifikationen, ein sogenanntes Addendum zur SUP zu erstellen.

Das vorliegende Addendum dient dazu, die Änderungen aus Sicht der SUP zu dokumentieren und das angepasste PAG Projekt neu zu bewerten. Zudem wird auf einige Anmerkungen bzw. Forderungen der ministeriellen Avisen eingegangen und Sachverhalte vertieft erläutert.

Das vollständige PAG-Projekt ist den PAG-Unterlagen zu entnehmen.

¹ siehe Anhang.

2. Addendum zur Strategischen Umweltprüfung

2.1 Anpassungen zur Bewertung der Schutzgüter

Für die Schutzgüter wurden basierend auf der Stellungnahme nach Artikel 7.2 des SUP-Gesetzes folgende Ergänzungen vorgenommen. Dies betrifft zunächst die Umweltschutzziele im Kontext der wesentlichen Rahmenbedingungen bezogen auf die Gemeinde und die Ortschaften (Kapitel 2.2 der DEP). Diese haben wiederum punktuell Auswirkungen auf die Bewertung der Flächen (Kapitel 3 der DEP).

Schutzgut Mensch		
Thema	ergänzende Einschätzungen / Bewertungen / Maßnahmen	Betroffene Flächen
Établissements classés („Commodo“)	Eine vollständige Liste der Betriebe, die unter das Commodo-Gesetz fallen, ist dem Annexe zu entnehmen. (→ vgl. Kap. 2.4)	

In der Gemeinde Sandweiler sind Betriebe mit Betriebsgenehmigungen im Sinne des Commodo/Incommodo-Gesetzes (*loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés*) verschiedener Klassen angesiedelt. Es gibt generell vier Klassen, die jeweils unterteilt sein können und für deren Betriebsgenehmigung verschiedene Einrichtungen zuständig sind:

- das für Umweltbelange zuständige Ministerium (Klassen 1B und 3B)
- das für Arbeit zuständige Ministerium (Klassen 1A und 3A)
- die beiden vorgenannten Ministerien (Klassen 1 und 3)
- der Bürgermeister der Standortgemeinde (Klasse 2)

Einrichtungen der Klasse 4 müssen nur der Umweltverwaltung gemeldet werden und benötigen keine Genehmigung im Sinne des *Loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés*.

Laut *Étude préparatoire* existieren in der Gemeinde insbesondere in folgenden Gebieten commodo-incommodo-pflichtige Betriebe, Einrichtungen oder Anlagen²:

- » Zone d'activités économiques communale « Rolach/Scheidhof »
- » Zone d'activités économiques communale « Op der Hokaul »
- » Zone d'activités économiques communale « Um Findel »
- » Société Nationale de Contrôle Technique
- » Flughafen Luxembourg/Findel

Eine vollständige Liste der Betriebe, die unter das Commodo-Gesetz fallen, ist dem Annexe zu entnehmen.

² AC de Sandweiler / Zeyen + Baumann (November 2021), S. 172.

Schutzgut Pflanzen, Tiere, Biologische Vielfalt		
Thema	ergänzende Einschätzungen / Bewertungen / Maßnahmen	Betroffene Flächen
Natura 2000 (FFH-Gebiet)	Vereinbarkeit Planung mit Erhaltungszielen des FFH-Gebietes überprüfen (→ vgl. Kap. 2.4)	F2, F3, F4, F5, F6
faunistische Detailstudien	Detailstudien erforderlich vor jeglicher Zerstörung/ Beeinträchtigung von potentiellen Habitaten (vgl. Monitoring) Detailstudien nur sechs Jahre Geltungsdauer (→ vgl. Kap. 2.4)	S2, S5, S6, S8, S20, S21
	vorhandene Detailstudie auf Basis altes Loi PNRN -> Aktualisierung auf Basis neues Loi PNRN (→ vgl. Kap. 2.4)	S3, S4, S1, P5, S6, S11
Biotop-/Habitatbilanz und Kompensation	Durch die Kennzeichnung als potentiell geschütztes Habitat (Art. 17/Art. 21) und/oder geschütztes Biotop (Art. 17) im PAG ist ein Indiz für nachfolgende Planungsebene gegeben, dass hier ggf. eine Bilanzierung und Kompensation erfolgen muss. Generell ist auf allen Flächen die Möglichkeit gegeben, dass geschützte Arten diese als Habitat und/oder Lebensstätte nutzen und sich Grünstrukturen entwickeln, die unter das Schutzregime des Art. 17 fallen. Im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage sind daher Aussagen und Studien bezüglich Biotop-/Habitatbilanzierung und ggf. Kompensation zu treffen. (→ vgl. Kap. 2.4)	alle

Schutzgut Boden		
Thema	ergänzende Einschätzungen / Bewertungen / Maßnahmen	Betroffene Flächen
Bodenverbrauch	siehe Kap. 2.5	alle

Schutzgut Wasser		
Thema	ergänzende Einschätzungen / Bewertungen / Maßnahmen	Betroffene Flächen
Abwasserklärung - unzureichende Kapazität der Kläranlage Übersyren	bei Aufhebung des Statuts ZAD muss der Stand des Ausbaus der Kläranlage (laufende Planung bis 2028) berücksichtigt werden (→ vgl. Kap. 2.4)	S2, S3, S8, S21, P1
Kapazitäten Kläranlage Beggen	In der Kläranlage Beggen wird ein Teil des Abwassers vom Flughafen und der Ortslage Findel (alles, was nördlich der „Rue de Trèves“ liegt) gereinigt. Die Kläranlage wurde im Jahr 2011 auf eine Kapazität von 210.000 Einwohnergleichwerten ausgebaut. Zwischen 2005 und 2012 wurde die ehemalige Belebtschlammbiologie durch ein Biofiltrationsverfahren ersetzt. Auch die mechanische Stufe der Abwasserstraße und die vorhandene Schlammfäulung wurden an die Anforderungen des Biofiltrationsverfahren angepasst. Zwischen 2014 und 2016 wurde die Schlammmentwässerung saniert. Eine Erweiterung zur Separatbehandlung der stark stickstoffhaltigen Konzentrate aus der Schlammmentwässerung ist zurzeit im Bau. Aufgrund der starken Entwicklung im Einzugsgebiet der Kläranlage und der steigenden Anforderungen der Behörden ist langfristig ein Ausbau auf eine Ausbaugröße von rund 450.000 Einwohnergleichwerten vorgesehen. Die Planungsphase für den Ausbau hat gerade begonnen. Auch eine kurzfristige Entlastung der bestehenden Biologie ist vorgesehen und befindet sich derzeit in der Entscheidungs- und Genehmigungsphase (Étude préparatoire, S. 141).	F5
Überschwemmungsgebiete und Starkregen	Freihalten des Talweges von Bebauung, um einen freien Abfluss und damit die Ableitung des anfallenden Niederschlagswassers zu gewährleisten.	S2, S8, S20, S21, P1, F5
	Empfehlung, einen Bebauung auf Effekte auf das Abflussregime zu überprüfen.	S18, S19, F5

Zwischenfazit

Die von der ministeriellen Stellungnahme nach Artikel 7.2 des SUP Gesetzes fehlenden bzw. nicht klaren Angaben aus der Detail- und Ergänzungsprüfung wurden in dem vorliegenden Kapitel nach Möglichkeit ergänzt

Durch die beschriebenen Anpassungen im aktualisierten PAG Projekt der Gemeinde Sandweiler findet eine Verringerung der Betroffenheit sämtlicher Schutzgüter (vor allem Mensch, Biodiversität und Wasser) statt.

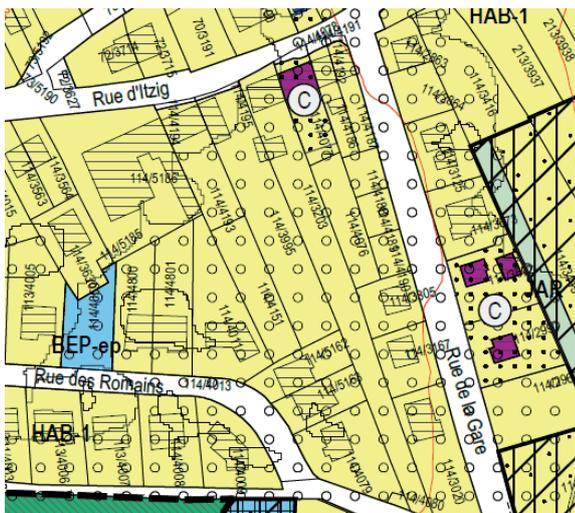
2.2 Angepasste Einzelflächenbetrachtung

Aufgrund der ministeriellen Stellungnahmen³ wurden mehrere Zonen in ihrer Flächenausweisung bzw. den überlagernden Zonen angepasst. Im Folgenden werden die Anpassungen der partie graphique des PAG Projektes präsentiert und hinsichtlich ihrer potentiellen Effekte auf die Umweltschutzgüter kommentiert.

2.2.1 Sandweiler S1

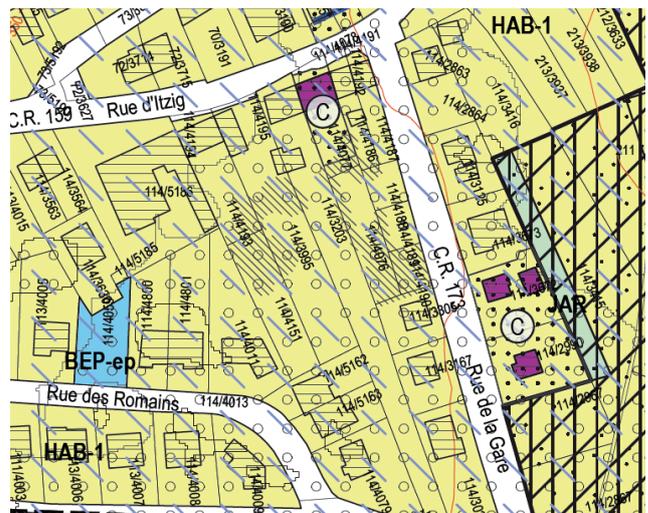
Sandweiler - S1	
Flächengröße alt	ca. 0,37 ha
Flächengröße Änderung	keine
Flächengröße neu	ca. 0,37 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	Darstellung der vorhandenen geschützten Biotope (Art. 17) als <i>indication complémentaire</i> im PAG
Pot. Umweltimpakte	Durch die Indikation, dass auf der Fläche gemäß Art. 17 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> geschützte Biotope vorhanden sind und diese im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage einer künftigen Bebauung zu bilanzieren und zu kompensieren sind, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert.

Abb.1: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) S1



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.2: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) S1



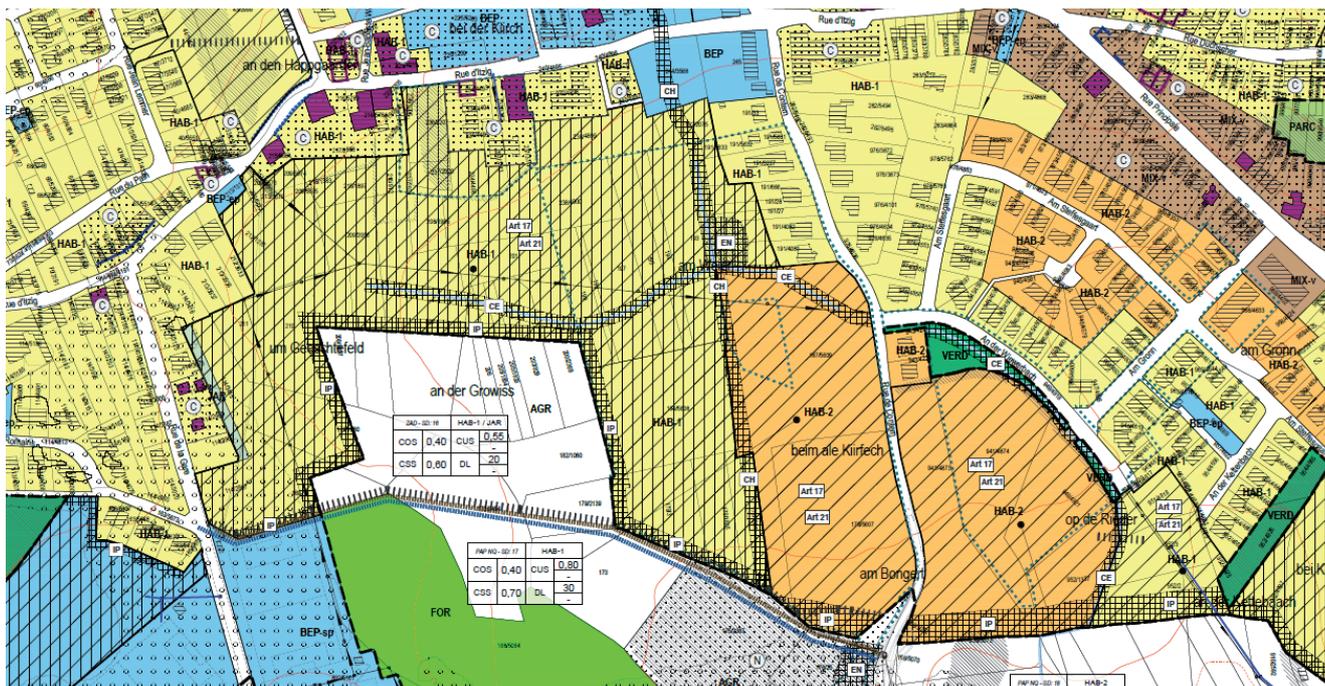
Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

3 Avis MECDD vom 18.05.2022 zu Artikel 7.2 SUP-Gesetz und Artikel 5 Naturschutzgesetz (N/Réf.: 82699) und Avis commission d'aménagement vom 13.01.2023 (Réf.: 2C/008/2021)

2.2.2 Sandweiler S2, S8, S20

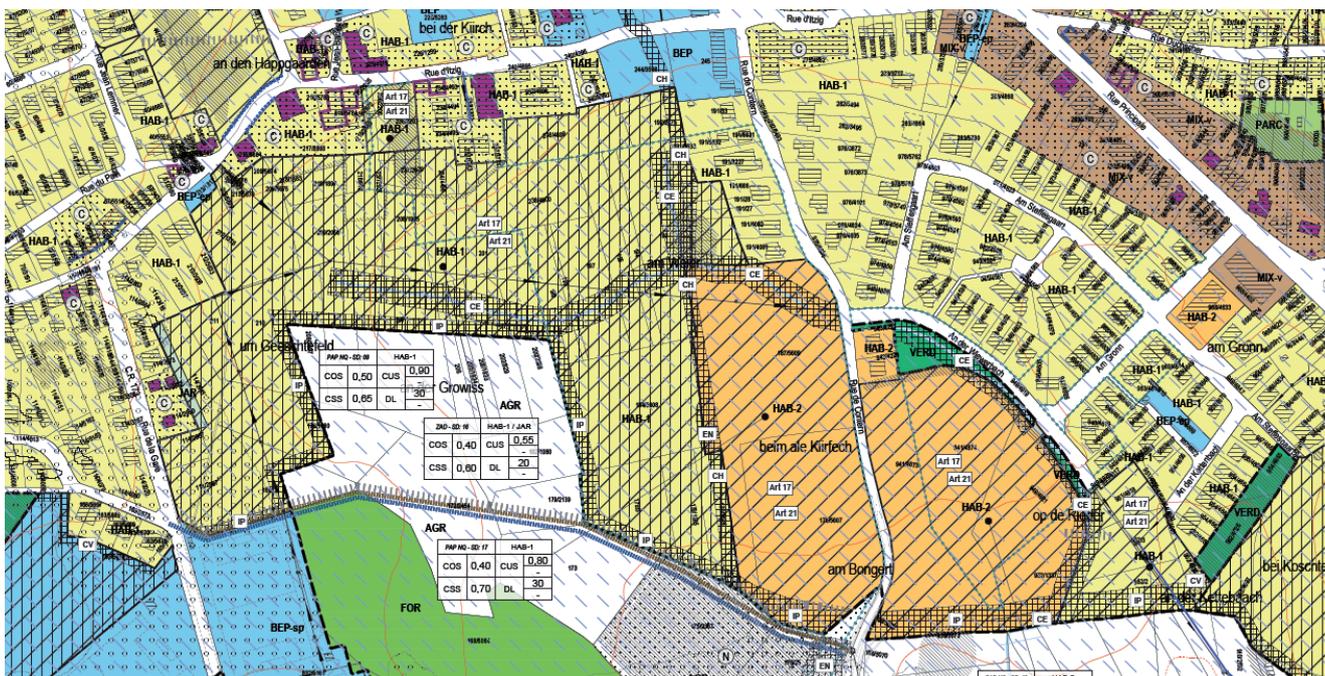
Sandweiler - S2, S8, S20	
Flächengröße alt	ca. 14.89 ha (S2: ca. 3,97 ha; S8: ca. 3,29 ha; S20: ca. 7,63 ha)
Flächengröße Änderung	keine
Flächengröße neu	ca. 14.89 ha (S2: ca. 3,97 ha; S8: ca. 3,29 ha; S20: ca. 7,63 ha)
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<ul style="list-style-type: none"> • Verschieben der ZSU „CH“ Richtung Osten und Ergänzung mit ZSU „CE“ über sämtliche Bachläufe/Kanäle • Belegen der westlichen Biotopstrukturen der S2 mit ZSU „EN“ innerhalb der ZSU „CH“ • Verbreiterung der ZSU „CE“ • Ersetzen der ZSU „IP“ im Südosten durch eien ZSU „CE“ • Wegnahme der ZSU „EN“ auf bestehenden geschützten Biotopen im Osten der S20 • Darstellung des Trinkwasserschutzgebietes
Pot. Umweltimpakte	<ul style="list-style-type: none"> • Verschiebung der ZSU „CH“ Richtung Osten garantiert eine Durchgängigkeit der Fläche für die lokale Fledermausfauna und verringert dadurch zusätzlich die Auswirkungen auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt. Zudem ist der Erhalt bestehender Biotopstrukturen innerhalb der Korridors durch die Überlagerung mit der ZSU „EN“ sichergestellt. • Durch die Verbreiterung der ZSU „CE“ sowie dem Ersetzen der ZSU „IP“ durch „CE“ m Südosten von S2 wird ausreichend Raum für eine Renaturierung der Bachläufe bzw. Kanäle geschaffen und damit der Impact auf das Schutzgut Wasser zusätzlich verringert. • Durch die Wegnahme der ZSU-EN im PAG ist der Schutzstatus nicht mehr so stark, jedoch ist das Naturschutzgesetz weiterhin anwendbar und die Indikation Art.17 Biotop im PAG weist auf die Gegebenheiten hin. • Durch die Kennzeichnung des Trinkwasserschutzgebietes wird auf die sensible Lage der Fläche hingewiesen und damit negativen Auswirkungen auf das Schutzgut Wasser zusätzlich vorgebeugt.

Abb.3: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) S2, S8, S20



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.4: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) S2, S8, S20

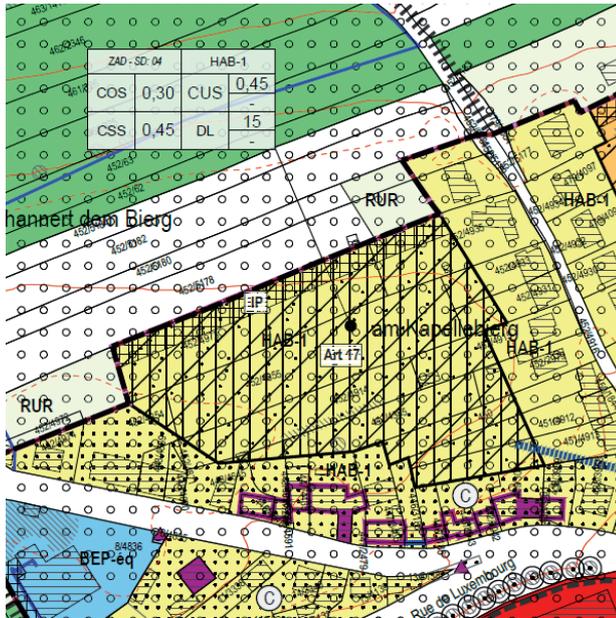


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.3 Sandweiler - S3

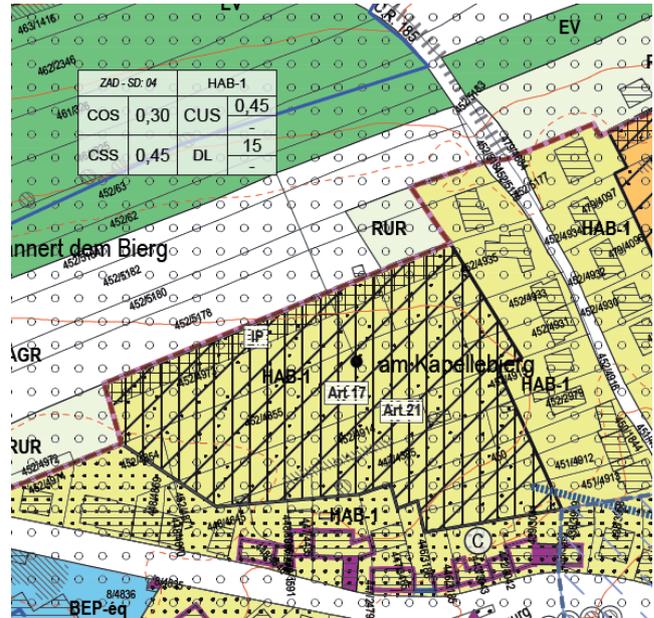
Sandweiler - S3	
Flächengröße alt	ca. 1,41 ha
Flächengröße Änderung	keine
Flächengröße neu	ca. 1,41 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass die Fläche nicht nur ein nach Art. 17 geschütztes Habitate, sondern zudem ein gemäß Art. 21 geschütztes Habitat sein kann.
Pot. Umweltimpakte	Durch die Indikation, dass es sich bei der Fläche um ein Habitat geschützter Arten gemäß Art. 17 und/oder Art. 21 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> handeln kann, wird der Impakt auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert.
Anmerkung	Entsprechende Umweltspekte sind bei der Aufhebung der ZAD im Rahmen der Umklassierung in PAP NQ neu zu bewerten und ggf. in das Schéma Directeur zu integrieren (z.B. Integration bestehener Biotop-/Grünstrukturen in die Planung, Reduzierung der Bebaubarkeit etc.).

Abb.5: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S3



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.6: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S3

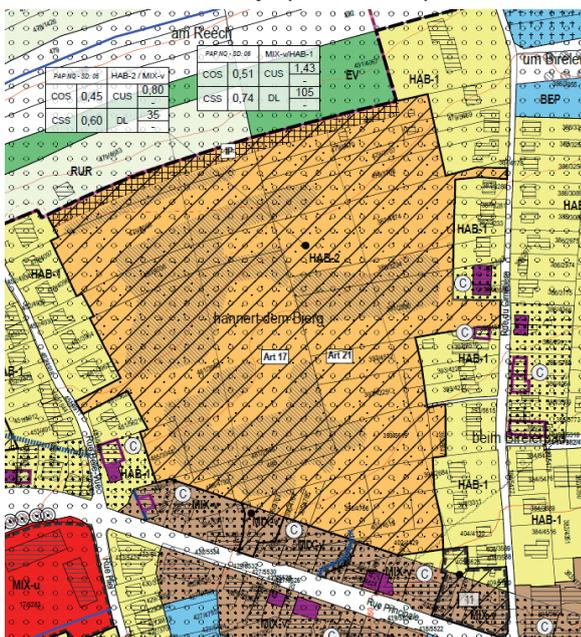


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.4 Sandweiler - S4

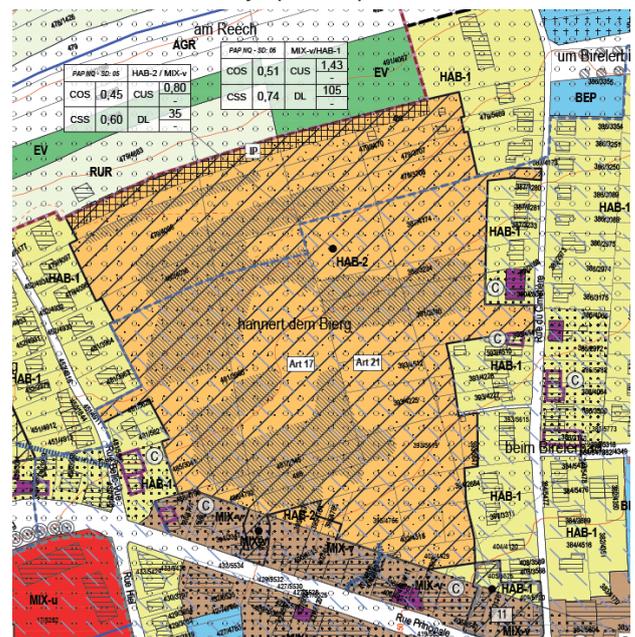
Sandweiler - S4	
Flächengröße alt	ca. 6,28 ha
Flächengröße Änderung	keine
Flächengröße neu	ca. 6,28 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<ul style="list-style-type: none"> Anpassung der <i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass Teilbereiche der Fläche mit gemäß Art. 17 geschützten Biotopen bestanden sind. Darstellung des Trinkwasserschutzgebietes
Pot. Umweltimpakte	<ul style="list-style-type: none"> Durch die Indikation, dass auf der Fläche gemäß Art. 17 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> geschützte Biotope vorhanden sind und diese im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage einer künftigen Bebauung zu bilanzieren und zu kompensieren sind, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert. Durch die Kennzeichnung des Trinkwasserschutzgebietes wird auf die sensible Lage der Fläche hingewiesen und damit negativen Auswirkungen auf das Schutzgut Wasser zusätzlich vorgebeugt.

Abb.7: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) S4



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.8: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) S4

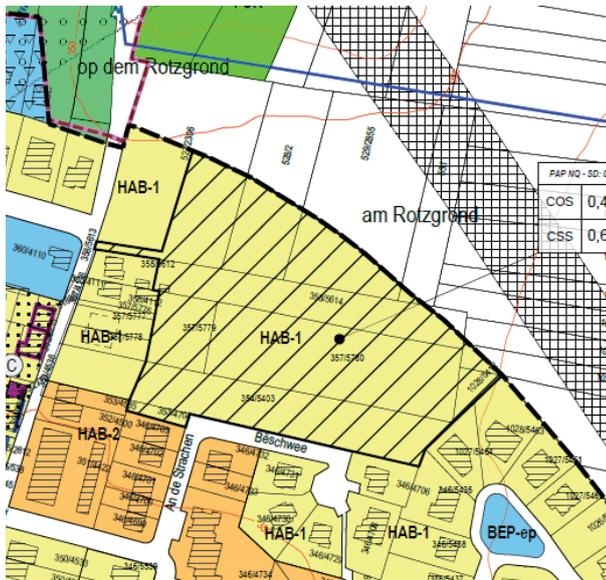


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.5 Sandweiler - S5

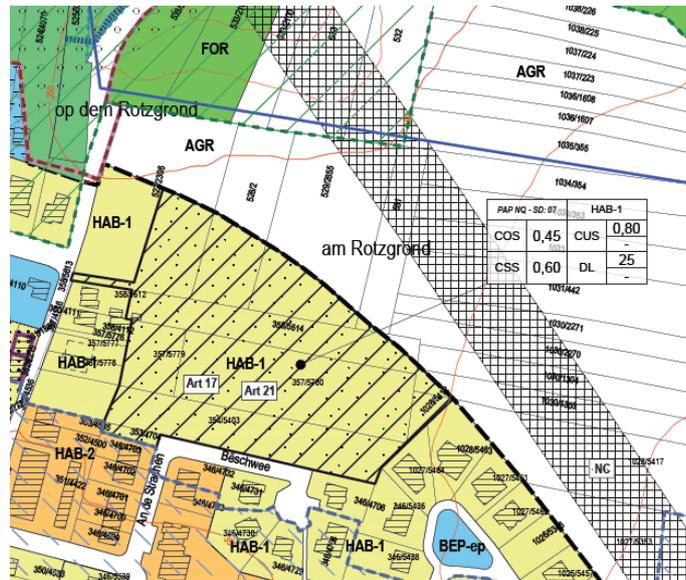
Sandweiler - S5	
Flächengröße alt	ca. 1,65 ha
Flächengröße Änderung	-
Flächengröße neu	ca. 1,65 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass es sich bei der Fläche um ein nach Art. 17 und/oder Art. 21 geschütztes Habitat handeln kann.
Pot. Umweltimpakte	Durch die Indikation, dass es sich bei der Fläche um ein Habitat geschützter Arten gemäß Art. 17 und/oder Art. 21 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> handeln kann und dieses im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage einer künftigen Bebauung zu bilanzieren und zu kompensieren ist, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert.

Abb.9: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) S5



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.10: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) S5

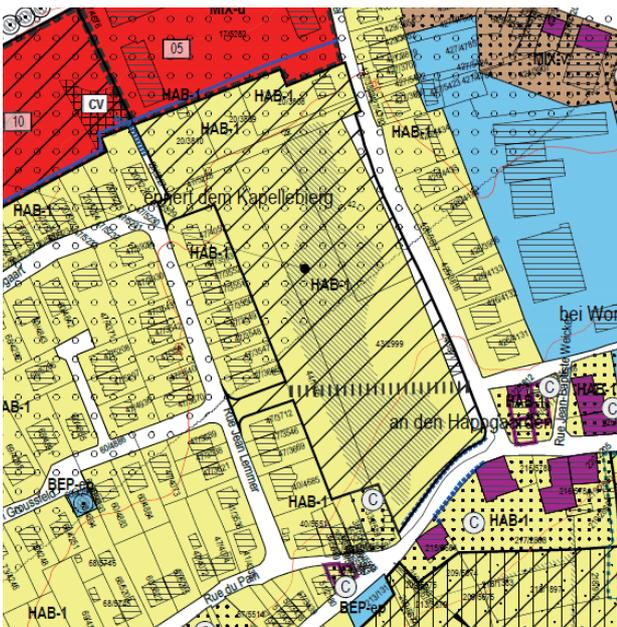


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.6 Sandweiler - S6

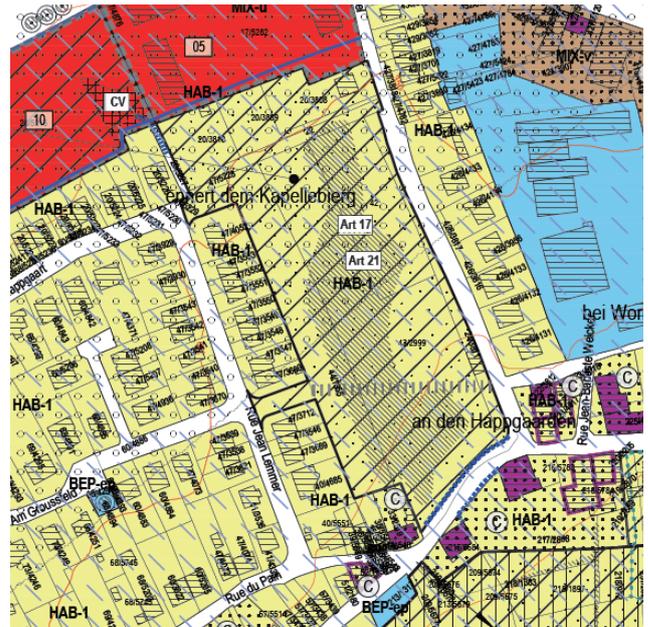
Sandweiler - S6	
Flächengröße alt	ca. 1,84 ha
Flächengröße Änderung	-
Flächengröße neu	ca. 1,84 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass es sich bei der Fläche um ein nach Art. 17 und/oder Art. 21 geschütztes Habitat handeln kann. • Darstellung des Trinkwasserschutzgebietes
Pot. Umweltimpakte	<ul style="list-style-type: none"> • Durch die Indikation, dass es sich bei der Fläche um ein Habitat geschützter Arten gemäß Art. 17 und/oder Art. 21 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> handeln kann und dieses im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage einer künftigen Bebauung zu bilanzieren und zu kompensieren ist, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert. • Durch die Kennzeichnung des Trinkwasserschutzgebietes wird auf die sensible Lage der Fläche hingewiesen und damit negativen Auswirkungen auf das Schutzgut Wasser zusätzlich vorgebeugt.

Abb.11: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) S6



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.12: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) S6

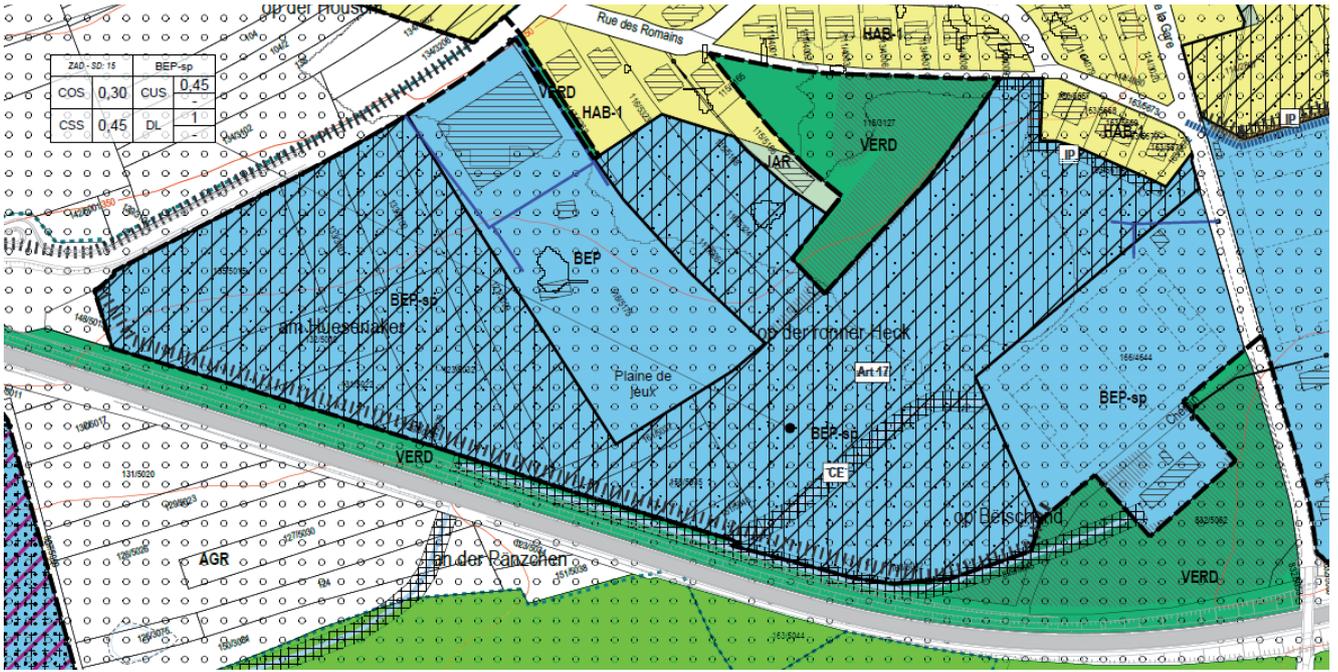


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.7 Sandweiler - P1

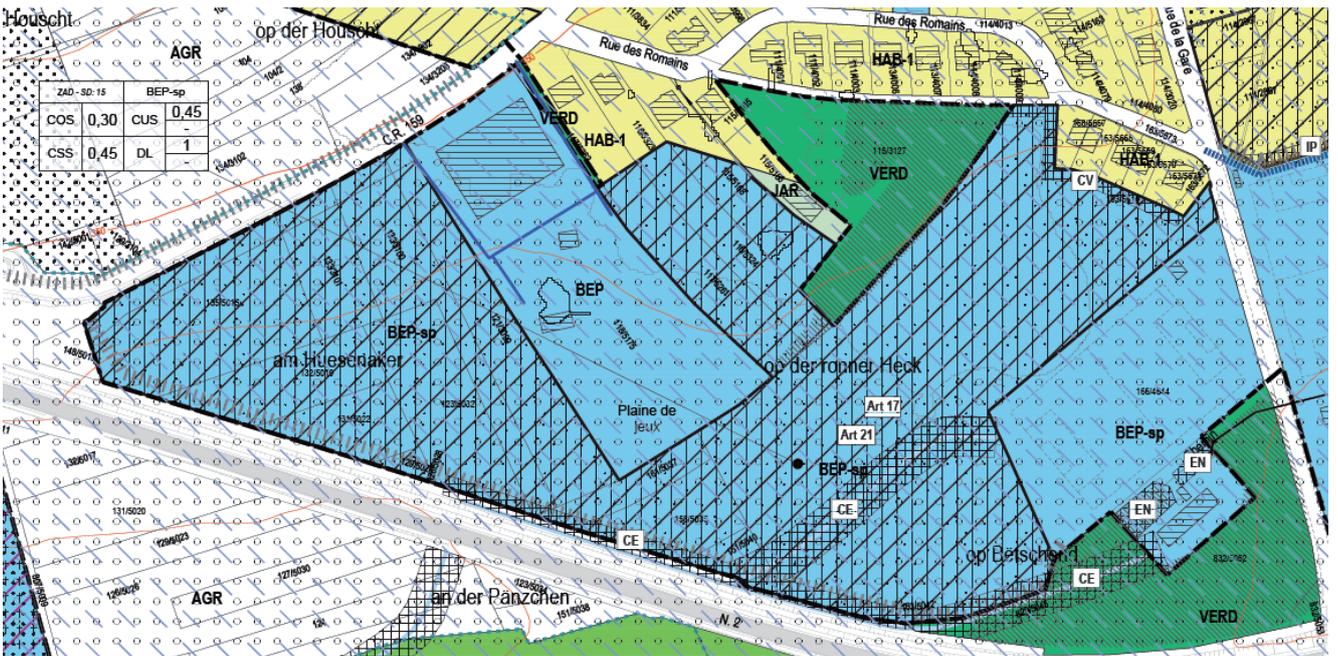
Sandweiler - P1	
Flächengröße alt	ca. 7,11 ha
Flächengröße Änderung	-
Flächengröße neu	ca. 7,11 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass die Fläche nicht nur ein nach Art. 17 geschütztes Habitate, sondern zudem ein gemäß Art. 21 geschütztes Habitat sein kann. • Änderungen der ZSU „IP“ zwischen BEP und angrenzender HAB-1 in eine ZSU „CV“. • Verbreiterung der ZSU „CE“ • Darstellung des Trinkwasserschutzgebietes
Pot. Umweltimpakte	<ul style="list-style-type: none"> • Durch die Indikation, dass es sich bei der Fläche um ein Habitat geschützter Arten gemäß Art. 17 und/oder Art. 21 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> handeln kann, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert. • Durch die Änderung der ZSU „IP“ in eine ZSU „CV“ wird der Funktion eines Puffers zwischen bestehender Wohnbebauung und künftigen öffentlichen Einrichtungen entsprochen und der Impact auf das Schutzgut Mensch zusätzlich reduziert. • Durch die Verbreiterung der ZSU „CE“ wird ausreichend Raum für eine Renaturierung der Bachläufe bzw. Kanäle geschaffen und damit der Impact auf das Schutzgut Wasser zusätzlich verringert. • Durch die Kennzeichnung des Trinkwasserschutzgebietes wird auf die sensible Lage der Fläche hingewiesen und damit negativen Auswirkungen auf das Schutzgut Wasser zusätzlich vorgebeugt.
Anmerkung	Entsprechende Umweltspekte sind bei der Aufhebung der ZAD im Rahmen der Umklassierung in PAP NQ neu zu bewerten und ggf. in das Schéma Directeur zu integrieren.

Abb.13: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) P1



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.14: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) P1

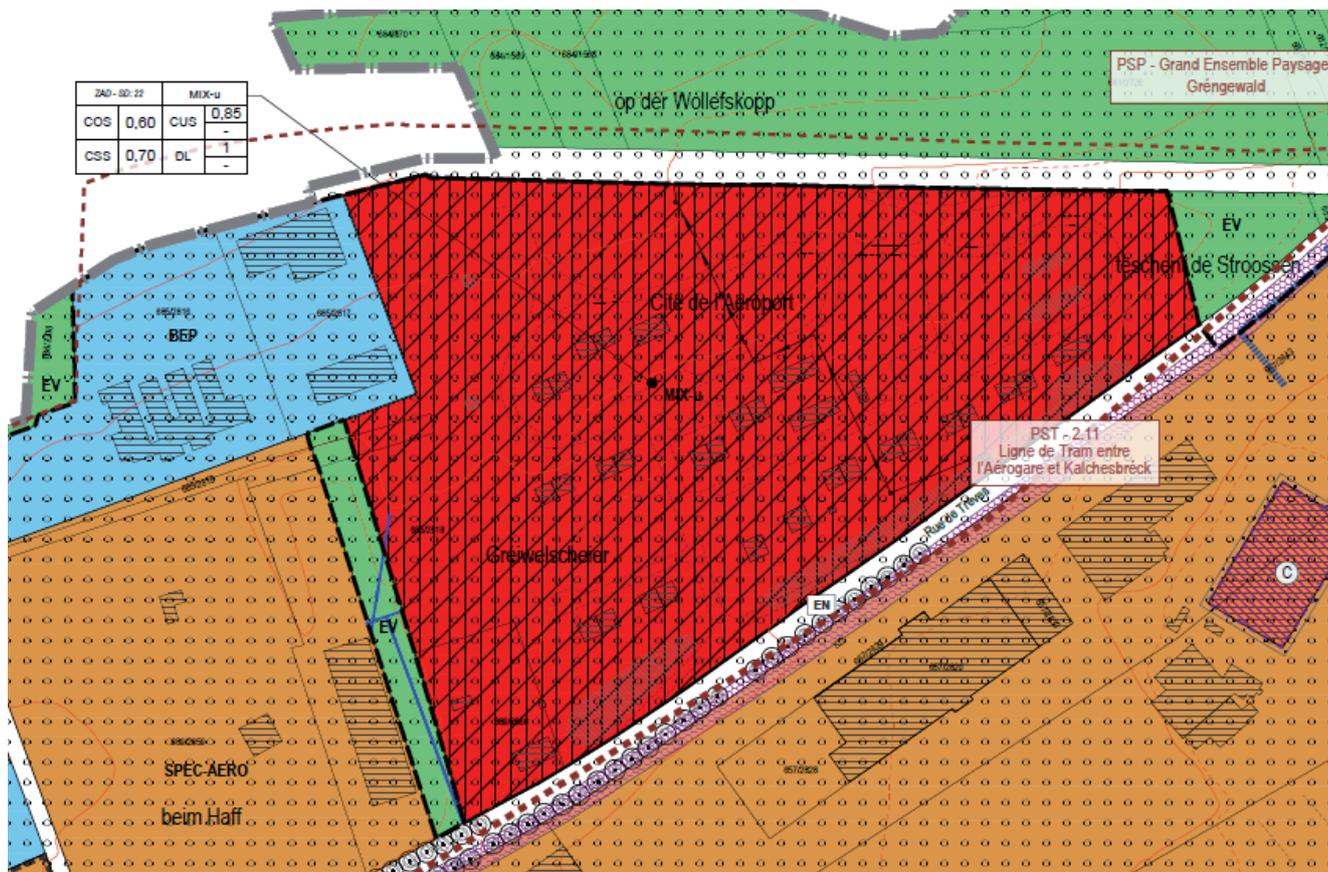


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.8 Findel - F5

Findel - F5	
Flächengröße alt	ca. 8,04 ha
Flächengröße Änderung	-
Flächengröße neu	ca. 8,04 ha
Bodenverbrauch	unverändert
Änderung PAG / SD	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Indication complémentaire</i> im PAG, dass es sich bei der Fläche um ein nach Art. 17 und/oder Art. 21 geschütztes Habitat handeln kann. • Darstellung des Trinkwasserschutzgebietes
Pot. Umweltimpakte	<ul style="list-style-type: none"> • Durch die Indikation, dass es sich bei der Fläche um ein Habitat geschützter Arten gemäß Art. 17 und/oder Art. 21 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> handeln kann und dieses im Rahmen der naturschutzrechtlichen Genehmigungsanfrage einer künftigen Bebauung zu bilanzieren und zu kompensieren ist, wird der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert. • Durch die Kennzeichnung des Trinkwasserschutzgebietes wird auf die sensible Lage der Fläche hingewiesen und damit negativen Auswirkungen auf das Schutzgut Wasser zusätzlich vorgebeugt.
Anmerkung	Entsprechende Umweltspekte sind bei der Aufhebung der ZAD im Rahmen der Umklassierung in PAP NQ neu zu bewerten und ggf. in das Schéma Directeur zu integrieren.

Abb.15: Ausschnitt PAG Projekt (November 2021) F5



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.16: Ausschnitt PAG Projekt (Mai 2023) F5

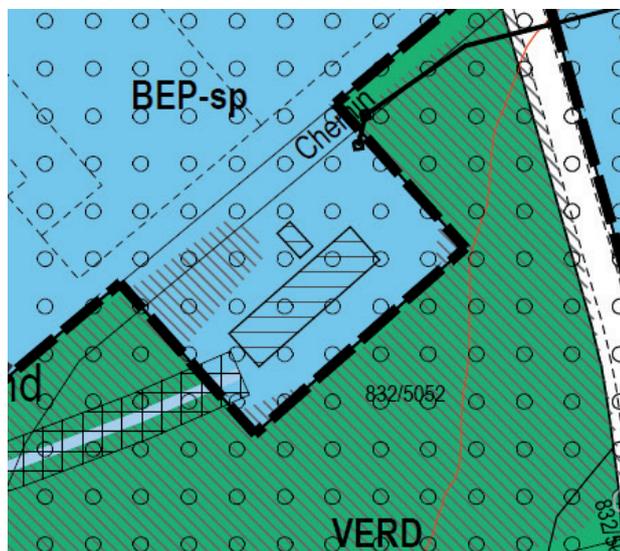


Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

2.2.9 BEP - sp „Scoutshome“

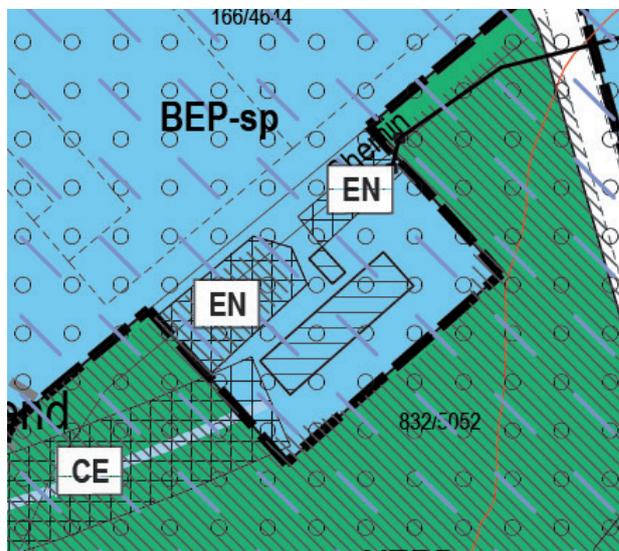
Findel - F5	
Flächengröße alt	-
Flächengröße Änderung	-
Flächengröße neu	-
Bodenverbrauch	-
Änderung PAG / SD	Belegen der vorhandenen gemäß Art. 17 geschützten Biotope zwischen Terrain de football und bestehendem Gebäude jeweils mit einer ZSU „EN“.
Pot. Umweltimpakte	Durch die ZSU „EN“ wird der Erhalt der gemäß Art. 17 <i>Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles</i> geschützten Biotope gewährleistet und damit der Impact auf das Schutzgut Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt zusätzlich verringert.

Abb.17: Ausschnitt PAG Projet (November 2021) BEP-sp „Scoutshome“



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Abb.18: Ausschnitt PAG Projet (Mai 2023) BEP-sp „Scoutshome“



Quelle: AC de Sandweiler, Bearbeitung: Zeyen + Baumann

Zwischenfazit

Durch die Anpassungen der bebaubaren Flächen im aktualisierten PAG Projekt der Gemeinde Sandweiler findet für die SUP-Flächen eine Verringerung der Betroffenheit sämtlicher Schutzgüter statt.

2.3 Änderungen in der partie écrite des PAG

Nachfolgend sind die zur Bewertung der Umweltauswirkungen relevanten Änderungen der *partie écrite* des PAG dokumentiert. Diese beziehen sich auf die Definition der *zones urbanisées ou destinées à être urbanisées* und die *zones de servitude „urbanisation“*.

PAG Projet November 2021	PAG Projet Mai 2023
<i>zones urbanisées ou destinées à être urbanisées</i>	
<p>BEP – jc, pour les jardins communautaires. Y sont admis des constructions de moindre envergure et aménagements légers, réalisés selon les principes d’un aménagement écologique, pour développer le lieu pour le jardinage.</p>	<p>BEP – jc, pour les jardins communautaires. Y sont admis des constructions de moindre envergure et aménagements légers, réalisés selon les principes d’un aménagement écologique, pour développer le lieu pour le jardinage, à l’exception de la partie recouverte par la RN ZPIN Birelergronn, où les constructions sont définies dans le RGD du 06.12.1999.</p>
<i>zones de servitude „urbanisation“</i>	
Servitude „urbanisation - intégration paysagère“ (IP)	
<p>La zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » vise à garantir l’intégration des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées dans le paysage ouvert, la transition harmonieuse entre le milieu bâti et les espaces adjacents. Le bord de l’agglomération est à végétaliser avec des aménagements paysagers. Les plantations y prévues sont composées par des arbres solitaires et en rangée, des arbres fruitiers, ainsi que des arbustes à essences feuillues adaptées aux conditions stationnelles. Y sont interdits toute construction ainsi que tout remblai et déblai, à l’exception des infrastructures de viabilisation et des aménagements de dénivelés de moindre envergure – tels que les chemins piétons, les aires de jeux, les infrastructures techniques et les aménagements ayant pour but la collecte, la rétention et l’évacuation des eaux de surface. Ces infrastructures de viabilisation doivent être aménagées selon les principes d’un aménagement écologique réduisant au minimum les surfaces scellées. Le stockage de matériaux ou le stationnement de véhicules à ciel ouvert y est interdit. La plantation de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » doit garantir une bonne interface entre les terrains urbanisés et le paysage environnant, tout en évitant une homogénéisation de ces structures végétales linéaires. Les 5 premiers mètres mesurés à partir de la limite de la zone verte doivent être constitués de manière à ce que des plantations d’essences feuillues adaptées aux conditions stationnelles, bosquets et haies, puissent se développer sur au moins 70% de la longueur de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère ». Le plan d’aménagement particulier « nouveau quartier » doit préciser les plantations et aménagements paysagers à réaliser.</p>	<p>La zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » vise à garantir l’intégration des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées dans le paysage ouvert et la transition harmonieuse entre le milieu bâti et les espaces adjacents. Le bord de l’agglomération est à végétaliser avec des aménagements paysagers. Les plantations y prévues sont composées par des arbres solitaires et en rangée, des arbres fruitiers, ainsi que des arbustes à essences feuillues adaptées aux conditions stationnelles. Y sont interdits toute construction ainsi que tout remblai et déblai, à l’exception des infrastructures de viabilisation et des aménagements de dénivelés de moindre envergure – tels que les chemins piétons, les aires de jeux, les infrastructures techniques et les aménagements ayant pour but la collecte, la rétention et l’évacuation des eaux de surface. Ces infrastructures de viabilisation doivent être aménagées selon les principes d’un aménagement écologique réduisant au minimum les surfaces scellées. Le stockage de matériaux ou le stationnement de véhicules à ciel ouvert y est interdit. La plantation de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » doit garantir une bonne interface entre les terrains urbanisés et le paysage environnant, tout en évitant une homogénéisation de ces structures végétales linéaires. Les premiers 7,00 mètres mesurés à partir de la limite de la zone verte comprennent des plantations arbustives ou arborées, d’essences indigènes et adaptées au site, sur 40 % des fonds concernés. Le plan d’aménagement particulier « nouveau quartier » doit préciser les plantations et aménagements paysagers à réaliser.</p>

PAG Projet November 2021	PAG Projet Mai 2023
Servitude „urbanisation - élément naturel / arbre“ (EN)	
<p>La zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » vise à maintenir et à mettre en valeur les éléments naturels existants. La destruction ou la réduction de ces éléments naturels sont interdites, sauf pour réaliser les accès dans les PAP NQ dans la rue de Luxembourg. Y sont interdits toute construction ainsi que tout remblai et déblai, qui peuvent nuire à l'intégrité de l'élément naturel concerné.</p> <p>Si la zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » concerne une zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (PAP NQ), les éléments naturels concernés doivent être intégrés et sont à indiquer sur la partie graphique du PAP NQ.</p> <p>Sans préjudice des dispositions de la loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, une dérogation aux dispositions définies ci-dessus peut être accordée à titre exceptionnel et pour des raisons dûment motivées et sous condition que la fonction écologique visée puisse être maintenue.</p>	<p>La zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » vise à maintenir et à mettre en valeur les éléments naturels existants. La destruction ou la réduction de ces éléments naturels sont interdites. Y sont interdits toute construction ainsi que tout remblai et déblai, qui peuvent nuire à l'intégrité de l'élément naturel concerné.</p> <p>Si la zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » concerne une zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier » (PAP NQ), les éléments naturels concernés doivent être intégrés et sont à indiquer sur la partie graphique du PAP NQ.</p> <p>Sans préjudice des dispositions de la loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, une dérogation aux dispositions définies ci-dessus peut être accordée à titre exceptionnel et pour des raisons dûment motivées et sous condition que la fonction écologique visée puisse être maintenue.</p>
Servitude „urbanisation - chiroptères“ (CH)	
<p>La zone de servitude « urbanisation – chiroptères » vise à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d'espaces libres avec plantations destinés à développer et/ou à maintenir le maillage écologique, ainsi que pour garantir la connectivité pour chauves-souris.</p> <p>Exceptionnellement, et pour autant que les exigences de la protection des chiroptères le permettent, les espaces ainsi désignés peuvent également comporter des aménagements routiers et similaires sans que pour autant l'ensemble de ce type d'aménagements ne puisse excéder 20% de la surface greffée de la servitude « urbanisation – chiroptères », à laquelle elle se rapporte.</p>	<p>La zone de servitude « urbanisation – chiroptères » vise à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d'espaces libres avec plantations destinés à développer et/ou à maintenir le maillage écologique, ainsi que pour garantir la connectivité pour chauves-souris.</p> <p>Exceptionnellement, et pour autant que les exigences de la protection des chiroptères le permettent, les espaces ainsi désignés peuvent également comporter des traversées ne dépassant pas une largeur de 3,50 mètres pour des voies de circulation et de 2,00 mètres pour la mobilité active.</p>

PAG Projet November 2021	PAG Projet Mai 2023
Servitude „urbanisation - coulée verte“ (CV)	
-	<p>La zone de servitude « urbanisation – coulée verte » vise à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d’espaces verts destinés à développer et/ou à maintenir le maillage écologique, ainsi que pour garantir la connectivité des habitats d’espèces. Un aménagement paysager composé majoritairement par des plantations d’essences feuillues adaptées aux conditions stationnelles est à prévoir.</p> <p>Toute construction y est interdite, toutefois, les infrastructures de viabilisation– tels que les chemins pour la mobilité douce, les aires de jeux et les rétentions d’eau – et les infrastructures techniques y sont admises, sous condition que ces infrastructures soient aménagées selon les principes d’un aménagement écologique réduisant au minimum les surfaces scellées.</p> <p>Le stockage de matériaux ou le stationnement de véhicules à ciel ouvert y est prohibé. Y sont également interdits tout remblai et déblai, qui peuvent nuire à l’intégrité de l’élément naturel concerné. Le développement des éléments naturels est autorisé.</p>

Zwischenfazit

Durch die Anpassungen der Definition der *zones urbanisées ou destinées à être urbanisées* und die *zones de servitude „urbanisation“* im aktualisierten PAG Projekt der Gemeinde Sandweiler findet eine Verringerung der Betroffenheit der Schutzgüter Mensch, Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt und Landschaft, statt.

2.4 Monitoring

Nachfolgend sind die zusätzlich empfohlenen Monitoringmaßnahmen auf Basis der ministeriellen Stellungnahmen tabellarisch dargestellt.

Tab.1: Monitoringmaßnahmen

Fläche	Schutzgut	Thematik	Maßnahme	Überwachung	Akteur
alle	Mensch	Störeffekte durch Commodo-Betriebe	Beachten aus Vorgaben der Genehmigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, zuständige Ministerien
S1	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
S2	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
		Wasser	unzureichende Abwasserklärkapazität der Kläranlage Übersyren bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen
	Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE	
S3	Wasser	unzureichende Abwasserklärkapazität der Kläranlage Übersyren bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
S5	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
S6	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster

Fläche	Schutzgut	Thematik	Maßnahme	Überwachung	Akteur
S8	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
	Wasser	unzureichende Abwasserklärkapazität der Kläranlage Übersyren bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
		Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
S9	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
S18	Wasser	Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Prüfung, welchen Effekt eine Bebauung auf das Abflussregime hat Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
S19	Wasser	Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Prüfung, welchen Effekt eine Bebauung auf das Abflussregime hat Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
S20	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
	Wasser	Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE

Fläche	Schutzgut	Thematik	Maßnahme	Überwachung	Akteur
S21	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigung und Verlust von geschützten Habitaten (Art. 17 / Art. 21)	Durchführung faunistischer Detailstudien vor jeglicher Zerstörung / Beeinträchtigung	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
	Wasser	unzureichende Abwasserklärkapazität der Kläranlage Übersyren bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
		Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
P1	Wasser	unzureichende Abwasserklärkapazität der Kläranlage Übersyren bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
F2	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigungen des FFH-Gebietes „Grünwald“	Natura 2000-Verträglichkeits(vor)prüfung mit den Schutz- und Erhaltungszielen vor jeglicher Baumaßnahme	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
F3	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigungen des FFH-Gebietes „Grünwald“	Natura 2000-Verträglichkeits(vor)prüfung mit den Schutz- und Erhaltungszielen vor jeglicher Baumaßnahme	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
F4	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigungen des FFH-Gebietes „Grünwald“	Natura 2000-Verträglichkeits(vor)prüfung mit den Schutz- und Erhaltungszielen vor jeglicher Baumaßnahme	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
F5	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigungen des FFH-Gebietes „Grünwald“	Natura 2000-Verträglichkeits(vor)prüfung mit den Schutz- und Erhaltungszielen vor jeglicher Baumaßnahme	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster
	Wasser	Abwasserklärkapazität der Kläranlage Beggen bei Aufhebung der ZAD berücksichtigen	Aufhebung der ZAD erst bei Gewährleistung einer ausreichenden Klärkapazität	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE
		Überschwemmungen durch Starkregenereignisse	Prüfung, welchen Effekt eine Bebauung auf das Abflussregime hat Freihalten des Talweges von Bebauung, Sicherstellung des Ableitens von Niederschlagswasser	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, AGE

Fläche	Schutzgut	Thematik	Maßnahme	Überwachung	Akteur
F6	Pflanzen, Tiere, biologische Vielfalt	Beeinträchtigungen des FFH-Gebietes „Grünwald“	Natura 2000-Verträglichkeits-(vor)prüfung mit den Schutz- und Erhaltungszielen vor jeglicher Baumaßnahme	Planungsphase der Bauflächen	Gemeinde Sandweiler, für Umwelt zuständiges Ministerium, ANF, Förster

Zwischenfazit

Durch die Anpassungen des Monitorings der SUP zum PAG der Gemeinde Sandweiler findet eine Verringerung der Betroffenheit sämtlicher Schutzgüter statt.

2.5 Kumulative Effekte

Bodenverbrauch

Der Orientierungswert für den Bodenverbrauch für die Gemeinde Sandweiler liegt bei 37,68 ha für einen Planungshorizont von 12 Jahren. Das im November 2021 in Prozedur gegangene Projekt des PAG nahm voraussichtlich 29,68 ha Fläche in Anspruch.

Werden größere PAP QE Flächen in der Ortschaft Sandweiler (in der Ortschaft Findel sind keine gegeben) bei der Berechnung des Bodenverbrauchs auch berücksichtigt, so ergibt sich eine zusätzliche Flächeninanspruchnahme von 1,41 ha. Demnach nimmt das PAG Projekt vom Mai 2023 insgesamt 31,09 ha in Anspruch und überschreitet den Orientierungswert nicht.

Tab.2: zusätzlicher Bodenverbrauch durch das PAG Projekt

CODE	Zonierung	Flächen-größe [Ar]	Relevanz für Bodenverbrauch
Sandweiler			
S1	HAB-1 (PAP QE)	36,92	ja, da größere Fläche PAP quartier existant
S20	HAB-1 (PAP QE)	24,77	ja, da größere Fläche PAP quartier existant
S24	HAB-1, HAB-2 (PAP QE)	48,12	ja, da größere Fläche PAP quartier existant
P1	JAR (PAP QE)	5,80	nein, da Baulücke im PAP quartier existant
	HAB-1 (PAP QE)	31,51	ja, da größere Fläche PAP quartier existant
P5	HAB-1 (PAP QE)	1,51	nein, da Baulücke im PAP quartier existant

Biotop-/Habitatbilanz

Aufgrund der Verpflichtung im Falle einer Bebauung eine naturschutzrechtliche Genehmigungsanfrage im Sinne des *Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles* zu stellen, in deren Rahmen detaillierte Informationen zu vorhandenen Biotopen (Kartierung) und betroffenen Habitaten geschützter Arten (Detailstudien) notwendig sind, wird auf eine erneute detaillierte Aufstellung der Biotop-/und Habitatbilanz auf der übergeordneten Planungsebene des PAG verzichtet.

Zwischenfazit

Durch kumulative Effekte werden die Schutzgüter Boden sowie Pflanzen, Tiere und biologische Vielfalt nicht beeinträchtigt.

3. Zusammenfassung und Fazit

Die Gemeinde Sandweiler überarbeitet derzeit mit dem Büro Zeyen & Baumann ihren *Plan d'Aménagement Général* (PAG) auf Basis des *Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain*.

Nach der im November 2021 begonnenen PAG- und SUP-Prozedur sind einige Anpassungen des PAG-Projektes auf Basis von Anmerkungen von Bürgerinnen und Bürgern sowie aufgrund der Stellungnahmen der Planungskommission und des für Umwelt zuständigen Ministeriums vorgenommen worden.

Um im Sinne der Strategischen Umweltprüfung negative Auswirkungen auf die Umwelt durch die Anpassungen des PAG-Projektes ausschließen zu können, wurde das vorliegende Addendum zur SUP ausgearbeitet. Es handelt sich hierbei um einen Nachtrag zur Detail- und Ergänzungsprüfung (DEP), der zweiten Phase der SUP. Das Addendum dient dazu, die Änderungen im PAG-Projekt, aber auch im Umweltbericht zu dokumentieren und transparent für jedermann nachvollziehbar zu gestalten.

Die Anpassungen der bebaubaren Flächen im aktualisierten PAG Projekt der Gemeinde Sandweiler haben sowohl in ihrer Gesamtheit, als auch bezogen auf die einzelnen Flächen, eine Verringerung der Betroffenheit sämtlicher Schutzgüter zum Ergebnis.

Auch in kumulativer Hinsicht ergeben sich durch die Anpassungen keine erheblichen Impakte. Lediglich der Bodenverbrauch wird geringfügig erhöht, liegt jedoch weiterhin unter dem Orientierungswert.

Im vorliegenden Dossier konnte dargelegt werden, dass die Anpassungen des PAG-Projektes mit Stand Mai 2023 insgesamt keine erheblichen Auswirkungen auf die Umwelt bedingen und das PAG weiterhin als grundsätzlich umweltverträglich angesehen werden kann.

4. Annexe

- I. Liste Commodo-Betriebe
- II. Art. 7.2 des MECDD vom 18.05.2022 (Réf: 82699)

Numéro dossier	Date de publication ou délibération	Date d'entrée	Mandataire	Mandant	Classe	Numéro	Descriptif
100	2014/02/24	2014/02/20	TR Engineering	Administration de navigation aérienne		EAU/AUT/14/0538	Construction et exploitation d'un centre de calcul (Data Center)
101	2015/09/02	2015/07/31	MPG s.à r.l.	Monsieur Reinert François	3A	3A/2015/1292/114	Installation d'un monte-escaliers pour personnes à mobilité réduite
102	2015/08/12	2015/07/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de navigation aérienne	1	1/2014/0349//145	Exploitation d'un système A-SMGCS
103	2016/03/02	2015/03/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	B&P Motors s.à r.l.	1	1/14/0454	Annulation de la demande d'autorisation d'exploitation
104	2016/01/27	2016/01/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/15/0044	Adaptation de l'arrêté à la législation en vigueur
105	2015/09/09	2015/08/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/2015/02677/125	Cessation d'activité de l'ancien Hangar B Cargolux
106	2015/07/22	2015/05/13	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	3	3/15/0267	Cessation d'activité de l'ancien Hangar B Cargolux
107	2015/12/09	2015/12/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/15/0479	Modification - installation de recyclage Tyvec
108	2015/12/09	2015/12/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0174	Modification - arrêté 1/02/0174
109		2015/12/18	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/15/0541	Remplacement de transformateurs au « Power House »
110	2015/09/09	2015/08/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2015/0397/125	Mise hors service d'un réservoir d'acétate de zinc (réservoir n°53) et d'un réservoir de trioxyde d'antimoine (réservoir n°57)
111	2015/07/15	2015/06/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	3A	3A/2015/0619/114	Exploitation de trois élévateurs à fourches
112	2015/07/15	2015/06/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	3A	3A/2015/0620/114	Exploitation de quinze élévateurs à fourches
113		2015/07/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/15/0358	Modification - unité de production d'azote gazeux - arrêtés 1/05/0365 - 1/91/0092
114		2015/07/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/15/0143	Spier Robert
115		2015/07/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/15/0142	Modification - arrêté 1/04/0449
116	2015/07/01	2015/06/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2015/0078/125	Modification - installations de climatisation
117		2015/07/31	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/14/0595	Renouvellement installation de recyclage Tyvec
118	2016/03/23	2016/01/25	Electricité Guy Hahn s.à r.l.	Electricité Guy Hahn s.à r.l.	3A	3A/2016/0145/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
119	2015/05/27	2015/04/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Grethen s.à r.l.	3A	3A/2015/0275/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
120	2016/03/07	2016/02/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Kiri Invest s.à r.l.	1	1/15/0565	Cessation d'activité d'une station service Shell
121	2016/03/02	2015/10/28	Kirchner Treppenlift Gmbh	Monsieur Schnell-Thill Jean	3A	3A/2015/1951/153	Exploitation d'un monte-escaliers
122	2016/03/02	2015/10/28	Kirchner Treppenlift Gmbh	Madame Wirtz-Mackel	3A	3A/2015/1949/153	Exploitation d'un monte-escaliers
123	2015/11/25	2015/11/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Kiri Invest s.à r.l.	1	1/15/0565/A	Cessation d'activité d'une station service Shell
124	2016/04/13	2016/03/25	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxembourg Freeport Real Estate S.A.	1	1/2015/0579/147	Modification - immeuble Luxembourg Freeport numéro de construction cadastraux 1190/4463 et 1190/4464
125	2016/03/11	2016/03/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/15/0585	Aménagement d'un hall logistique / modification de l'arrêté 1/13/0277 sis à l'aéroport de Luxembourg, section B « Section des Fermes »
126	2016/03/23	2015/11/16	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2053/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
127	2016/03/23	2015/11/16	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2054/114	Exploitation d'une pelle sur pneus
128	2016/03/23	2015/11/16	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2052/114	Exploitation d'un chargeur pneus
129	2016/03/11	2016/03/07	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxembourg Freeport Real Estate S.A.	1	1/2015/0579/147	Modification - immeuble Luxembourg Freeport numéro de construction cadastraux 1190/4463 et 1190/4464
130	2016/01/14	2016/01/07	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux-Airport S.A.	1	1/2015/0452/141	Modification et transformation du Terminal A
131	2015/12/23	2015/12/18	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue		EAU/AUT/15/1017	Extension - hall logistique à Findel
132	2016/03/02	2016/02/24	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/15/0585	Demande de modification non-substantielle relative à l'extension du hall logistique
133	2015/12/11	2015/11/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Mousel Edouard	3A	3A/2015/1293/114	Exploitation d'un monte-escaliers
134	2015/09/02	2015/07/31	MPG s.à r.l.	Monsieur Mousel Edouard	3A	3A/2015/1293/114	Exploitation d'un monte-escaliers
135	2015/11/04	2015/10/29	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.	1	1/14/0567	Modification - aménagements arrêté 1/10/0380
136	2015/09/16	2015/08/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.	1	1/2014/0567/135	Exploitation d'un groupe de production de froid
137	2015/09/16	2015/08/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	1	1/2015/0238/149	Augmentation du nombre de personnes du restaurant
138	2015/09/23	2015/09/14	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Petro-Center S.A.	1	1/15/0161	Modification - station service
139	2015/08/18	2015/07/24	Steinbach s.à r.l.	Petro-Center S.A.	1	1/15/0161	Modification - station service
140	2015/06/24	2015/06/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Proactif S.A.	3A	3A/2015/0779/131	Exploitation d'un élévateur à fourches
141	2015/12/02	2015/11/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Reinert François	3A	3A/2015/1292/114	Exploitation d'un monte-escaliers
142	2016/03/11	2016/03/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société Nationale des habitations à bon marché	3	3/15/0141	Aménagement et exploitation d'un immeuble administratif
143	2016/03/02		Monsieur et Madame Schiltz-Neuman	Monsieur et Madame Schiltz-Neuman	3	3/2015/0204/141	Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un hôtel, 6 rue de Trèves, Findel
144	2016/03/09	2016/03/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur et Madame Schiltz-Neuman	3	3/2015/0204/141	Exploitation - hôtel, 6 rue de Trèves, Findel
145	2016/03/09		Monsieur et Madame Schiltz-Neuman	Monsieur et Madame Schiltz-Neuman		EAU/AUT/15/0931	Gestion des eaux dans le cadre de la rénovation et de l'exploitation d'un hôtel
146	2016/03/02	2016/02/24	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL		EAU/AUT/16/00258	Gestion des eaux dans le cadre de la mise à double voie du tronçon de la ligne ferroviaire Luxembourg-Sandweiler
147	2015/10/21	2015/10/15	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/06/0647/D	Modification - arrêté 1/06/0647/C
148	2015/10/14	2015/10/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/06/0647/E	Modification - arrêté 1/06/0647/C et concernant le délai de remise en état du site
149	2015/08/26	2015/08/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Socolux S.A.	1	1/15/0265	Prolongation de l'autorisation 1/00/0073
150	2015/08/12	2015/07/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Somaco S.A.	1	1/14/0549	Exploitation d'un immeuble à caractère administratif
151	2015/07/15	2015/06/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des habitations à bon marché	3A	3A/2015/0650/114	Exploitation de deux ascenseurs à Luxembourg 2B Kalchesbruck
152		2015/08/24	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Somaco S.A.	4	4/15/2045	Exploitation d'un poste de transformation 1000 kVA
153	2016/08/31	2016/08/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de navigation aérienne		EAU/AUT/16/0545	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de l'aménagement de la « Cité Findel »
154	2016/07/29	2016/07/26	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/16/0517	Réalisation de 13 forages de reconnaissance en vue de l'assainissement des captages des sources du groupe Birelgronn
155	2016/06/13	2016/05/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures		3	3/15/0194	Prolongation de l'autorisation 3/13/0107, section B « section fermes »
156	2016/05/20	2016/05/13	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Monsieur et Madame Schiltz-Neuman	3	3/15/0204	Rénovation et exploitation de l'hôtel restaurant Airfield à Findel, 6 rue de Trèves

157	2016/05/18	2016/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Findel Business Center S.A.	1	1/2014/0586/135	Mise en conformité des installations à Findel, route de Trèves numéro cadastral 691/2813
158	2016/05/18	2016/04/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxembourg Air Rescue	1	1/2015/0585/118	Extension - hall logistique à Findel
159	2016/08/18	2016/04/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxembourg Air Rescue	1	1/2015/0585/118	Extension - hall logistique à Findel
160	2016/05/04	2015/10/19	ATC Lift GmbH	Monsieur Wagner Marcel	3A	3A/2015/1744/114	Exploitation d'un monte-escaliers
161	2016/05/04	2016/04/28	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de navigation aérienne	3	3/15/0194	Prolongation de l'autorisation arrêté 3/13/0107
162	2016/09/23	2016/08/31	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1610/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
163	2016/07/27	2016/07/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2016/0179/139	Cessation d'activité à Itzig, numéros cadastraux 2166/6606 et 2166/5971
164	2016/07/13	2016/06/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2016/0464/114	Exploitation d'une potence numéro de construction P-13-3330
165	2016/07/13	2016/07/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0397/114	Exploitation d'un appareil de levage numéro de construction 151102
166	2016/07/13	2016/07/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0398/114	Exploitation d'un portique roulant à Sandweiler, rue de Luxembourg
167	2016/07/13	2016/06/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2015/0655/139	Cessation d'activités à Itzig
168	2016/06/13	2016/06/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/16/0156	Cessation d'activités d'un dépôt temporaire de déchets à l'aéroport de Luxembourg section HaA « Hamm » Commune de Luxembourg
169		2016/05/27	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/16/0001	Garage pour pompiers - containers de bureaux
170	2016/09/19	2016/09/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/16/0001	Garage pour pompiers - containers de bureaux
171	2016/06/01	2016/04/20	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0667/114	Demande d'autorisation relative à l'exploitation de trois grues
172	2016/05/18	2016/05/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Centre pénitentiaire de Luxembourg	3A	3A/2016/0168/137	Exploitation d'un appareil de levage avec ventouses à Schrassig, um Kuelebler
173	2016/04/13	2016/04/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0392/123/139	Dérogation relative à l'exploitation de deux installations de production de vapeur à Itzig numéro cadastral 2166/66006
174	2016/04/13	2016/03/25	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2015/0541/139	Remplacement de transformateurs au « Power House »
175	2016/04/27	2016/03/18	Chaux de Contern S.A.	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2016/0464/114	Exploitation d'une potence numéro de construction P-13-3330
176	2016/04/13	2016/04/06	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0397/114	Exploitation d'un appareil de levage
177	2016/04/13	2016/03/07	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0398/114	Exploitation d'un portique roulant à Sandweiler, rue de Luxembourg
178	2016/04/13	2016/03/02	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0355/114	Exploitation d'un pont élévateur numéro de construction 217094-001
179	2016/04/13	2016/01/25	Centre pénitentiaire de Luxembourg	Centre pénitentiaire de Luxembourg	3A	3A/2016/0168/137	Exploitation d'un appareil de levage
180	2016/08/31	2016/04/24	EJC Trapenliftservice s.à r.l.	Monsieur Ernest Faber	3A	3A/2016/1377/137	Exploitation d'un monte-escaliers
181	2016/04/27	2016/04/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Electricité Guy Hahn s.à r.l.	3A	3A/2016/0145/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
182	2016/04/13	2016/03/04		Elwe Location s.à r.l.	51	3A/2016/0354/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
183	2016/07/29	2016/07/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	The Luxembourg Freeport Management Company S.A.	1	1/2015/0520/141	Mise en conformité des installations de l'immeuble Luxembourg Freeport à Findel, Heienhaff, numéro cadastraux 1190/4463 et 1190/4464
184	2016/06/13	2016/05/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Findel Business Center S.A.	1	1/2014/0586/135	Mise en conformité des installations à Findel, route de Trèves numéro cadastral 691/2813
185	2016/05/18	2016/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Findel Business Center S.A.	1	1/2014/0587/135	Mise en conformité des installations à Findel, route de Trèves numéro cadastral 691/2813
186	2016/05/18	2016/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Findel Business Center S.A.	1	1/2014/0586/135	Mise en conformité des installations à Findel, route de Trèves numéro cadastral 691/2813
187	2016/04/20	2016/04/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2052/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus numéro d'immatriculation LT2062
188	2016/04/20	2016/04/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2054/114	Exploitation d'une pelle sur pneus numéro d'immatriculation LT2063
189	2016/04/20	2016/04/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2015/2053/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus numéro d'immatriculation LT2129
190	2016/07/22	2016/06/03	MPG s.à r.l.	Madame Venier-Kugener Antoinette	3A	3A/2016/0859/114	Exploitation d'un monte-escaliers
191	2016/09/23		Post Luxembourg	Post Luxembourg	3	3/16/0020	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques - GSM
192	2016/09/21			Post Luxembourg	71	3/16/0118	Exploitation d'un émetteur d'ondes magnétique à la zone industrielle Sandweiler
193	2016/09/09		Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	3A	3A/2016/1419/156	Modification de la crèche et de la maison relais à Findel, 13 route de Trèves
194	2016/07/15	2016/05/23	SéQ s.à r.l.	Sation Immo S.A.	3A	3A/2016/0701/151	Exploitation d'un parking souterrain à Sandweiler 6 An den Sandkaulen
195	2016/05/18	2016/04/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Somaco S.A. p.a. Socolux	1	1/2014/0549/135	Modification de l'immeuble administratif à Findel, 6 rue Lou Hemmer
196	2016/05/18	2016/05/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	MIG s.à r.l.	3A	3A/2016/0354/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
197	2016/04/27	2016/04/18	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Shell Luxembourggeoise s.à r.l.	1	1/2015/0565/157	Cessation d'activités à Sandweiler, 69B rue Principale
198	2016/06/13	2016/05/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Schnell-Thill Jean	3A	3A/2015/1951/153	Exploitation d'un monte-escaliers
199	2016/06/13	2016/05/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame Wirtz-Mackel	3A	3A/2015/1949/153	Exploitation d'un monte-escaliers
200	2016/11/11	2016/11/02	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	1	1/2016/0229/119	Modification - suite à la réception à Contern, rue des Chaux, au lieu-dit « Dëschelratt » numéros cadastraux 975/5060 et 976/5061
201	2016/10/12	2016/09/29	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/16/0483	Prolongation 1/05/0468
202	2016/09/21	2016/09/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Chaux de Contern S.A.	1	1/16/0229	Modification - suite à la réception (arrêté 1/14/0127)
203	2016/10/05	2016/09/14	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2015/0421/139	Exploitation d'une installation de dispersion d'additifs à Itzig, au lieu-dit « Om Kirkiemert » Usine Mylar
204	2016/08/31	2016/08/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2016/0241/139	Remplacement de l'installation de pompage à vide à Itzig au lieu-dit « Om Kirkiemert »
205	2016/08/31	2016/08/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3	3/2016/0104/139	Exploitation d'une installation de production à froid à Itzig au lieu-dit « Om Kirkiemert » numéro cadastral 2166/5966
206	2016/10/14	2016/10/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Ernest Faber	3A	3A/2016/1377/137	Exploitation d'un monte-escaliers
207	2016/08/31	2016/08/05	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Générale d'Hôtellerie S.A.	1	1/16/0339	Prolongation de l'arrêté 1/01/0307 pour l'emplacement Section E « Grengewald » Commune de Niederanven
208	2016/09/16	2016/09/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Kiri Invest s.à r.l.	1	1/15/1565	Modification du délai de la fin d'assainissement 1/15/0565 du terrain sis à Sandweiler, 69b rue Principale
209	2016/10/08	2016/09/06	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2016/1646/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
210	2016/10/05	2016/09/06	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2016/1647/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
211	2016/11/23	2016/10/10	MPG s.à r.l.	Madame Wolff-Kneip Aloysia	3A	3A/2016/1817/158	Exploitation d'un monte-escaliers
212	2016/11/11	2016/10/21	Materiel Elwe Service S.A.	Materiel Elwe Service S.A.	3A	3A/2016/1933/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
213	2016/11/11	2016/09/06	Manuloc International s.à r.l.	Manuloc International s.à r.l.	3A	3A/2016/1611/137	Exploitation d'un élévateur à fourches

214	2016/11/16	2016/09/02	Manuloc International s.à r.l.	Manuloc International s.à r.l.	3A	3A/2016/1597/153	Exploitation d'un élévateur à fourches
215	2016/10/12	2016/09/06	Manuloc International s.à r.l.	Manuloc International s.à r.l.	3A	3A/2016/1622/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
216	2016/12/07	2016/11/24	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	1	1/15/0238	Modification non-substantielle relative à la modification de l'arrêté 1/08/0306 Findel, rue Lou Hemmer (arrêté 1/15/0238)
217	2016/11/08		Orange Communications Luxembourg S.A.	Orange Communications Luxembourg S.A.	1	1/16/0410	Exploitation d'un site-d'installations radioélectriques Site Radio 405 fixes à Sandweiler, lieu-dit vor Herel numéro cadastral 1039/4639
218	2016/10/24	2016/10/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Orange S.A.	3	3/16/0160	Exploitation d'émetteurs radioélectriques Site Radio 103 au lieu-dit 2A, Kalchesbruck à Luxembourg
219		2016/09/15	Ministère du Développement durable et des infrastructures	P&T Luxembourg	3	3/16/0020	émetteur d'ondes électromagnétiques - GSM
220	2016/09/12		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/16/0118	émetteur d'ondes électromagnétiques
221	2016/09/30	2016/09/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Station Immo S.A.	3A	3A/2016/0701/151	Exploitation d'un parking souterrain à Sandweiler 6 An den Sandkaulen
222	2016/09/09	2016/08/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	3A	3A/2016/1419/156	Modification de la crèche et de la maison relais à Findel, 13 route de Trèves
223	2016/08/31	2016/08/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des habitations à bon marché	3	3/2015/01141/149	Exploitation d'un immeuble administration à Luxembourg, 2B rue Kalchesbruck
224	2016/09/16	2016/09/07	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame Venier-Kugener Antoinette	3A	3A/2016/0859/114	Exploitation d'un monte-escaliers
225	2016/12/09	2016/12/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de navigation aérienne	1	1/16/0266	Modification des balises TU (Installation système A-SMGCS) arrêté 1/14/0349 rue de Trèves, Findel
226	2016/12/14	2016/12/02	Bouvy S.A.	Monsieur Daul Pierre	3A	3A/2016/2227/137	Exploitation d'un monte-escaliers
227	2016/12/23	2016/12/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/2016/0156/119	Cessation d'activité d'un dépôt temporaire de déchets à Findel, situé dans l'enceinte de l'aéroport de Luxembourg, numéro cadastral 620/4767
228	2016/12/28	2016/12/20	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2016/0374/139	Modification pour l'exploitation de containers de test «Agiog Ovens» à Itzig, au lieu-dit « Om Kirkiemert » numéro cadastral 2166/5966
229	2016/12/23	2016/12/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2003/0009/109/125	Dérogation relative à l'exploitation d'une centrale d'énergie à Itzig
230	2016/12/16	2016/12/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1608/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
231	2016/12/28	2016/12/19	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dussmann Service s.à r.l.	3	3/15/0188	Exploitation d'un hall de stockage à Section C «Contern», Commune de Contern
232	2016/12/07	2016/11/22	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/16/0001	garage pour pompiers - containers de bureaux, Section B «Itzig» Commune de Hesperange
233	2016/12/07	2016/11/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/121/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
234	2016/12/07	2016/11/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1610/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
235	2016/12/07	2016/11/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1606/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
236	2016/12/07	2016/11/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1604/137	Exploitation d'un élévateur à fourches
237		2016/12/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/16/0020	Unité de recherche et de développement
238	2016/11/16	2016/11/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Mathis Prost	1	1/16/0531	Modification - arrêté 1/11/0073
239	2016/12/09	2016/12/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	1	1/15/0238	Modification - arrêté 1/08/0306
240	2017/02/01	2017/01/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/16/0304	Exploitation d'une radiotechnique Site Post Sandweiler Postes LUREF: 83668,75770 à Sandweiler, 27 rue Principale
241	2016/12/07	2016/11/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Direction Générale de la société des Postes et Télécommunications	3	3/2016/0018/145	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler, Zone industrielle «Schaedhaff» no.cad 828/4388 (Zone industrielle Rolach)
242	2017/12/07	2016/11/28	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/16/0118	Radiotechnique - Site Post Sandweiler - ZI LUXTP LUREF: 82352,74745 à la Zone industrielle Sandweiler
243	2016/11/16	2016/11/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Luxembourg	3	3/2016/0020/145	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler, 11 rue de Luxembourg
244	2017/02/01	2017/01/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	SNCH s.à r.l.	3	3/12/019	Modification - arrêté 3/04/0367 pour le bâtiment 11, rue de Luxembourg à Sandweiler
245	2016/12/23	2016/12/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	1	1/2016/0404/156	Modification de l'autorisation à Findel, 6 rue Lou Hemmer
246	2016/12/07	2016/11/29	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	1	1/16/0404	Modification de l'autorisation 1/10/0380
247	2016/12/14	2016/12/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame Wolff-Kneip Aloysia	3	3/2016/1817/158	Exploitation d'un monte-escaliers
248	2018/05/23	2018/05/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Aral Luxembourg S.A.	1	1/18/0214	Prolongation des installations de la station-service 1/02/0465 - 1/03/0535
249	2018/05/25	2018/05/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3	3/2018/0007/139	Exploitation de deux installations de production de froid
250	2018/05/25	2018/05/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2018/0638/139	Modification des appareils de mesurer laser à Itzig numéro cadastral 2166/7174 section B d'Itzig commune de Hesperange
251	2018/05/07	2018/04/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2016/1597/153	Exploitation d'un élévateur à fourches
252	2018/04/20	2018/04/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2017/2700/158	Exploitation d'une plate-forme pour personnes à mobilité réduite à Itzig numéro cadastral 2166/7174 section B d'Itzig commune de Hesperange
253	2018/04/13	2018/04/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2003/0009/109/139	Dérogation relative à l'exploitation d'une centrale d'énergie à Itzig
254	2018/04/13	2018/04/13	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Deka Bank	1	1/2006/0661/123/139	Modification d'aménagements arrêté 1/10/0380 rue Lou Hemmer à Findel
255	2018/04/13	2018/04/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/17/0195	Exploitation d'un immeuble administratif avec atelier de travail de métaux à Sandweiler numéro cadastral 620/4917 section A de Sandweiler
256	2018/04/13	2018/03/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/2017/0320/155	Exploitation d'un immeuble administratif avec atelier de travail de métaux à Sandweiler numéro cadastral 620/4917 section A de Sandweiler
257	2018/03/30	2018/03/23	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/17/0320	Prolongation de l'autorisation 1/17/0222 à Itzig usine Tyvek
258	2018/03/30	2018/03/15	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Maintenance Center	1	1/2017/0585/139	Exploitation d'une nacelle
259	2018/03/26	2018/03/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2017/2416/137	Exploitation d'une plate-forme pour personnes à mobilité réduite à Itzig numéro cadastral 2166/5966
260	2018/03/14	2017/10/26	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2017/2700/158	Exploitation d'une nacelle
261	2018/05/14	2018/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/2416/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
262	2018/05/14	2018/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0022/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
263	2018/05/14	2018/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0023/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
264	2018/05/14	2018/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0020/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
265	2018/05/14	2018/01/10	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0019/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
266	2018/04/25	2018/01/08	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0020/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
267	2018/04/25	2018/01/08	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0021/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable

268	2018/04/25	2018/01/08	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0022/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
269	2018/04/25	2018/01/08	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0023/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
270	2018/04/13	2018/04/03	Ministère du Développement durable et des infrastructures	GA Maintenance S.A.	1	1/16/0601/A	Cessation d'activité à Sandweiler, section B section des fermes
271	2018/04/18			Mundo Pneus s.à r.l.	3A	3A/2018/0784/158	Exploitation d'un pont élévateur
272	2018/05/25	2018/05/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Luxembourg	3	3/2018/0061/145	Modification de l'ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Findel rue de Trèves
273	2018/05/09	2018/03/16	ProSolut S.A.	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2018/0638/139	Exploitation d'une autorisation pour la modification des appareils de mesure laser à Itzig numéro cadastral 2166/7174 section B d'Itzig commune de Hesperange
274	2018/05/09	2018/05/03	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/18/0061	Exploitation d'un site d'installations radiotechniques au site Post Findel-Luxembourg LUREF: 82579,76977 dans la rue de Trèves à Findel
275	2018/06/04	2018/04/13	Société Nationale de Contrôle Technique	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/0940/137	Exploitation d'un cric de fosse
276	2018/04/13	2018/03/23	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Copropriété de la résidence Les Jardins de Sandweiler	3A	3A/2018/0703/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Nicolas Welter 24
277	2018/10/12			Administration de navigation aérienne	3	3/18/0204	Exploitation d'un site d'installations radiotechniques fixe dans la commune de Sandweiler, route de Trèves, numéro cadastral 689/2659
278	2018/08/31	2018/08/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de navigation aérienne	1	1/2010/0370/118	Exploitation de travaux d'aménagement des taxiways à l'Aéroport de Luxembourg
279	2018/10/12	2018/10/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2017/1010/114	Exploitation d'un pont roulant
280	2018/09/21	2018/09/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2018/0235/136	Cessation d'activité Vaporizer 1 au Powerhouse à Contern, rue Général Patton, numéro cadastral 2166/7166
281	2018/07/13	2018/07/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Copropriété de la résidence Les Jardins de Sandweiler	3A	3A/2018/0703/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Nicolas Welter 24
282	2018/06/22	2018/06/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2017/2174/114	Modification des installations 1/12/0344 à Itzig numéro cadastral 2166/5966
283	2018/08/31	2018/08/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxembourg Freeport Real Estate S.A.	1	1/2012/0444//141	Exploitation de l'immeuble Luxembourg Freeport numéros cadastraux 1190/4463 et 1190/4464
284	2018/07/27	2018/07/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxair S.A.	1	1/1992/0374/53022/A04/	Exploitation du nouveau Luxair Cargo Centre à Luxembourg/Findel
285	2018/06/04	2018/05/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2018/0019/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
286	2018/08/03	2018/07/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	3A	3A/2018/1125/149	Extension d'un système extinctif d'argonit à Findel, rue Lou Hemmer, Immeuble F7
287	2018/07/04			Norddeutsche Landesbank Luxembourg S.A.	3A	3A/2018/1125/149	Extension d'un système extinctif d'argonit à Findel, rue Lou Hemmer, Immeuble F7
288	2018/08/24	2018/08/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/18/0144	Exploitation de sites d'installations radioélectriques fixes au Site Post Sandweiler-Postes LUXREF: 83676,75767 au numéro 27, rue Principale à Sandweiler
289	2018/08/10	2018/08/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Technologies	3	3/2018/0144/145	Modification d'un émetteur radioélectrique à Sandweiler 27 rue Pincipale numéro cadastral 384/5604
290	2018/07/27	2018/07/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Piwitsch a.s.b.l.	3	3/18/0061	Modification d'une crèche dénommée Crèche Piwitsch à Sandweiler 2 um Stawee
291	2018/07/27	2018/07/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/18/0144	Modification d'un site d'installation radioélectriques fixe à Sandweiler 27 rue Pincipale numéro cadastral 384/5604
292	2018/07/06	2018/03/26	Piwitsch a.s.b.l.	Piwitsch a.s.b.l.	3A	3A/2018/0696/156	Modification d'une crèche dénommée Crèche Piwitsch à Sandweiler 2 um Stawee
293	2018/10/12	2018/10/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/1586/137	Exploitation d'un cric de fosse
294	2018/10/12	2018/10/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/1587/137	Exploitation d'un cric de fosse
295	2018/08/31	2018/08/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	SSP Luxembourg S.A.	3A	3A/2018/1425/158	Exploitation d'un élévateur à fourches
296	2018/09/21	2018/06/25	Société Nationale de Contrôle Technique	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/1587/137	Exploitation d'un cric de fosse
297	2018/09/21	2018/06/25	Société Nationale de Contrôle Technique	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/1586/137	Exploitation d'un cric de fosse
298	2018/08/03	2018/06/26	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Stein Lucien	3A	3A/2018/1671/158	Exploitation d'un monte-escaliers
299	2018/08/22	2018/08/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/18/0292	Modification d'infrastructures arrêtés 1/02/0130 - 1/17/0340
300		2018/08/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures			180816-404	Travaux de nuit au chantier de tout le réseau ferroviaire au Grand-Duché de Luxembourg entre le 1er octobre 2018 et le 30 septembre 2019
301		2018/08/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Somaco S.A.	4	4/18/0107	Exploitation d'une installation - 2 réservoirs aériens de gasoil 4500 l
302	2018/06/06			SSP Luxembourg S.A.	3A	3A/2018/1425/158	Exploitation d'un élévateur à fourches
303	2018/06/13	2018/06/07	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2018/0940/137	Exploitation d'un cric de fosse
304	2018/09/05	2018/08/30	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Schmit Romain	3A	3A/2018/1635/114	Exploitation d'un parking mécanique à Sandweiler, 17 rue Georges Hamen
305	2018/10/19	2018/09/26	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Madame Ruppert-Perny Georgette	3A	3A/2018/2532/137	Exploitation d'un monte-escaliers
306	2018/08/03	2018/07/10	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Administration communale de Sandweiler	3A	3A/2018/1720/114	Exploitation d'une plate-forme pour personnes à mobilité réduite
307	2018/07/27	2018/06/29	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Monsieur Schmit Romain	3A	3A/2018/1635/114	Exploitation d'un parking mécanique à Sandweiler, 17 rue Georges Hamen
308	2018/07/13	2018/07/03	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Monsieur Stein Lucien	3A	3A/2018/1671/158	Exploitation d'un monte-escaliers
309	2018/11/02			Somaco	3B	3B/18/0022	Demande d'autorisation relative à l'excavation et au terrassement pour un immeuble administratif au lieu Lou Hemmer 3 à Findel
310	2018/11/02	2018/10/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Weteq	3	3/17/303	Demande d'autorisation relative à l'exploitation de laboratoire de recherche à Luxembourg 2, rue Kalchesbruck
311	2017/05/10	2017/04/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Schiltz-Neumann Selim	3	3/2015/0204/141	Dérogation relative à l'exploitation de l'Hôtel Restaurant Airfield à Findel, 6 rue de Trèves
312	2017/06/12	2017/06/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame D'Haese Anne-Marie	3A	3A/2017/0526/137	Exploitation d'un monte-escaliers
313	2017/05/19	2017/05/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Maintenance Center	3A	3A/2014/0285/137	Exploitation d'une nacelle
314	2017/05/19	2017/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2006/0661/123/139	Dérogation relative à l'exploitation de la ligne de production à Itzig
315	2017/05/24	2017/05/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2016/0433/139	Modification de l'installation de climatisation à Itzig numéro cadastral 2166/5966
316	2017/06/16			Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2014/1010/114	Exploitation d'un pont roulant
317	2014/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2016/00001/125	Exploitation d'un garage pour pompiers et containers de bureau à Itzig
318	2017/05/12	2017/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2016/0667/114	Exploitation de trois grues d'atelier
319	2017/05/03	2017/04/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Paul Pierre	3A	3A/2016/2227/137	Exploitation d'un monte-escaliers
320	2017/05/03	2017/02/27	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2014/0631/156	Exploitation d'une cabine de marquage Laser
321	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2014/0065/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
322	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0069/137	Exploitation d'un cric de fosse

323	2017/05/12	2017/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2014/0062/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
324	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0067/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
325	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0068/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
326	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0067/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
327	2017/05/12	2017/05/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0063/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
328	2017/05/10	2017/04/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3	3/2017/0064/137	Exploitation d'une pelle sur pneus
329	2017/05/10	2015/06/25	Luxembourg Air Ambulances S.A.	Luxembourg Air Ambulances S.A.	3A	3A/2017/0382/137	Exploitation d'une nacelle
330	2017/05/03	2017/02/23	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2017/0456/137	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
331	2017/06/16	2017/06/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	MIG Barblé	1	1/17/0067	Modification des installations suite à la réception 1/99/0106 à la zone industrielle 4 à Sandweiler
332	2017/06/12	2017/06/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	MIG Barblé	1	1/17/0067	Modification des installations suite à la réception 1/99/0106 à la zone industrielle 4 à Sandweiler
333	2017/04/19			Manuloc International s.à r.l.	3A	3A/2107/0559/158	Exploitation d'un élévateur à fourches
334	2017/06/12	2017/06/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Orange Communications Luxembourg S.A.	3A	3A/2016/0408/145	Exploitation d'un émetteur radioélectrique à Sandweiler 17 rue Duchscher numéro cadastral 333/3448
335	2017/05/05	2017/04/27	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Orange Communications Luxembourg S.A.	3A	3A/2016/0408/145	Exploitation d'un site d'installations radiotechniques fixe aménagé sur la toiture d'un bâtiment se situant sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Sandweiler section A de Sandweiler, sous le numéro 333/3448 LUREF: 84153,75604 17 rue Duchscher à Sandweiler
336	2017/04/05	2017/03/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Office Park Findel F4 S.A.	3	3/16/0408	Modification arrêté 1/15/0265 concernant l'emplacement Section E Grengewald, commune de Niederanven
337	2017/05/17	2017/05/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Technologies	3	3/16/304	Exploitation d'un émetteur radioélectrique à Findel rue de Trèves
338	2017/05/10	2017/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Direction Générale de la société des Postes et Télécommunications	3	3/2016/0310/145	Exploitation d'un émetteur radioélectrique à Sandweiler 27 rue Principale numéro cadastral 384/5604
339	2017/05/05	2017/04/27	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/2016/0304/145	Exploitation d'un site d'installations radiotechniques fixe aménagé sur la toiture d'un bâtiment se situant sur un terrain inscrit au cadastre de la commune de Sandweiler section B des fermes, sous le numéro 657/2821 LUREF: 82579,76977 rue de trèves à Findel
340	2014/04/05	2017/03/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Post Luxembourg	3	3/16/0310	Exploitation d'un site d'installations radio techniques au Site Post Sandweiler Postes LUREF: 83668,75770, 27 rue Principale à Sandweiler
341	2017/06/19	2017/06/28	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	3	3A/2017/1425/156	Exploitation d'une crèche dénommée Sunflower Montessori à Findel 13, route de Trèves
342	2017/05/05	2017/04/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Syndicat des copropriétaires de la résidence Am Duerf	3A	3A/2017/0107/158	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue d'Itzig 60
343	2017/05/24	2017/05/15	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	3A	3/2016/0381/145	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Luxembourg 2A, rue Kalchesbruck
344		2017/06/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	1/16/0608	Radiotechnique - Site Tango Sandweiler Château d'eau LUREF: 8448,75864
345	2017/04/19	2017/04/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	1	3/16/0381	Exploitation d'un site d'installations radiotechniques fixe L0363 SNHBM LUREF: 81357,76472 situé dans la commune de Luxembourg, rue Kalchesbruck 2A
346	2017/04/12	2017/04/01	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Madame D'Haese Anne-Marie	3A	3A/2017/0526/137	Exploitation d'un monte-escaliers
347	2019/03/01	2019/02/18	Otis Luxembourg s.à r.l.	CDCL - Structure d'hébergement pour sans abris	3A	3A/2019/0501/114	Exploitation d'un ascenseur à Findel 12A, beim Haff, pour l'ide compte de CDCL SA
348	2019/03/01	2019/03/01	ProSolut S.A.	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2019/0497/139	Exploitation d'un laser à Hesperange numéro cadastral 2166/6606 et 2166/5971
349	2019/03/01	2019/02/22	Thyssenkrupp Ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	Monsieur Olivier Zirnheld	3A	3A/2019/0495/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 13, rue de Contern
350	2019/03/01	2019/02/22	MPG s.à r.l.	Monsieur Nicolas Weiland	3A	3A/2019/0480/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 15, rue d'Itzig
351	2019/04/04	2019/03/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2019/0497/139	Exploitation d'un laser à Hesperange numéro cadastral 2166/6606 et 2166/5971
352	2019/04/04	2019/03/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	3A	3A/2019/0281/114	Exploitation de deux ascenseurs à Sandweiler, rue de la Gare
353	2019/04/04	2019/03/18	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Maintenance Center	3A	3A/2019/0180/165	Exploitation d'un chariot élévateur
354	2019/04/04	2019/03/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Olivier Zirnheld	3A	3A/2019/0495/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 13, rue de Contern
355	2019/04/04	2019/03/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Nicolas Weiland	3A	3A/2019/0480/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 15, rue d'Itzig
356	2019/04/04	2019/03/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Luxembourg	1	1/2017/0343/145	Modification de l'ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Luxembourg 2A, rue Kalchesbruck
357	2019/04/04	2019/03/11	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Maintenance Center	3A	3A/2019/0163/114	Exploitation d'une nacelle
358	2019/04/04	2019/04/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2018/0656/139	Exploitation d'un stockage temporaire de Nutriox à Hesperange numéro cadastral 2166/7170 et 2166/5905
359	2019/04/04	2019/03/29	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Post Luxembourg	1	1/17/0343	Exploitation d'un ensemble d'antennes sur la toiture d'un immeuble dans la commune de Luxembourg numéro cadastral 704/4929
360	2019/02/28	2019/02/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Service des eaux de l'administration communale de la ville de Luxembourg	3A	3A/2018/1528/137	Exploitation d'un appareil sous pression à Sandweiler, rue de la Vallée
361	2019/02/28	2019/02/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Eagle s.à r.l.	3A	3A/2018/2984/156	Modification d'une crèche avec foyer de jour dénommée « Crèche Sunflower Eagle » à Findel, 6 rue Lou Hemmer
362	2019/02/28	2019/02/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Service des eaux de l'administration communale de la ville de Luxembourg	3A	3A/2018/1527/137	Exploitation d'un appareil sous pression à Sandweiler, rue de la Vallée
363	2019/02/28	2019/02/18	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.		C48/85 déroq	le report du délai d'inspection des réservoirs
364	2019/02/28	2019/02/26	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Mini's s.à r.l.	3A	3A/2018/2840/156	Modification d'une crèche dénommée « Crèche Mini's » à Sandweiler 6, rue de la Montagne
365		2019/01/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Administration des Bâtiments publics	1	1/07/0376	Modification des installations
366	2018/11/16	2018/11/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de la navigation aérienne	3	3/2108/0023/145	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Findel 4, rue de Trèves

367	2019/05/21	2019/03/04	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre	1	1/15/0061	Mise en conformité du réseau des conduites d'eau potable sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg
368	2019/05/21	2019/04/10	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/18/0449	Exploitation d'un immeuble administratif dénomé « Immeuble F3 » à Senningerberg
369	2019/01/25		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration des Bâtiments publics	1	1/17/0597	Modifications des installations (arrêté 1/07/0376) au centre de séjour pour étrangers à Sandweiler
370	2018/11/16		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de la navigation aérienne	3	3/2018/0023/145	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Findel 4, rue de Trèves
371	2019/02/13	2019/02/12	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	FMC Promotion s.à r.l.		EAU/AUT/19/0077	Réalisation d'un forage de reconnaissance servant à déterminer la perméabilité du sol à Sandweiler
372	2019/02/14	2019/02/05	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.		EAU/AUT/19/0046	Réalisation des travaux de démolition et d'assainissement à Sandweiler
373	2019/02/13	2019/02/04	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2019/0163/114	Exploitation d'une nacelle
374	2019/02/13	2019/02/06	Inspection du Travail et des Mines	Kone Luxembourg S.A.	3A	3A/2019/0281/114	Exploitation de deux ascenseurs à Sandweiler, rue de la Gare, Gare CFL Sandweiler-Contern
375	2019/04/29	2019/03/12	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Administration des Bâtiments publics		EAU/AUT/18/0123	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de l'aménagement particulier « Structure d'hébergement pour sans-abris » à Sandweiler
376	2019/04/29	2019/04/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Piwitsch a.s.b.l.	3A	3A/2019/1020/156	Exploitation de la crèche Piwitsch à Sandweiler, 6 rue J-B Weicker
377	2019/10/16	2019/10/04	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Administration communale de Luxembourg S.A.	1	1/18/0618	Exploitation d'un bâtiment de maintenance à Luxembourg, 550 rue de Neudorf
378	2019/04/29	2019/03/14	Cargolux Airlines International S.A.	Cargolux Maintenance Center	3A	3A/2019/0180/165	Cessation d'activité d'un chariot élévateur
379	2019/04/29	2019/04/25	EJC Trappenliftservice s.à r.l.	Madame Leonie Schleck-Weber	3A	3A/2019/1424/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler, 14 rue Duhscher
380	2019/04/29	2019/04/23	Carrosserie Roemen	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2018/1725/137	Exploitation d'une grue auxiliaire
381	2019/04/29	2019/04/23		Sunflower Eagle s.à r.l.	3A	3A/2019/0686/166	Exploitation d'une maison relais à Findel 17 rue de Trèves
382	2019/04/29	2019/04/08		Piwitsch a.s.b.l.	3A	3A/2019/1186/160	Exploitation de l'autorisation pour la modification du nombre d'enfants pouvant être accueillis dans la crèche à Sandweiler 2 rue de Contern
383	2019/04/29	2019/03/29		Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	3A	3A/2019/1028/166	Exploitation de l'autorisation pour la modification de l'arrêté 1/2012/0358/138 à Findel 7 rue Lou Hemmer
384	2019/04/29	2019/03/29		Piwitsch a.s.b.l.	3A	3A/2019/1020/156	Exploitation de crèche Piwitsch à Sandweiler 6 rue J-B Weicker
385	2019/04/29	2019/03/15	Lux TP S.A.	Lux TP S.A.	3A	3A/2019/0198/165	Exploitation d'un appareil de levage mobilier à équipement interchangeable
386	2019/04/29	2019/03/14	Elwe Cranes s.à r.l.	Elwe Cranes s.à r.l.	3A	3A/2019/0080/165	Exploitation d'un élévateur à fourches
387	2019/04/29	2019/04/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CDCL S.A.	3A	3A/2019/0501/114	Exploitation d'un ascenseur à Findel 12A, beim Haff
388	2019/04/29	2019/04/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2003/0009/139/125	Dérogation relative à l'exploitation d'une centrale d'énergie à Itzig
389	2019/04/29	2019/04/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2019/0198/165	Exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable
390	2019/04/29	2019/04/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux-Inotec S.A.	3A	3A/2019/0080/165	Exploitation d'un élévateur à fourches
391	2019/04/29	2019/04/10	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Administration des Bâtiments publics	1	1/17/0597	Modificaiton des installations (arrêté 1/07/0376) inscrites au cadastre de la commune de Sandweiler 685/2816
392	2019/06/17	2019/05/08	MPG s.à r.l.	Monsieur François Goedert	3A	3A/2019/1487/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 13 rue Georges Hamen
393	2019/06/17	2019/05/28	Stoll Hydraulics s.à r.l.	Sapori Italiani s.à r.l.	3A	3A/2019/1405/168	Exploitation d'un élévateur à fourches
394	2019/06/17	2019/05/02	Stoll Hydraulics s.à r.l.	D2R s.à r.l.	3A	3A/2019/1056/165	Exploitation d'un élévateur à fourches
395	2019/06/17	2019/05/20	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2019/0854/165	Exploitation d'une pelle
396	2019/06/17	2019/05/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame Leonie Schleck-Weber	3A	3A/2019/1424/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler, 14 rue Duhscher
397	2019/06/17	2019/05/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Eagle s.à r.l.	3A	3A/2019/0686/166	Exploitation d'une maison relais à Findel 17 rue de Trèves
398	2019/06/17	2019/05/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	D2R s.à r.l.	3A	3A/2019/1056/165	Exploitation d'un élévateur à fourches
399	2019/06/17	2019/05/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur François Goedert	3A	3A/2019/1487/137	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 13 rue Georges Hamen
400	2019/06/17	2019/05/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	3A	3A/2019/1028/166	Exploitation de l'autorisation pour la modification de l'arrêté 1/2012/0358/138 à Findel 7 rue Lou Hemmer
401	2019/06/17	2019/05/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Piwitsch a.s.b.l.	3A	3A/2019/1186/160	Exploitation de l'autorisation pour la modification du nombre d'enfants pouvant être accueillis dans la crèche à Sandweiler 2 rue de Contern
402	2019/06/17	2019/05/13	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Luxembourg Air Ambulances S.A.		EAU/AUT/19/0409	Gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un hangar de maintenance des hélicoptères et des avions à Findel
403	2007/05/02	2007/04/20	Ateliers Dostert s.à r.l.	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2007/0336/37905/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
404	2007/06/14	2007/06/14	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale Contrôle Technique-Homologations	3	3/2007/0148/37905/119	Exploitation d'un chantier d'enlèvement d'amiante à Sandweiler 11 rue de Luxembourg
405	2007/06/20	2007/06/19	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	3	3/07/0148	Désamiantage dans la station de contrôle technique automobile
406	2007/06/21	2007/06/21	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	1	1/06/0704	Construction du gros-œuvre en vue d'une extension de la station
407	2007/07/05	2007/07/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	1	1/2006/0704/37905/136	Exploitation d'un chantier de démolition et d'excavation
408	2007/08/23	2007/08/23	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2007/0336/37905/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
409	2008/11/05	2008/10/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tycon S.A.	1	1/08/0398	Exploitation d'une fabrique d'enveloppes et d'emballages à Sandweiler am Rolach
410	2015/05/20	2015/05/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de la navigation aérienne	1	1/2014/0349/145	Exploitation d'un système A-SMGCS (système de guidage et surveillance des mouvement au sol des aéronefs en phase d'atterrissage ou décollage)
411	2015/04/29	2015/04/24		Administration de la navigation aérienne	1	1/14/0349	Exploitation d'un système A-SMGCS (système de guidage et surveillance des mouvement au sol des aéronefs en phase d'atterrissage ou décollage)
412	2015/05/20	2015/05/15	Aflons Strupp g.m.b.h	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2015/0619/114	Exploitation de trois élévateurs à fourches
413	2015/05/20	2015/05/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	1	1/2014/0127/135	Construction et exploitation d'un immeuble administratif dénommé Business Center Contern 975/5060 et 976/5061
414	2015/05/13	2015/05/20	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur et Madame Flies	3A	3A/2012/1504/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler 25 an de Steekaulen
415	2015/05/13	2015/05/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Findel Business Center S.A.	1	1/14/0586	Modification suite à la réception (arrêté 1/09/0271)
416	2015/04/27	2015/04/16	Inspection du Travail et des Mines	Findel Business Center S.A.	1	1/14/0586	Demande pour mise en conformité des installations B2, C1 et C2 du complexe administratif Business Center Findel

417	2015/05/04	2015/04/28	Inspection du Travail et des Mines	Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.	1	1/14/0567	Demande de modification non-substancielle relative à la modification des aménagements (arrêté 1/10/0380) rue Lou Hemmer, Findel
418	2015/06/10	2015/06/02	Inspection du Travail et des Mines	Proactif a.s.b.l.	3A	3A/2015/0779/131	Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches
419	2015/04/29	2015/04/24	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	P&T Luxembourg	3	3/15/0040	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à la rue de Trèves à Findel
420	2015/04/29	2015/04/24	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	P&T Luxembourg	3	3/15/0039	Aménagement et exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler
421	2015/04/29	2015/04/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Post Luxembourg	3	3/2015/0039/145	Modification de l'émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler Vir Herel
422	2015/04/27	2015/04/15	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Findel Business Center S.A.	3	3/2015/0040/145	Exploitation d'un ensemble d'ondes électromagnétiques à Findel, route de Trèves 691/2813
423	2015/04/27	2015/04/08	Inspection du Travail et des Mines	P&T Luxembourg	3	3/2015/0040/145	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à la rue de Trèves à Findel
424	2015/04/27	2015/04/08	Inspection du Travail et des Mines	P&T Luxembourg	3	3/2015/0039/145	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler
425	2015/05/20	2015/05/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Service des eaux de l'administration communale de la ville de Luxembourg	3A	3A/2015/0306/114	Exploitation d'un pont roulant à Sandweiler, rue de la Vallée
426	2015/06/03	2015/05/22	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale des habitations à bon marché	3A	3A/2015/0650/114	Exploitation de deux ascenseurs à Luxembourg 2B Kalchesbruck
427	2015/02/18	2015/02/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Automobile s.à r.l. La société nationale de circulation	3A	3A/2015/0021/114	Exploitation d'une nacelle
428	2014/12/24	2014/12/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Aldi Marché s.à r.l.	1	1/2013/0087/118	Extension du centre commercial à Sandweiler op der Hohlkaul
429	2014/12/02	2014/11/26		Administration de la navigation aérienne	1	1/14/0349	Enquête pour l'exploitation d'un système A-SMGCS (système de guidage et surveillance des mouvements au sol des aéronefs en phase d'atterrissage ou décollage)
430	2015/03/04	2015/02/24	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Chaux de Contern S.A.	1	1/15/0094	Modification du délai de réception (arrêté 1/13/0248) pour le site Section C Contern à Contern
431	2015/02/25	2015/02/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Chaux de Contern S.A.	1	1/14/0127	Construction et exploitation d'un immeuble administratif à Contern
432	2015/02/25	2015/02/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/15/0059	Exploitation d'un atelier de réparation temporaire pour le site Aéroport de Luxembourg
433	2015/02/11	2015/02/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2015/0004/114	Exploitation d'une nacelle automotrice
434	2015/02/11	2015/02/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2015/0005/114	Exploitation d'une nacelle automotrice
435	2015/02/11	2015/02/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/15/0075	Modification et cessation de l'arrêté 1/09/0541/A pour le site de l'aéroport
436	2015/02/11	2015/02/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/2015/0071/125	Exploitation temporaire d'une installation de chauffage et d'un réservoir d'une capacité de 10.000 litres de gasoil à Findel/Aéroport, anciens halls Cargolux
437	2015/01/28	2015/01/23	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/2015/0059/125	Exploitation temporaire du hangar B Cargolux à Findel 1266/4070 pour la réparation d'un avion
438	2015/01/19	2015/01/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2014/1661/114	Exploitation d'une potence
439	2015/01/19	2015/01/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2014/1662/114	Exploitation d'une potence
440	2015/01/19	2015/01/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Chaux de Contern S.A.	3A	3A/2014/116/114	Exploitation d'une potence
441	2015/01/09	2014/12/29	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Chaux de Contern S.A.	1	1/13/0248	Aménagement et exploitation d'une fabrication de béton et d'une zone d'activités et son extension
442	2015/01/26	2015/01/16	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2015/0005/114	Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une nacelle automotrice
443	2014/12/24	2014/12/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration communale de Sandweiler	3A	3A/2014/1472/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler 113 rue d'Itzig
444	2014/12/24	2014/12/18	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2014/1401/149	Exploitation d'un gerbeur manuel
445	2014/12/30	2014/12/09	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Chaux de Contern S.A.	1	1/2014/0127/135	Construction et exploitation d'un immeuble administratif dénommé Business Center Contern 975/5060 et 976/5061
446	2014/12/17	2014/12/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2005/0368/1035/123	Dérogation concernant le renouvellement d'épreuve de résistance périodique décennale du réservoir de 24.850 litres contenant de l'azote liquide et d'un réservoir d'un volume 26.316 litres d'azote liquide
447	2014/12/17	2014/12/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2009/0042/109 dérog 116	Dérogation concernant le renouvellement d'épreuve de résistance périodique décennale du réservoir de 27.733 litres contenant de l'azote liquide et d'un réservoir d'un volume 680 litres d'azote liquide
448	2014/12/17	2014/12/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2004/0505/51035/123 dérog 116	Dérogation concernant le renouvellement d'épreuve de résistance périodique décennale du réservoir de 27.120 litres contenant de l'azote liquide et
449	2015/03/25	2015/03/17	Inspection du Travail et des Mines	Grethen s.à r.l.	3A	3A/2015/0275/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
450	2015/01/14	2015/01/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Mathis Prost	3A	3A/2014/1715/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
451	2014/12/12	2014/12/10	Inspection du Travail et des Mines	Materiel Elwe Service S.A.	3A	3A/2014/1715/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
452	2014/11/26	2014/11/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Monsieur Fernand Nothum	3A	3A/2014/1233/114	Exploitation d'un monte escaliers
453	2015/02/11	2015/02/09	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/15/0071	Installation de chauffage temporaire à l'aéroport de Findel
454	2015/01/20	2015/01/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2014/1756/114	Exploitation d'un pont-élévateur
455	2015/01/28	2015/01/22	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de circulation automobile s.à r.l.	3A	3A/2015/0021/114	Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'une nacelle
456	2014/12/24	2014/12/17	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2014/1756/114	Exploitation d'un pont-élévateur
457	2015/03/25	2015/03/17	Inspection du Travail et des Mines	Service des eaux de l'administration communale de la ville de Luxembourg	3A	3A/2015/0306/114	Demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un pont roulant à la station de pompage Birelergrund
458	2014/12/24	2014/12/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	3	3/2014/0010/106	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques à Findel, rue de Trèves
459	2018/11/28		Inspection du Travail et des Mines	Thyssenkrupp ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2014/1472/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler 113 rue d'Itzig
460		2014/05/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	3/14/0010	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques
461		2014/05/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/14/0161	Mise hors service du réservoir n°3
462		2010/09/09	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Ministère du Développement durable et des infrastructures	1	1/10/0370	Modification 1/02/0130
463	2013/01/31		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0344	Modification 1/11/0554 concernant la ligne de production Tyvek 3
464	2014/04/14	2014/04/03	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0285	Demande d'autorisation pour silos pour lignes Tyvek 3 et 5

465	2006/11/13	2006/11/10	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Felix Giorgetti s.à r.l.	3	3/06/0254	Exploitation d'un chantier d'enlèvement d'amiante à Sandweiler 45 rue d'Itzig
466		2003/10/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tycon S.A.	1	1/08/0398	Modification arrêté 1/03/0515
467		2012/03/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Somaco S.A.	1	1/11/0203	Modification arrêté 1/10/0344
468	2012/07/20		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/12/0153	Modification des conditions d'exploitation
469	2012/07/20		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2011/0554	Mise en conformité de la ligne de production de feuilles Tyvek
470	2007/10/16	2007/08/02	Inspection du Travail et des Mines	Bar Concept s.à r.l.		ITM-CL 54.1 et ITM-CL	Exploitation du restaurant Waissen Haff
471	2009/12/12		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Air Liquide S.A.	1	1/2009/0042/109	Augmentation de la capacité de stockage d'azote liquide pour l'unité de production Tyvek@ de Dupont à Itzig 2166/5966
472	2009/02/11	2008/12/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2008/0329/123	Mise à jour des installations de la ligne de production de film polyester (L4) à Itzig 2166/5695, 2166/5696, 2166/5899, 2166/5899, 2166/5900 et 2166/6151
473			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours S.A.	1	1/2007/0567/123	Construction, installation et exploitation d'une installation industrielle destinée à la production de vapeur et d'eau chaude
474	2009/03/03	2009/02/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours S.A.	1	1/2007/567/123	Construction, installation et exploitation d'une installation industrielle destinée à la production de vapeur et d'eau chaude
475	2009/02/11	2009/02/04	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Ceduco S.A.	1	1/07/0567	Installation d'une installation industrielle destinée à la production de vapeur et d'eau chaude
476	2009/05/06	2009/04/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours S.A.	1	1/09/0126	Modification de l'arrêté 0/03/0009
477	2009/07/16	2009/07/14	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours S.A.	1	1/09/0187	Modification du système de transport de granulés
478	2009/07/16	2009/07/14	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours S.A.	1	1/08/0499	Exploitation d'une station d'épuration biologique et un échangeur de chaleur
479	2009/07/28	2009/07/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2009/0187/123	Modification du système de transport de granulés
480	2009/03/03	2009/02/27	SGB Luxembourg	Association Momentanée Cargolux	3A	3A/2009/0103/114	Exploitation de quatre plate-formes à Findel, Chantier Cargolux
481	2009/02/11	2009/01/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2008/0130/114	Exploitation d'un chariot élévateur
482	2009/09/14	2009/09/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2007/1205/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
483	2009/03/10	2009/03/09	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/08/0306	Aménagement et exploitation d'un immeuble administratif
484	2009/03/18	2009/03/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Somaco S.A.	1	1/2008/0306/135	Construction et exploitation d'un immeuble administratif à Findel
485	2008/04/21		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	3	3/06/0088	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler, Zone industrielle «Schaedhaff» no.cad 828/4388 (Zone industrielle Rolach)
486	2008/03/05		Inspection du Travail et des Mines	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2008/0130/114	Exploitation d'un chariot élévateur
487	2008/02/08		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tycon S.A.	1	1/03/0515	Fabrication d'enveloppes en Tyvek
488	2008/01/08		Inspection du Travail et des Mines	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2007/1205/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
489	2008/01/08		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	1	1/2006/0704/37905/136	Exploitation d'un chantier de démolition et d'excavation
490	2008/01/08	2008/01/02	Inspection du Travail et des Mines	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2007/1205/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
491	2008/01/08	2008/01/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	1	1/2006/0704/37905/136	Exploitation d'un chantier de démolition et d'excavation
492	2008/02/08	200/02/06	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tycon S.A.	1	1/03/0515	Fabrication d'enveloppes en Tyvek
493	2008/03/05	2008/02/29	Inspection du Travail et des Mines	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2008/0130/114	Exploitation d'un chariot élévateur
494	2008/04/21	2008/04/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	1	1/07/0376	Installation et exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques 828/4388
495	2008/04/21	2008/04/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	3	3/06/0088	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétiques à Sandweiler, Zone industrielle «Schaedhaff» no.cad 828/4388 (Zone industrielle Rolach)
496	2008/10/20		Inspection du Travail et des Mines	Energie et Environnement S.A.	3A	3A/2008/1255/114	Exploitation d'un gerbeur
497	2008/04/21	2008/04/18	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Administration des Bâtiments publics	1	1/07/0376	Aménagement et exploitation d'un centre de séjour pour les étrangers en situation irrégulière à Sandweiler rue de Trèves
498	2008/02/20	2008/02/18	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	GA Maintenance S.A.	1	1/02/0495	Installation et exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien d'avions de sport
499	2008/02/20		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	GA Maintenance S.A.	1	1/02/0495	Installation et exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien d'avions de sport
500	2008/03/26		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/07/0483	Modification du concept de fourniture de l'énergie électrique
501	2008/04/21		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/05/0468/A	Exploitation dans l'enceinte de l'aéroport de Luxembourg, plus précisément sur un fonds inscrit da la commune de Sandweiler 620/4767
502	2008/03/26	2008/03/25	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/07/0483	Modification du concept de fourniture de l'énergie électrique
503	2008/03/26		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/07/0483	Modification du concept de fourniture de l'énergie électrique
504	2008/04/30	2008/04/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/2007/0483/37907/106	Exploitation d'un poste de transformation d'une puissance de 2.000 kVA en remplacement du poste de transformation de 500kVA à Findel Terminal A
505	2008/05/20	2008/05/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	GA Maintenance S.A.	1	1/2002/0495/71742/118	Exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien pour avions au Findel 647/2612
506	2008/07/17	2008/07/09	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/06/0647/B	Modification de la condition 5 de l'article 1er de l'arrêté modifié 1/06/0647
507	2008/07/08	2008/07/08	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/2007/0515/106	Exploitation d'une cuisine dans l'enceinte du Terminal A à Findel /Aéroport
508	2008/07/30	2008/07/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	CAE Aviation s.à r.l.	1	1/2006/0427/71812/118	Exploitation d'un atelier de réparation pour avions à Findel 657/2768
509	2008/01/14		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/2007/0611/106	Exploitation d'un chantier de démolition, d'excavation et de terrassement à Findel
510	2008/01/14		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Recyfe S.A.	1	1/07/0259	Suppression de deux étangs de rétention
511	2008/01/14		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Recyfe S.A.	1	1/07/0259	Suppression de deux étangs de rétention
512	2008/01/14	2008/01/14	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/2007/0611/106	Exploitation d'un chantier de démolition, d'excavation et de terrassement à Findel
513	2008/03/13	2008/03/12	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/07/0611 - 07/PE/04	Finalisation des travaux ayant été autorisés par l'arrêté 1/04/0293
514	2008/04/30	2008/04/28	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/2007/0611/106 mod.	Exploitation d'un chantier de démolition, d'excavation et de terrassement et construction d'un gros-œuvre à Findel
515	2008/06/17	2008/06/16	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/08/0086	Modification arrêté 1/03/0009
516	2008/06/17	2008/06/16	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/08/0183	Modification arrêtés 1/96/0952 et 1/02/0174

517	2008/04/24	2008/06/19	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2008/0086/123	Installation et exploitation dans l'enceinte du site industriel Dupont de Nemour à Contern/Hesperange 2166
518	2008/01/10	2008/01/08	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à r.l.	1	1/06/0704/A	Prolongation de la validité de l'arrêté 1/06/0704
519	2008/01/14	2008/01/14	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Recyfe S.A.	1	1/07/0259	Suppression de deux étangs de rétention
520	2008/01/30	2008/01/29	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre	1	1/2007/0533/136	Exploitation d'un forage de reconnaissance pour l'approvisionnement en eau à Sandweiler
521	2008/07/22	2008/07/21	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/08/0202	Excavation et terrassement en vue de l'implantation d'un immeuble administratif à Findel 9/598
522	2008/07/31	2008/07/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Somaco S.A.	1	1/2008/0202/135	Excavation et terrassement en vue de l'implantation d'un immeuble administratif à Findel 9/598
523	2015/11/25	2015/11/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Monsieur et Madame Schiltz-Neuman		EAU/AUT/15/0931	Gestion des eaux dans le cadre de la rénovation et de l'exploitation d'un hôtel
524	2015/09/02	2015/08/26	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Syndicat intracommunal de Dépollution des Eaux résiduaires de l'Est		EAU/AUT/15/0469	Construction et exploitation d'un bassin d'orage avec bassin de rétention à Sandweiler et modification du déversoir WS13 à Oetrange
525	2015/08/26	2015/08/19	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0234	Exploitation du captage de source Bierelergrund B1
526		2015/08/14	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0237	Exploitation du captage de source Bierelergrund B4
527	2015/01/02	2014/07/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration des Ponts et Chaussées		EAU/AUT/14/0550	Renforcement du réseau d'eaux usées par le remplacement du collecteur existant d'un diamètre de 300mm par 400mm
528	2015/07/21	2015/07/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Syndicat intracommunal de Dépollution des Eaux résiduaires de l'Est		EAU/AUT/15/0463	Poste d'un collecteur d'eaux mixtes à Sandweiler
529	2015/09/16	2015/09/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0238	Exploitation du captage de source Bierelergrund B5
530	2015/09/16	2015/09/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0239	Exploitation du captage de source Bierelergrund B5 A
531	2015/09/16	2015/09/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0235	Exploitation du captage de source Bierelergrund B2
532	2010/12/17	2010/07/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Marbrerie Jacquemart s.à r.l.	1	1/07/0037	Exploitation d'une marbrerie à Luxembourg 2 rue Kalchesbruck
533	2006/12/05	2006/12/01	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Felix Giorgetti s.à r.l.	1	1/06/0541	Excavation et terrassement d'un complexe d'immeubles adm. Et comm.
534	2003/04/25	2003/04/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Belaton S.A.	1	1/2003/0125/51017/113	Exploitation d'une usine destinée à la fabrication de baignoires et de receveurs de douches en acrylique
535	2006/06/27	2006/06/27	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Antholux S.A.	1	1/06/0186	Modification arrêté 1/04/0028
536	2005/12/19	2005/12/13	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Antholux S.A.	1	1/2004/028/06370/114	Exploitation d'un hall commercial 10/4367
537	2004/07/06	2004/07/05	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Antholux S.A.	1	1/04/0029	Exploitation d'un hall commercial 10/4367
538			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire			ITM-CL 29.4 / ITM-CL 48.3 / ITM-CL 49 / ITM-CL 53 / ITM-CL 51 / ITM-CL 61.1 /	
539	2003/03/06		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Aral Luxembourg S.A.			Exploitation d'un dépôt de gaz, d'une colonne distributrice de gaz et d'un compresseur à la station-service Aral à Findel
540	2004/01/15	2004/01/13	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Engineering Products	1	1/03/0070	Installation de mélange et de transport pour l'usine Tyvek
541	2003/12/01	2003/11/28	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	3A	3A/2003/0700/51035/114	Exploitation de deux élévateurs à fourches
542	2006/02/22	2006/02/21	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2005/0521/51178/109	Modification de la puissance frigorifique de l'installation de climatisation de l'installation de thermo liage
543	2004/10/13	2004/10/11	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2004/0245/51174/109	Exploitation d'une unité de traitement de surface de film polyester par effet Corona
544	2006/02/01	2006/01/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Engineering Products	1	1/05/0521	Modification de l'arrêté 1/03/0246
545	2005/04/26	2005/04/25	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	3	3/05/0012	Exploitation d'un chantier d'enlèvement d'amiante
546	2006/04/19	2006/04/18	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/04/0505	Exploitation sur le territoire Om Hierkiemert de la commune de Hesperange une usine pour la production de Typar
547	2005/11/09	2005/11/07	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/04/0505/B	Prolongation de l'exploitation sur le territoire Om Hierkiemert de la commune de Hesperange une usine pour la production de Typar
548	2005/09/28	2005/09/26	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2004/0449/51035/109	Exploitation d'une nouvelle unité de feuil
549	2005/04/29	2005/04/28	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/04/0505/A	Exploitation sur le territoire Om Hierkiemert de la commune de Hesperange une usine pour la production de Typar
550	2005/08/02	2005/07/29	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/04/0449	Construction d'un bâtiment pour unité de recouvrement de feuil
551	2006/05/22	2006/05/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2004/0505/51035/123	Exploitation de la ligne de production non-tissé Typar à Hesperange
552	2006/05/19	2006/05/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/06/0066	Mise en conformité de l'équipement Tank Farm
553	2006/05/11	2006/05/05	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/06/0066	Mise en conformité de l'équipement Tank Farm
554	2006/12/13	2006/12/12	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2006/0514/51035/109	Augmentation de la capacité de stockage d'un réservoir de DMIP de 30 Tonnes à Itzig 2166/5903
555	2005/12/05	2005/12/02	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2003/0009/51035/109	Exploitation d'une centrale d'énergie à Contern/Hesperange 2166
556	2006/08/21	2006/08/07	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/06/0326	Modification différentes installations de production de froid
557	2006/07/12	2006/07/10	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/05/0368	Transformation et exploitation de la ligne de production de feuil Tyvek
558	2006/08/16	2006/08/14	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2005/0368/51035/123	Exploitation d'une ligne de production de feuil
559	2005/04/29	2005/04/28	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0435	Mise en conformité des installations de la ligne de production 6 Cronar
560	2004/12/17	2004/12/10	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2002/0435/51174/109	Exploitation de la ligne de production 6 Cronar
561		2004/03/16	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0435	ligne de production de films polyester 6 Cronar
562	2005/03/09	2005/03/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2002/0469/51174/109	Cessation d'activités d'un réservoir de fuel lourd à Itzig
563	2003/02/27	2003/02/26	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/01/0378	Installation et exploitation des équipements nécessaires à l'utilisation de diméthyle isophtalate liquide dans la production de Hytel

564	2004/02/18	2004/02/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/0/0397	Modernisation de la station de chargement/déchargement pour les produits méthanol, éhylèneglycol, et de triéthylèneglycol
565	2003/04/25	2003/04/24	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0205	Exploitation de l'usine existante Mylar IV
566	2003/04/25	2003/04/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2002/0205/51174/109	Agrandissement de l'usine Mylar IV
567	2003/03/04	2003/02/10	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0174	Renouvellement des autorisations pour les lignes L1, L2, L3
568	2001/10/08	2001/10/03	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	3/01/0139	Assainissement d'amiante des sites Dupont de Nemours
569	2006/01/26	2006/01/25	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2002/0174/51174/109	Exploitation de trois lignes de production de films polyester (L1, L2, L3)
570	2004/10/28	2004/10/28	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/02/0174/c	Mise en conformité des réservoirs 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13 et 14
571	2005/11/28	2005/11/25	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/03/0009/A	Recours gracieux
572	2005/06/27	2005/06/22	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/03/0009	Renouvellement des autorisations pour des installations de Power House
573	2005/02/04	2005/01/21	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/03/0009	Renouvellement des autorisations pour des installations de Power House
574				Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/03/0009	Renouvellement des autorisations pour des installations de Power House
575				Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/03/0009	Renouvellement des autorisations pour des installations de Power House
576	2010/02/05	2010/01/26	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/09/0541	Cessation d'activité du hangar de maintenance aéronautique situé aux abords du parking P3
577	2009/12/12	2009/12/11	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Air Liquide S.A.	1	1/2009/0042/109	Augmentation de la capacité de stockage d'azote liquide pour l'unité de production Tyvek@ de Dupont à Itzig 2166/5966
578	2009/12/10	2009/12/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/2009/0032/125	Assainissement de l'ancienne station de distribution de carburant essence-aviation 657/2786
579	2009/12/08	2009/12/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/07/0408	Modification l'établissement
580	2009/12/04	2009/11/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CIGR-Syrdall a.s.b.l.	3A	3A/2009/1355/131	Exploitation d'un élévateur à fourches
581	2009/12/04	2009/11/27	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CWS N.V.	3A	3A/2008/1255/114	Exploitation d'un gerbeur
582	2009/12/04	2009/11/24	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2009/1491/131	Exploitation d'une grue de chantier
583	2009/11/18	2009/11/10	Inspection du Travail et des Mines	CIGR-Syrdall a.s.b.l.	3A	3A/2009/1355/131	Exploitation d'un élévateur à fourches
584	2009/01/18	2009/11/27	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/09/0032	Décontamination partielle du site de la station de distribution d'essence-aviation
585	2009/01/18	2009/11/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/09/0402	Adaptation de la fréquence de contrôle des rejets de polluants dans l'atmosphère du groupe électrogène de secours
586	2009/01/18	2009/11/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Findel Business Center S.A.	1	1/07/0046/A	Prolongation
587	2007/01/12	2007/01/11	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Aéroport du Luxembourg S.A.	1	1/06/0647	Cessation d'activité d'un complexe immobilier situé aux abords du parking P5 657/2787
588	2007/02/06	2007/02/05	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/06/0521 - 06/PE/04	Aménagement et exploitation dans l'enceinte de l'aéroport
589	2007/02/06	2007/02/02	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2006/0652/51035/123	Modification de certaines installations dans l'enceinte de l'usine Tyvek 2166/5966
590	2007/02/26	2007/02/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/2006/0521/53020/106	Exploitation d'un dépôt temporaire de déchets contaminés 620/4767 et 654/5548
591	2007/03/21	2007/03/19	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Ministère des Transports	1	1/02/0130/C	Modification substantielle de l'aéroport de Luxembourg
592	2007/04/10	2007/04/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Ministère des Transports	1	1/2002/0130/37902/106	Exploitation de l'aéroport du Luxembourg
593	2007/05/14	2007/05/11	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux-Airport S.A.	1	1/2004/0275/53086/106 prol.	Prolongation du délai de mise en exploitation du parking souterrain (4.000 emplacements)
594	2008/05/26	2008/05/26	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/06/0521/B	Exploitation d'un dépôt temporaire de déchets de tarmac contaminés
595	2007/07/05	2007/07/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/2005/0460/53086/106	Mise à jour des installations de la nouvelle aérogare
596	2007/07/24	2007/07/23	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Aéroport du Luxembourg S.A.	1	1/07/0352	Aménagement et exploitation d'un parking souterrain à l'aéroport de Luxembourg
597	2007/08/10	2007/08/08	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/06/0521/A	Aménagement et exploitation dans l'enceinte de l'aéroport
598	2007/08/17	2007/08/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux-Airport S.A.	1	1/2007/0352/53086/106	Exploitation d'un parking souterrain (4.000 emplacements)
599	2007/08/22	2007/08/22	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/06/0647/A	Modification de l'arrêté 1/06/0647
600	2007/11/16	2004/11/15	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Luxairport S.A.	1	1/2007/0446/37907/136	Cessation d'activités de l'ancienne aérogare
601	2007/12/05	2006/12/01	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Luxair S.A.	1	1/04/0393/B	Prolongation du délai de mise en exploitation de l'extension du centre de fret aérien d'une surface brute de 11.960 m2
602	2007/12/13	2007/12/18	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Recyfe S.A.	1	1/07/0259	Demande de modification non-substantielle
603	2007/10/23	2007/10/23	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Garage Winandy s.à r.l.	1	1/2000/0517/71692/114	Exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien pour voitures automobiles
604	2007/01/18	2007/01/17	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Terrabel Development	1	1/2001/0339/413204/117 prol.2	Mise en exploitation d'un complexe administratif et résidentiel dénommé Parc du Levant
605	2007/02/26	2007/02/08	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Terrabel Development	3	3/06/0326	Modification des surfaces d'utilisation dans l'enceinte du complexe administratif
606	2007/02/07	2007/02/06	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Terrabel Development	1	1/01/0339/C	Exploitation d'un complexe administratif et résidentiel dénommé Parc du Levant
607	2007/02/26	2007/02/22	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Terrabel Development	3	3/06/0326	Modification des surfaces d'utilisation dans l'enceinte du complexe administratif, résidentiel et commercial dénommé Parc du Levant
608	2007/03/12	2007/03/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Terrabel Development	3	3/2006/0326/413204/113	Modification de certaines installations dans l'enceinte du complexe administratif, résidentiel et commercial dénommé Parc du Levant
609	2007/03/30	2007/03/30	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Monsieur et Madame Brentjens-Burnet	3	3/07/0046	Exploitation d'un chantier d'enlèvement d'amiante rue Michel Rodange 13
610	2007/04/16	2007/04/16	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	J.M. Leufgen S.A.	3	3/07/0046	Assainissement du bâtiment situé au 13 rue Michel Rodange
611	2007/04/24	2007/04/24	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	J.M. Leufgen S.A.	1	1/2005/0454/71487/121	Effectuer travaux d'assainissement d'amiante-ciment (air libre) 13 rue Michel Rodange
612	2007/06/28		Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Terrabel Development	3	3/06/0326/RG	Aménagement et exploitation d'un immeuble à caractère administratif, commercial et résidentiel, dénommé Parc du Levant
613	2007/03/21	2007/03/20	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Water!eau International S.A.	1	1/07/0056	Cessation d'activité de la production de matelas pour lit aquatique 828/4392
614	2007/07/26	2007/07/25	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Water!eau International S.A.	1	1/2007/0056/51177/114	Cessation d'activité de la production de matelas pour lit aquatique 828/4392
615	2007/01/08	2007/01/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Felix Giorgetti s.à r.l.	1	1/2006/0541/415355/133	Exploitation d'un complexe administratif dénommé Business Center 691/2813
616	2007/01/12	2007/01/11	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Felix Giorgetti s.à r.l.	1	1/06/0541	Implantation d'un complexe d'immeubles à caractère administratif et commercial 691/2813
617	2007/01/26	2007/01/24	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Cegedel Net S.A.	3	3/06/0082	Autorisation retirée
618	2007/02/12	2007/02/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cegedel Net S.A.	1	1/2006/0305/52143/135	Exploitation d'une installation de réfrigération au poste de transformation et de réparation sis à Findel
619	2007/02/12	2007/02/09	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Déménagements Movers by Immosil	3A	3A/2006/0894/53104/114	Exploitation d'une plate-forme élévatrice

620	2007/02/26	2007/02/16	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	3	3/2006/0088/55016/106	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques 828/4388
621	2007/03/06	2007/03/02	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Société Garage Winandy Frères senc	1	1/00/0517	Aménagement et exploitation d'un atelier d'entretien et de réparation pour véhicules avec salle d'exposition pour voitures 11 Kalchesbruck
622	2007/03/12	2007/03/08	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	1	1/03/0215	Installation et exploitation 1039/4640
623	2007/03/13	2007/03/09	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	1	1/03/0224	Installation et exploitation 9/487
624	2007/05/24	2007/05/23	Inspection du Travail et des Mines	Huffer und Soehne gmbh	3A	3A/2007/0506/53076/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
625	2007/10/23	2008/10/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Garage Winandy s.à r.l.	1	1/2000/0517/71692/114	Exploitation d'un atelier de réparation et d'entretien pour voitures automobiles
626	2007/06/04	2007/06/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	1	1/2003/0224/55016/106	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques 9/487
627	2007/06/11	2007/06/07	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CLB S.A.	3A	3A/2007/0506/53076/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
628	2007/06/11	2007/06/06	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	SNCH s.à r.l.	3	3/07/0148	Exploitation d'un chantier d'enlèvement d'amiantes rue de Luxembourg 11
629	2007/08/22	2007/08/21	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	1	1/2003/0215/55016/106	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques 1039/4640
630	2007/09/05	2007/08/31	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Felix Giorgetti s.à r.l.	1	1/2007/0046/415355/113	Exploitation d'un complexe d'immeubles administratifs 691/2813
631	2007/09/14	2007/08/31	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Tango S.A.	1	1/05/0536	Exploitation d'un émetteur d'ondes électromagnétique
632	2007/10/29	2007/10/24	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Felix Giorgetti s.à r.l.	1	1/07/0046	Construction et exploitation d'un complexe administratif et commercial 691/2813
633	2007/11/23	2007/11/21	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/07/0069	Construction et exploitation d'un immeuble administratif (immeuble F8) 9/599
634	2007/12/12	2007/12/04	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Tango S.A.	1	1/2005/0536/55016/106	Exploitation d'un ensemble d'émetteurs d'ondes électromagnétiques 704/4929
635	2007/01/16	2007/01/16	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/06/0652	modification projet TYV-202 (arrêté 01/04/0449)
636	2007/02/06	2007/02/05	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2006/0269/51035/123	Extension de l'usine Hytrel à Itzig
637	2007/02/07	2007/02/06	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/06/0269	Installation et exploitation à hesperange de deux nouvelles lignes de production avec extrudeuses
638	2007/03/12	2007/03/08	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/06/0661	Modification projet NOVA 1 TYV-151 - ligne 3
639	2007/05/04	2007/05/03	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2006/661/51035/123	Modification de l'adaptation de la ligne de production de feuil Tyvec ligne 3 2166/5966
640		2015/06/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Petro-Center S.A.	1	1/15/0161	Modifications de la station-service
641	2015/06/03	2015/06/01	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/14/0549	Modification de l'aménagement intérieur et des équipements (arrêté 1/10/0380)
642		2014/10/29	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2014/1401/149	Exploitation d'un gerbeur manuel
643		2014/10/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/09/0541	Cessation d'activité du hangar de maintenance aéronautique situé aux abords du parking P3
644		2014/10/13	Inspection du Travail et des Mines	MIG s.à r.l.	3A	3A/2014/1162/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
645		2014/09/19	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0285	Silos pour lignes Tyvec 3 et 5
646		2014/09/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/14/0180	Modification au Blowdown Cell - Tyvec
647		2014/05/25		B&P Motors s.à r.l.	3		Installation d'un garage en mécanique (F33 et F11)
648		2014/09/10	Inspection du Travail et des Mines	Thyssenkrupp ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2014/1233/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 9 rue Michel Rodange
649		2014/09/10	Inspection du Travail et des Mines	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	3A	3A/2014/1104/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 12 rue Duchscher
650		2014/08/28	Inspection du Travail et des Mines	EJC Trapenliftservice s.à r.l.	3A	3A/2014/1104/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler 12 rue Duchscher
651		2014/07/22	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2013/0285/123	Exploitation de 3 silos pour le stockage de granulés à Itzig 2166/5966
652		2014/07/15	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/13/0277	locaux administratifs et hangar pour Air Rescue
653		2014/08/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Aldi Marché s.à r.l.	1	1/13/0087	Modification des installations (arrêté 1/95/0432)
654		2014/08/21	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0510/114 mod.	Exploitation de 3 crics d'avion
655		2014/08/18	Inspection du Travail et des Mines	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/2014/0161/148	Mise hors service d'un réservoir souterrain d'un capacité de 20.000l
656		2014/08/14	Inspection du Travail et des Mines	Luxembourg Air Rescue	1	1/2013/0277/113	
657		2014/08/08	Inspection du Travail et des Mines	Administration communale de Sandweiler	3A	3A/2014/0850/149	Exploitation d'une plate-forme pour personnes à mobilité réduite rue de la Gare 25
658		2014/08/06	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2014/0180/125	Modification de la ligne de production TYVEK 2166/5966
659		2014/07/18	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Syrdall Heem a.s.b.l.	3	3/12/5016	Centre psycho-géatrique
660		2014/07/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	3/13/0215	Emetteur d'ondes électromagnétiques - L0336
661		2014/07/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	3/13/0215	Emetteur d'ondes électromagnétiques - L0336
662		2014/06/27	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	3/14/0010	Emetteur d'ondes électromagnétiques - L0336
663		2014/06/13	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2013/1906/139	
664				Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2013/1906/139	
665		2014/06/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0285	Silos pour lignes Tyvec 3 et 5
666		2014/05/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0413	Modification de la méthode de mesure de la charge organique - station d'épuration
667		2014/05/23	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2013/1906/139	Demande d'autorisation pour l'exploitation d'un laser portable de la classe 3B
668		2014/05/19	Inspection du Travail et des Mines	Bong Security Solutions S.A.	3A	3A/2014/0485/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
669		2014/05/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Tango S.A.	3	3/14/0010	Emetteur d'ondes électromagnétiques
670		2014/05/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/14/0161	Mise hors service du réservoir n°3
671		2014/05/14	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0344/123	Modification de la ligne de production TYVEK 2166/5966
672			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0413	Modification de la méthode de mesure de la charge organique - station d'épuration
673		2014/04/29	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Lux-Airport S.A.	1	1/14/0019	Modification arrêté 1/10/0218
674		2014/04/29	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3	3/2013/0107/147	Exploitation d'un transformateur
675		2014/04/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Chaux de Contern S.A.	3B	3B/14/00101	Excavation et terrassement pour un bâtiment administratif
676		2014/04/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/13/0277	locaux administratifs et hangar pour Air Rescue
677		2014/04/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/13/0277	locaux administratifs et hangar pour Air Rescue
678		2012/06/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Centre Penitentiaire de Luxembourg	1	1/12/0015	Modification des installations dans le bâtiment H1
679		2013/03/18	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de la navigation aérienne	3	3/12/0052	Modification des installations de climatisation du radar (arrêté 1/03/0490/A)
680		2013/05/17		Dupont de Nemours	1	1/12/0392	Installation et Exploitation d'un 'Dampferzeuger' supplémentaire
681		2014/04/04	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxembourg Air Rescue	1	1/13/0277	locaux administratifs et hangar pour Air Rescue
682		2014/04/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/14/0010	Modification des installations (arrêtés 1/05/0368 - 1/12/0344)
683		2014/03/31	Inspection du Travail et des Mines	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0506/138	Modification, régularisation et exploitation de la station-service Esso

684		2014/03/31	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/11/0350	travaux de décontamination (projet de mise à double voie du tronçon de la ligne ferroviaire Luxembourg-Sandweiler)
685		2014/03/21	Administration de gestion des eaux	Administration Communale de la Ville de Luxembourg - Service des eaux		EAU/AUT/14/0234	Exploitation du captage de source Birelergrund B1
686		2014/03/19	Inspection du Travail et des Mines	Madame Margaret Geerse-Clark	3A	3A/2013/1856/114	Exploitation d'un monte-escaliers am Steffesgaart 31
687		2014/03/07	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de la navigation aérienne	3	3/13/0107	Poste de transformation et centre Datacenter
688		2014/01/28	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0213	Modification d'une installation (arrêté 1/03/0009)
689		2014/03/05	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2013/0320/123	Exploitation d'un réservoir d'azote d'un volume de 24m2 2166/5903
690		2014/01/28	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0213	Modification d'une installation (arrêté 1/03/0009)
691	2014/01/17	2014/01/10	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2013/1812/141	Exploitation d'un nouveau compresseur 2166/6606
692		2014/01/08	Administration de gestion des eaux	Administration communale de Schuttrange		EAU/AUT/13/0602	Réalisation de 5 forages de reconnaissance (GWM 5-9)
693				Chaux de Contern S.A.	1	1/13/0248	Mise en conformité de la zone d'activités et de l'entreprise de fabrication de béton
694		2013/12/31	Inspection du Travail et des Mines	MPG s.à r.l.	3A	3A/2013/1856/114	Exploitation d'un monte-escaliers am Steffesgaart 31
695		2013/12/16	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0344/123	Modification de la ligne de production TYVEK 2166/5966
696	2013/09/27		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/2012/0392/123	Exploitation de deux installations de production de vapeur
697	2013/12/09		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Aldi Marché s.à r.l.	1	1/13/0087	Modification des installations (arrêté 1/95/0432)
698	2013/12/09		Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2013/1408/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur fourgon
699		2013/12/09	Inspection du Travail et des Mines	Automobile s.à r.l. La société nationale de circulation	3A	3A/2013/1486/114	Exploitation d'un pont élévateur à ciseaux
700	2013/12/09		Inspection du Travail et des Mines	Automobile s.à r.l. La société nationale de circulation	3A	3A/2013/1487/114	Exploitation d'un pont élévateur à ciseaux
701		2013/12/03		Chaux de Contern S.A.		EAU/AUT/13/0546	
702		2013/12/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Aldi S.A.	1	1/13/0378	Dépôt de produits pyrotechniques
703	2014/01/31	2013/12/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Aldi S.A.	1	1/13/0378	Dépôt de produits pyrotechniques
704		2013/12/03	Inspection du Travail et des Mines	Aldi S.A.	1	1/2013/0378/118	Dépôt de produits pyrotechniques
705		2013/11/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0344	Modification 1/11/0554 concernant la ligne de production Tyvek 3
706		2013/11/27	Inspection du Travail et des Mines	Mathis Prost	1	1/2011/0073/125	Modification de l'entrepôt de productions pharmaceutiques, phytopharmaceutiques et chimiques
707		2013/11/20	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0320	Modification arrêté 1/11/0169
708		2013/11/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/12/0506	Régularisation et prolongation station-service
709		2013/11/13	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/11/0350	travaux de décontamination (projet de mise à double voie du tronçon de la ligne ferroviaire Luxembourg-Sandweiler)
710		2013/10/28	Administration de gestion des eaux	Chaux de Contern S.A.		EAU/AUT/13/0752	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du PAP Deschtelratt
711		2013/09/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0269	valeurs limites des émissions - groupes électrogène (1/95/0037)
712		2013/10/16	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2013/0934/114	Exploitation de deux ponts élévateurs et dix crics de fosse
713		2013/10/09	Inspection du Travail et des Mines	Banque Internationale à Luxembourg S.A.	1	1/2013/0179/139	Modification de l'installation de climatisation à Findel rue de Trèves 7
714		2013/10/09	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2013/1352/131	Exploitation d'une nacelle
715		2013/10/04	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de circulation automobile s.à r.l.	3A	3A/2013/1487/114	Exploitation d'un pont élévateur à ciseaux
716		2013/10/01	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0392/123 mod.	Exploitation de deux installations de combustion destinées à la production de vapeur
717		2013/09/27	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2013/1352/131	Exploitation d'une nacelle
718		2013/09/25	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0392/123	Exploitation de deux installations de production à vapeur
719		2013/09/25	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2013/1147/114	Exploitation d'un appareil de levage
720		2013/09/25	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2013/1146/114	Exploitation d'un bras de grue
721		2013/09/23	Inspection du Travail et des Mines	Belaton S.A.	1	1/2013/00086/114 ces.	Cessation d'activités partielle de l'usine Belaton
722		2013/09/23	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Banque Internationale à Luxembourg S.A.	1	1/13/0179	Modification des installations (arrêté 1/11/0088)
723		2013/09/19	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2013/1408/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur fourgon
724		2013/09/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0270	Modification concernant les rejets de polluants (1/04/0449)
725			Administration de gestion des eaux	Luxembourg Air Rescue		EAU/AUT/13/0613	Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre de la construction et exploitation de nouveaux hangars te bâtiment administratif
726		2013/09/09	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Banque Internationale à Luxembourg S.A.	1	1/13/0179	Modification des installations (arrêté 1/11/0088)
727		2013/08/27	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2013/1147/114	Exploitation d'un accessoire de levage
728		2013/08/20	Inspection du Travail et des Mines	Mathis Prost	3A	3A/2013/0839/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
729			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0270	Modification concernant les rejets de polluants (1/04/0449)
730			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0269	valeurs limites des émissions - groupes électrogène (1/95/0037)
731			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Mathis Prost	3A	3A/2013/0839/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
732			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/13/0269	valeurs limites des émissions - groupes électrogène (1/95/0037)
733		2013/07/16	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0392	Installation de production de vapeur
734		2013/07/12	Inspection du Travail et des Mines	Association Momentanée Grueber & Movilliat Promotions	3A	3A/2013/0556/114	Exploitation de trois parkings mécaniques à Sandweiler rue Principale 48A
735		2013/07/17	Inspection du Travail et des Mines	Belaton S.A.	1	1/13/0086	cessation d'activité partielle
736		2013/07/09	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2013/0934/114	Exploitation de deux ponts élévateurs et dix crics de fosse
737		2013/07/03	Inspection du Travail et des Mines	Materiel Elwe Service S.A.	3A	3A/2013/0839/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
738		2012/06/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Centre Penitentiaire de Luxembourg	1	1/12/0015	Modification des installations dans le bâtiment H1
739		2013/06/10	Inspection du Travail et des Mines	Lux-Airport S.A.	1	1/2013/0067/135	Modification de certaines installations dans l'enceinte du bâtiment administratif rue de Neudorf 672
740		2013/05/28	Inspection du Travail et des Mines	Lorang S.C.I.	3A	3A/2013/0434/114	Exploitation d'un ascenseur
741		2013/05/15	Inspection du Travail et des Mines	Association Momentanée Grueber & Movilliat Promotions	3A	3A/2013/0556/114	Exploitation de trois parkings mécaniques à Sandweiler rue Principale 48A
742		2013/05/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Lux-Airport S.A.	1	1/13/0067	Mise en conformité (arrêté 1/10/0218)

743		2013/04/26	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Centre Penitentiaire de Luxembourg	1	1/12/0015	Modification des installations dans le bâtiment H1
744		2013/04/23	Inspection du Travail et des Mines	Monsieur Janiak	3A	3A/2011/1115/114	Exploitation d'une plate-forme
745		2013/04/19	Inspection du Travail et des Mines	Lorang S.C.I.	3A	3A/2013/0434/114	Exploitation d'un ascenseur
746			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Lux-Airport S.A.	1	1/13/0067	Mise en conformité (arrêté 1/10/0218)
747		2013/04/17	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/12/0506	Régularisation et prolongation station-service
748		2013/04/16	Inspection du Travail et des Mines	Thyssenkrupp ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2011/1115/114	Exploitation d'une plate-forme
749		2013/04/11	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0448/123	Remplacement de deux installations de climatisation
750		2013/04/11	Inspection du Travail et des Mines	Exploitation forestière et agricole du domaine Scheidhof	1	1/2010/0568/123	Exploitation de la station d'épuration 635/359
751		2013/04/10	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Exploitation forestière et agricole du domaine Scheidhof	1	1/10/0568/A	prolongation
752		2013/03/21	Inspection du Travail et des Mines	Sepagest s.à r.l.	3A	3A/2013/0159/114	Exploitation d'un ascenseur rue Hiel 1
753		2013/02/08	Inspection du Travail et des Mines	Sepagest s.à r.l.	3A	3A/2013/0159/114	Exploitation d'un ascenseur rue Hiel 1
754			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Lux-Airport S.A.	1	1/13/0067	Mise en conformité (arrêté 1/10/0218)
755	2013/05/3	2013/03/14	Inspection du Travail et des Mines	Administration des Bâtiments publics	1	1/2012/0015/125	Transfert de la menuiserie et de l'atelier de peinture/sablage à la transformation et agrandissement de la serrurie et exploitation d'une nouvelle cabine de sablage dans l'enceinte du Centre Penitentiaire à Schrassig
756		2013/03/18	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de la navigation aérienne	3	3/12/0052	Modification des installations de climatisation du radar (arrêté 1/03/0490/A)
757	2013/05/03	2013/03/15	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Administration de la navigation aérienne	1	1/03/0490/A	Prolongation de l'arrêté 1/03/0490
758	2013/01/25	2013/02/08	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0001/114	Exploitation d'un pont élévateur
759	2013/02/08	2013/02/06	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0448	Modification des installations (arrêtés 1/04/0505 - 1/06/0326)
760	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0012/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
761	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0013/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
762	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0010/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
763	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0009/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
764	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0008/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
765	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0002/114	Exploitation d'une grue d'atelier hydraulique
766	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0007/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
767	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0006/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
768	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0005/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
769	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0004/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
770	2013/01/25	2013/02/07	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0003/114	Exploitation d'un chargeur sur pneus
771		2013/01/25	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0448	Modification des installations (arrêtés 1/04/0505 - 1/06/0326)
772	2013/01/31	2013/01/25	Inspection du Travail et des Mines	Monsieur et Madame Flies	3A	3A/2012/1504/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler an de Steekaulen 25
773		2013/01/16	Administration de gestion des eaux	Esso Luxembourg s.à r.l.		EAU/AUT/12/0729	Gestion des eaux dans le cadre de l'exploitation de la station service Esso
774	2013/01/25	2013/01/17	Inspection du Travail et des Mines	Monsieur Arthur Philippe-Capesius	3A	3A/2012/1447/114	Exploitation d'une plate-forme à Sandweiler rue Nicolas Welter 2
775		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0012/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
776		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0011/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
777		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0009/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
778		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0008/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
779		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0007/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
780		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0006/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
781		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0005/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
782		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0003/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
783		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0002/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
784		2013/01/15	Inspection du Travail et des Mines	Lux TP S.A.	3A	3A/2013/0001/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
785			Administration de gestion des eaux	Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre		EAU/AUT/12/0681	Exploitation d'eaux souterraines au site de forages de la solution de secours à Scheidhof
786		2012/11/26	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	1	1/2012/0358/135	Exploitation d'une crèche à Findel 7 rue Lou Hemmer
787			Administration de gestion des eaux	Somaco S.A.		EAU/AUT/12/0536	Prolongation de l'autorisation EAU/AUT/10/0179
788			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxfuel S.A.	1	1/12/0375	Vanne hydraulique
789		2012/08/07	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2012/0685/114	Exploitation d'un chariot élévateur
790			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2012/0685/114	Exploitation d'un chariot élévateur
791		2012/08/01	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/10/0012	Mise en conformité de l'usine Hytrel
792		2012/07/17	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3A	3A/2012/0685/114	Exploitation d'un chariot élévateur
793	2012/07/20	2012/05/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/12/0172	Création d'une plateforme
794		2012/07/03	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0510/114	Exploitation d'un cric d'avion
795		2012/06/22	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Police Grand-Ducale	1	1/11/0365	Dépôt de munitions
796		2012/06/25	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2011/0554/123	Mise en conformité de la ligne de production de feuilles Tyvek
797		2012/06/19	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Marbrerie Jacquemart s.à r.l.	1	1/07/0037	Marbrerie
798		2012/06/19	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0574/114	Exploitation de quatre accessoires de levage
799		2012/06/25	Inspection du Travail et des Mines	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/2010/0201/138	Modification de la répartition des carburants à la station-service
800		2012/05/31	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/10/0201	Modification des installations (arrêté 1/97/0174)
801		2012/05/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/12/0153	Modification arrêté 1/11/0165
802		2012/05/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0110	Modification arrêté 1/04/0505
803		2012/05/30	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/12/0213	Modification arrêté 1/11/0094
804		2012/05/30	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0440/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
805			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0387/114	Exploitation d'un appareil de levage
806		2012/05/10	Administration de l'Environnement	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/10/0201	Modification des installations (arrêté 1/97/0174)
807		2012/05/14	Inspection du Travail et des Mines	Madame Anny Theis-Jung	3A	3A/2012/0350/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Belle-Vue 7

808		2012/05/14	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0440/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
809		2012/04/30	Inspection du Travail et des Mines	Monsieur Francesco Sassi	3A	3A/2012/0313/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Michel Rodange 29
810			Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	ATC Anlagentechnik & Consulting	3A	3A/2012/0313/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Michel Rodange 29
811		2012/04/23	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0387/114	Exploitation d'un appareil de levage
812		2012/04/18	Inspection du Travail et des Mines	Madame Léonie Schleck-Weber	3A	3A/2012/0295/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Duchscher 14
813		2012/04/13	Inspection du Travail et des Mines	Doucescal S.A.	3A	3A/2012/0350/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Belle-Vue 7
814		2012/04/11	Inspection du Travail et des Mines	ATC Anlagentechnik & Consulting	3A	3A/2012/0313/114	Exploitation d'un monte-escaliers rue Michel Rodange 29
815		2012/04/12	Ministère du Développement durable et des infrastructures	CAE Aviation s.à r.l.	1	1/06/0427	Atelier d'entretien pour avions et aéronefs
816			Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2011/0554/123	Modification de la ligne de production TYVEK 2166/5966
817		2012/01/05	Administration de l'Environnement	Bley Guy	1	1/09/0279	station-service
818			Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2012/0392/123	Exploitation d'une installation de production de vapeur
819			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0448	Modification des installations (arrêtés 1/04/0505 - 1/06/0326)
820	2009/01/18		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Findel Business Center S.A.	1	1/07/0046/A	Prolongation
821	2009/01/18		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/09/0402	Adaptation de la fréquence de contrôle des rejets de polluants dans l'atmosphère du groupe électrogène de secours
822	2009/01/18		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/09/0032	Décontamination partielle du site de la station de distribution d'essence-aviation
823	2009/12/04		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CWS N.V.	3A	3A/2008/1255/114	Exploitation d'un gerbeur
824	2009/12/04		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CIGR-Syrdall a.s.b.l.	3A	3A/2009/1355/131	Exploitation d'un élévateur à fourches
825	2009/12/04		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Lux TP S.A.	3A	3A/2009/1491/131	Exploitation d'une grue de chantier
826	2009/12/08		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Cargolux Airlines International S.A.	1	1/07/0408	Modificaton de l'établissement
827	2009/01/18		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Madame Geerse	3A	3A/2008/1468/114	Exploitation d'un monte-escaliers
828	2009/12/12		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Air Liquide S.A.	1	1/2009/0042/109	Augmentation de la capacité de stockage d'azote liquide pour l'unité de production Tyvek@ de Dupont à Itzig 2166/5966
829	2009/10/27		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/09/0366	Modernisation de la station de stockage tank farm
830	2009/09/28		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Société Nationale des chemins de fer luxembourgeois - CFL	1	1/2009/0284/118	Emploi d'explosifs
831	2009/10/23		Ministère du Développement durable et des infrastructures	Somaco S.A.	1	1/09/0215	Modification de certaines installations dans l'enceinte de l'immeuble
832	2009/10/05		Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Somaco S.A.	1	1/2009/0215/113	Modification de certaines installations dans l'enceinte de l'immeuble
833		2009/09/08	Inspection du Travail et des Mines	Tracol Construction S.A.	3A	3A/2007/1205/114	Exploitation d'une grue auxiliaire sur camion
834		2009/05/19	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2006/0661/51035/123	Modification de certaines installations de la ligne de production de feuillets Tyvek
835		2009/02/04	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Ceduco S.A.	1	1/07/0567	Installation de combustion
836		2009/12/17	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	NH Private Equity B.V.	1	1/07/0349	Hôtel
837		2009/12/17	Inspection du Travail et des Mines	Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.	1	1/2008/0329/123	Mise à jour des installations de la ligne de production de film polyester (L4) à Itzig 2166/5695, 2166/5696, 2166/5899, 2166/5899, 2166/5900 et 2166/6151
838		2009/09/21	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Somaco S.A.	1	1/09/0215	Modification des installations
839			Ministère du Développement durable et des infrastructures	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/09/0032	Assainissement parking Lima Aéroport
840			Inspection du Travail et des Mines	Esso Luxembourg s.à r.l.	1	1/2009/0032/125	Assainissement du site de l'ancienne station de distribution de carburant essence-aviation
841	2010/12/08	2010/10/01	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	CLK Home s.à r.l.	3A	3A/2010/0599/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Principale 55
842	2010/12/08	2010/09/27	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0974/114	Exploitation d'un tréteau hydraulique
843	2010/12/08	2010/09/28	Inspection du Travail et des Mines	Administration communale de Sandweiler	3A	3A/2010/0585/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Principale 18
844	2010/12/08	2010/11/11	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0852/114	Exploitation d'une nacelle automotrice
845	2010/12/08	2010/11/26	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0972/114	Exploitation d'un tréteau hydraulique
846	2010/12/08	2010/11/23	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0974/114	Exploitation d'un tréteau hydraulique
847	2010/12/08	200/11/23	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0973/114	Exploitation d'un tréteau hydraulique
848	2010/12/14	2010/12/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2010/0975/114	Exploitation d'un tréteau hydraulique
849	2010/12/14	2010/12/08	Inspection du Travail et des Mines	Thyssenkrupp ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2010/1266/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler Suebelwee 2
850	2010/12/14	2010/12/06	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2010/0286/123	Transformation de l'usine Hytel à Itzig 2166/5903
851		2012/06/21	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Centre Penitenciaire de Luxembourg	1	1/12/0015	Modification des installations dans le bâtiment H1
852		2012/10/22	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Sunflower Montessori Crèche s.à r.l.	1	1/12/0358	Modificaiton arrêté 1/10/0344
853		2012/10/29	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/12/0411	Création d'une plateforme
854		2012/09/18	Inspection du Travail et des Mines	Police Grand-Ducale	1	1/2011/0365/113	Exploitation d'un dépôt de munitions à Findel rue de Trèves
855		2012/12/19	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Luxfuel S.A.	1	1/12/0376 et 1/12/0375	Pompe supplémentaire de déchargement
856		2012/12/21	Inspection du Travail et des Mines	Dupont de Nemours Luxembourg s.à r.l.	1	1/2003/0009/51035/109	Appareils sous pression contenant de l'air comprimé ou des gaz
857				Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0344 et 1/12/0392	Ligne de production Tyvek 3 et production de vapeur supplémentaire
858		2012/09/11	Administration de l'Environnement	Administration de la navigation aérienne	3	3/12/0052	Modification des installations de climatisation du radar (arrêté 1/03/0490)
859		2012/01/16	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2011/1614/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
860		2012/01/16	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2011/1615/114	Exploitation d'une nacelle automotrice
861		2012/01/24	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2011/1614/114	Exploitation d'un élévateur à fourches
862		2012/02/06	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2012/0069/114	Exploitation d'une station de test mobile pour véhicules typ MOB 44
863	2012/03/30	2012/02/22	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0041/114	Exploitation d'un cric d'avion
864		2012/02/28	Inspection du Travail et des Mines	Société Nationale de Contrôle Technique	3A	3A/2012/69/114	Exploitation d'une station de test mobile pour véhicules typ MOB 44
865		2012/02/29	Inspection du Travail et des Mines	Thyssenkrupp ascenseurs Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2012/0123/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler rue Principale 39
866		2012/03/08	Inspection du Travail et des Mines	Madame Gompelmann-Schlesser	3A	3A/2012/0123/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler rue Principale 39
867	2011/07/16	2012/04/04	Inspection du Travail et des Mines	ATC Anlagentechnik & Consulting	3A	3A/2012/0295/114	Exploitation d'un monte-escaliers à Sandweiler rue Duchscher 14
868		2012/08/27	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0918/114	Exploitation d'une protence pivotante
869		2012/09/12	Inspection du Travail et des Mines	Cargolux Airlines International S.A.	3A	3A/2012/0918/114	Exploitation d'une protence pivotante
870		2012/11/02	Inspection du Travail et des Mines	Otis Luxembourg s.à r.l.	3A	3A/2012/1252/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Principale 8B
871		2012/12/04	Inspection du Travail et des Mines	Monsieur Gustave Alphonse Isekin	3A	3A/2012/1252/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler rue Principale 8B
872		2012/12/14	Inspection du Travail et des Mines	Schindler s.à r.l.	3A	3A/2012/1447/114	Exploitation d'une plate-forme à Sandweiler rue Nicolas Welter 2

873		2012/12/19	Inspection du Travail et des Mines	Ascenseurs Luxembourg S.A.	3A	3A/2012/1504/114	Exploitation d'un ascenseur à Sandweiler an de Steekaulen 25
874		2012/12/21	Inspection du Travail et des Mines	Administration de la navigation aérienne	3	3/2012/0052/106	Exploitation de deux nouvelles installations de climatisation
875		2012/12/07	Inspection du Travail et des Mines	Dexia Banque Luxembourg	1	1/2011/0088/140 (139)	Exploitation d'une installation de climatisation
876		2012/09/14	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Dupont de Nemours Luxembourg S.A.	1	1/12/0289	Modification des installations (arrêté 1/10/0012)
877		2012/11/08	Ministère du Développement durable et des infrastructures	Société de l'Aéroport de Luxembourg S.A.	1	1/06/0647/C	Cessation d'activité des immeubles situés au parking P5



Luxembourg, le 18 MAI 2022

**Loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de
certains plans et programmes sur l'environnement (art.7.2)**

**Avis de la Ministre de l'Environnement,
du Climat et du Développement durable
sur le rapport sur les incidences environnementales
relatif au projet d'aménagement général de la commune de Sandweiler**

N/Réf : 82699

Dossier suivi par : Nicolas Schmitz/Pit Steinmetz

Tél. : 247-86819/247-86857

E-mail : nicolas.schmitz@mev.etat.lu/
pit.steinmetz@mev.etat.lu

I. CONTEXTE

I.1. Obligations légales

La directive européenne 2001/42/CE du 27 juin 2001 pose le principe que tous les plans et programmes en matière d'aménagement du territoire susceptibles d'avoir des incidences notables sur l'environnement doivent faire l'objet d'une évaluation stratégique environnementale. Elle instaure un système d'évaluation préalable des effets que peuvent avoir des projets publics ou privés sur l'environnement, ceci au stade de leur planification.

La directive a été transposée en droit national à travers la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (ci-après loi EES).

Les obligations qui en résultent pour le maître d'ouvrage comprennent la rédaction d'un rapport sur les incidences environnementales (ci-après le rapport environnemental) ainsi que la consultation du public, le Ministre ayant l'environnement dans ses attributions ainsi que toute autre autorité ayant des responsabilités spécifiques en matière d'environnement entendues en leurs avis.

I.2. Modalités procédurales

Par courrier du 12 novembre 2021, l'Administration communale de Sandweiler m'a soumis pour avis le rapport environnemental élaboré par le bureau d'études pact S.à.r.l., tel qu'il a été présenté au conseil communal en sa séance du 11 novembre 2021.

Selon les vœux de l'article 6.3 de la EES, un premier avis a été émis en date du 22 mars 2016 sur l'ampleur et le degré de précision des informations du rapport environnemental à produire. A noter

qu'en date du 15 juillet 2016, une réunion de concertation entre l'autorité communale, les bureaux d'études pact S.à.r.l, ProChirop, Zeyen+Baumann et le MECDD a eu lieu.

L'avis précité comportait un certain nombre de précisions et recommandations en ce qui concerne le contenu du rapport environnemental et la démarche y relative concernant, dont notamment

- la présentation d'un tableau de synthèse reprenant pour les surfaces non évaluées en détail dans le rapport environnemental les mesures d'atténuation à mettre en œuvre ;
- l'intégration cohérente de toutes les conclusions des différents documents et avis soumis en phase 1 de l'EES dans le rapport environnemental final afin de disposer d'une documentation transparente et finale ;
- le redressement de quelques incohérences entre les matrices dites « Wirkungsmatrix » et « Erheblichkeitsmatrix » au niveau de l'évaluation des zones **S8** et **A1**;
- l'évaluation des effets cumulatifs résultant du trafic supplémentaire engendré par la mise en œuvre du projet de PAG ;
- l'évaluation des impacts dus à la présence d'établissements classés sur le territoire de la commune de Sandweiler ;
- un complément du « screening – zone Natura 2000 « Gréngewald » » confirmant à l'aide d'études existantes les appréciations de l'expert ProChirop selon lesquelles des incidences significatives sur certaines espèces de chauves-souris sur les surfaces **F2, F3, F4, F5** et **F6** à Findel peuvent être exclues ;
- l'analyse détaillée des zones nécessitant des mesures d'atténuation ou des mesures d'atténuation anticipées (mesures CEF) précises sur base d'une étude approfondie sur le terrain ;
- l'élaboration d'une étude chiroptérologique clarifiant avec certitude le statut de protection des zones **S1, S3, S4, P5, S6, S11** et **S25** par rapport à l'article 21 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (ci-après loi PN) (conflit potentiel avec la colonie d'Oreillard (*Plecotus spec.*)) ;
- l'élaboration d'une étude de terrain avifaunistique afin de clarifier le statut de protection des surfaces **S3** et **S4** (rougequeue à front blanc et torcol fourmilier potentiellement présents) ;
- l'adaptation du document « Artenschutzprüfung » en indiquant plus clairement si les surfaces évaluées comprennent des structures protégées (p.ex. site de reproduction, aire de repos, terrain de chasse, ...) en vertu de l'article 21 de la loi PN ;
- la quantification sommaire des besoins compensatoires selon l'article 17 de la loi PN ;
- l'évaluation de l'intégration paysagère dans l'optique cumulée de l'impact de différentes zones à urbaniser dans le paysage ;
- le développement d'une stratégie claire et conséquente pour réduire la consommation du sol alors que la première estimation soumise par le bureau d'études avait laissé entrevoir une forte discordance avec le seuil d'orientation ;
- l'évaluation du traitement des eaux usées en fournissant des précisions sur les capacités de traitement des eaux usées compte tenu du développement projeté et des capacités réservées à d'autres communes.

II. ANALYSE DU RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

En vertu de l'article 7.2 de la loi EES, le Ministre est chargée d'émettre son avis sur l'évaluation environnementale stratégique à deux niveaux : sur la qualité du rapport environnemental et sur la prise en compte des enjeux environnementaux par l'autorité communale dans le cadre du projet d'aménagement général.

Le présent avis se résume aux considérations relevant des attributions du Ministre, sans préjudice des remarques à formuler par les autres autorités compétentes.

II. 1 De la qualité générale du rapport environnemental

Le dossier soumis pour avis par l'autorité communale comprend le projet de PAG et le rapport environnemental, qui est complété par plusieurs annexes dont notamment l'avis du 22 mars 2016 selon l'article 6.3 de la loi EES, certains documents de la phase 1 de l'EES (avis faunistiques), des informations relatives aux établissements classés présents sur le territoire communal et aux sites pollués ou potentiellement pollués ainsi qu'une étude de terrain réalisée par le bureau d'études Milvus (« Faunistische Erfassungen Sandweiler », janvier 2018) pour les zones **S1, S3, S4, P5, S6 et S11**.

D'une manière générale, les auteurs du rapport environnemental ont porté un soin particulier à la présentation de leur dossier. Ainsi, la transition entre la phase 1 et 2 de l'élaboration du rapport environnemental est décrite de manière transparente, la description de la situation environnementale incluant des cartes thématiques facilite la compréhension du territoire communal, de même que la présentation sous forme de tableau de l'évaluation des zones et des mesures proposées.

Cette qualité du rapport environnemental est cependant amoindrie par un développement souvent trop sommaire et standardisé des mesures proposées (p.ex. mesures antibruit, mesures d'intégration des structures vertes protégées rudimentaire, ...), l'absence de prise en compte d'effets à long terme de certains développements de futures zones (p.ex. organisation du trafic en relation avec le développement préconisé dans le Sud de la commune sur les surfaces **S2, S8, S20**), etc.

En ce qui concerne l'intégration des données issues des avis et évaluations réalisées pour mieux pouvoir cerner les constats et les conclusions du rapport environnemental, il convient de saluer les efforts du bureau d'études permettant au lecteur de se faire une vue d'ensemble des incidences potentiellement négatives. Ainsi, le rapport environnemental résume dans des tableaux les principales conclusions des études de terrains et avis d'experts.

Population/Santé humaine

La description de l'état initial de ce bien environnemental a été traitée au chapitre 2.4.1 du rapport environnemental d'une manière suffisamment précise. A noter que les plans de synthèse pour les localités de Sandweiler et Findel ne prennent pas en compte les établissements classés.

Les nuisances sonores

La commune de Sandweiler est exposée aux nuisances sonores provenant principalement de trois différentes sources, à savoir :

- des axes routiers nationaux N2 (5000 – 8500 véhicules par journée) et CR234;

- de l'aéroport national Findel, la plus importante source d'émission de nuisances sonores (Lden et Lnight) et
- de la ligne ferroviaire qui passe à l'Ouest de la zone industrielle Rolach.

Les auteurs du rapport environnemental ont correctement conclu que des mesures anti-bruit actives et passives sont à retenir dans les planifications futures pour une panoplie de surfaces évaluées, dont e.a. **S1, S3, S4, S6** (partiellement dans sa partie Nord), **S8** (partiellement), **S20** « *um die Wohn- und Lebensqualität auf der Fläche zu gewährleisten und gesundheitsgefährdende Lärmbelastungen zu vermeiden* » (UB p. 22). La mise en place de la « zone de bruit » comme indication complémentaire et non exhaustive dans la partie réglementaire du projet de PAG permet de rendre attentif les maîtres d'ouvrage sur la nécessité d'installation de mesures anti-bruit afin de pouvoir respecter les seuils de bruits définis. Ainsi, les auteurs du rapport environnemental proposent à la page 179 des mesures concrètes comme p.ex. des installations de ventilation garantissant l'apport d'air frais ou bien encore des mesures d'isolation thermique (au niveau des coffres de volet roulant, de la toiture, des fenêtres, ...) qui agissent également en tant que mesures antibruit. Elles sont spécifiées au niveau règlement des bâtisses, des voies publiques et des sites (« RBVS »).

Les établissements classés

L'existence de certains établissements classés dits « commodo », c.à.d. d'établissements tombant sous le champ d'application de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés n'est prise en compte de manière incomplète. Ainsi, le rapport environnemental ne se prononce que sommairement sur les établissements classés (EC) de la classe 1 (sans présenter le nombre total des EC de classe 1) en expliquant que „*Da nicht für alle Einrichtungen der genaue Standort vorlag, werden an dieser Stelle die Commodo-Betriebe der Klasse 1, die entweder innerhalb der Gemeinde Sandweiler oder im näheren Umfeld angesiedelt sind, soweit möglich verortet und in Beziehung zu den Untersuchungsflächen gesetzt*“ (SUP-Bericht S. 31). En ce qui concerne les établissements classés des classes 1A, 2, 3, 3A, 3B et 4, le rapport environnemental ne fournit aucune explication.

Actuellement, les évaluations surfaciques du chapitre 3 du rapport environnement se concentrent sur les stations d'essence et les antennes GSM, bien que le rapport environnemental déclare à la page 31 que les localités de Sandweiler et Findel accueillent (à part des stations d'essence et antennes GSM) également des « *gewerbliche Lagerhallen entlang der Route de Luxembourg (...), Bankgebäude, (...) Unternehmen und Werkstätten* » non spécifiés ailleurs dans le rapport. Finalement, le rapport environnemental exclut des incidences potentielles négatives causées par la présence de stations d'essence à une distance de 50 à 160 m par rapport aux zones **S11, S15, S21** et **F5**. Concernant les sept pylônes relais GSM, à part la surface évaluée **S4** à seulement 100 m de distance à la prochaine station d'émetteur d'ondes électromagnétique, le rapport environnemental conclut que des incidences négatives potentielles peuvent être exclues sur la santé humaine.

D'une manière générale, il y a lieu de porter une attention particulière aux situations de rapprochement d'établissements tombant sous le champ d'application de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés (« commodo ») par rapport à des zones dans lesquelles des personnes séjournent régulièrement durant une période prolongée, de même qu'aux situations de rapprochement dans le sens inverse. En effet, divers établissements disposant d'arrêts d'exploitation « commodo » sont situés dans les différentes zones d'activités, de même que des établissements situés à proximité des surfaces évaluées. Ainsi, les autorisations d'exploitation délivrées en matière d'établissements classés fixent les conditions nécessaires en matière de protection de l'environnement humain (protection de l'air, du sol, du bruit, etc.)

Promotion des capteurs solaires et de toitures végétalisées

En considérant la stratégie gouvernementale de promouvoir la production d'énergie renouvelable, dont la production d'énergie photovoltaïque et qu'il y a lieu de viser en premier lieu les surfaces de sol déjà imperméabilisées ou destinées à être imperméabilisées, il serait approprié d'identifier les surfaces s'y prêtant par exemple au niveau du chapitre dédié aux mesures de suivi du rapport environnemental. Une approche identique pourrait être envisagée pour la promotion des toitures végétalisées dont les effets bénéfiques sont susceptibles de jouer un rôle de plus en plus important dans les contextes fortement urbanisés.

Diversité biologique/Protection des espèces

Selon le premier avis, l'évaluation sommaire des incidences selon l'article 32 de la loi PN (dite « screening ») aurait dû être complétée par une preuve (sous forme d'études existantes) de l'effet d'évitement des radars sur les chiroptères pour exclure toute incertitude par rapport aux exigences de la loi PN. Cette évaluation a été élaborée afin de vérifier les incidences probables des surfaces **F2, F3, F4, F5 et F6** à Findel sur la zone spéciale de conservation (ZSC) « Grünwald ». Il convient toutefois de constater que les auteurs du « screening » n'ont pas fait écho à cette recommandation, de sorte que la conclusion présentée dans le « screening » repose donc seulement sur l'appréciation de l'avis de l'expert en chiroptères. Pour tout futur projet d'urbanisation sur ces surfaces, il importe de vérifier la compatibilité avec les objectifs de conservation définies pour la ZSC.

Conformément au premier avis, le rapport environnemental a été complété par une étude faunistique (« Faunistische Erfassungen Sandweiler », janvier 2018) réalisée par le bureau d'études Milvus afin de clarifier les incidences probables sur les espèces protégées particulièrement, ce qui est apprécié. Ainsi, des inventaires avifaunistiques et chiroptérologiques ont été réalisés pour les surfaces **S3 et S4**, tandis que les surfaces **S1, P5, S6 et S11** ont fait l'objet d'inventaires chiroptérologiques. Néanmoins, d'autres surfaces auraient mérité de faire l'objet d'études faunistiques, notamment les surfaces **S2, S8, S20 et S21**. Ces surfaces ont été identifiées dans la partie graphique du projet de PAG à titre indicatif comme fonds soumis aux dispositions des articles 17 et 21 de la loi PN et leur statut de protection nécessite d'être clarifié avant toute destruction de biotopes ou habitats présents sur les surfaces. A noter qu'une telle identification est également nécessaire dans le cas d'autres surfaces (p. ex. **S5 et S6**).

Dans son étude de janvier 2018, Milvus a considéré les dispositions de l'ancienne loi PN du 19 janvier 2004, de sorte que les conclusions présentées dans l'étude se rapportent aux espèces protégées selon cette loi. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi PN, d'autres espèces nécessitent d'être prises en compte lors de l'analyse de la compatibilité d'un projet avec les dispositions de cette loi, notamment celles dont l'état de conservation est jugé non favorable selon le règlement grand-ducal du 1er août 2018 établissant l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire et des espèces d'intérêt communautaire.

Les espèces répertoriées dans le cadre des inventaires chiroptérologiques réalisés en 2017 sont présentées dans le tableau à la page 23 de l'étude. Selon ce tableau, les surfaces **S1, P5 et S6** n'ont pas d'importance pour les chiroptères (« unterdurchschnittliche Bedeutung »). En revanche, l'expert juge que les surfaces **S3, S4 et S11** ont une importance moyenne (« durchschnittliche Bedeutung ») pour certaines espèces, tandis que la surface **S4** (PAP NQ HAB-2) a même une haute importance pour le Noctule de Leisler (« eine hohe Bedeutung »). Dans le cas de la surface **S4**, l'expert est d'avis que des incidences négatives sur les populations locales ne peuvent pas être exclues, notamment au regard des effets cumulatifs, et que la surface ne devrait pas être retenue pour une urbanisation (« von einer Verbauung der Untersuchungsfläche wird aus artenschutzrechtlicher Sicht abgeraten » S. 45). Alternativement, l'expert propose de limiter un

projet d'urbanisation uniquement sur une partie de la surface (« *die Bebauung sollte auf die nördlichen Ackerbereiche/Fichtenbereiche zu beschränken* » Milvus S. 45). Dans ce cas de figure, des mesures CEF devraient être réalisées afin de permettre une urbanisation de la partie restante de la surface.

Quant aux résultats avifaunistiques, il convient de souligner qu'une panoplie d'espèces oiseaux protégées particulièrement a pu être observée sur les surfaces **S3** (18 espèces oiseaux nicheurs, 5 espèces oiseaux « Nahrungsgast ») et **S4** (28 espèces oiseaux nicheurs ; 12 espèces oiseaux « Nahrungsgast »). En ce qui concerne une urbanisation potentielle de la surface **S3** superposée dans le projet de PAG par une ZAD, l'étude d'expert propose des mesures compensatoires (« *Strukturanreicherung im Umfeld der Untersuchungsfläche* ») notamment pour les espèces protégées particulièrement ayant des sites de reproduction protégés sur la surface, à savoir le Bruant jaune et la Linotte mélodieuse. Une future urbanisation de cette surface rendrait nécessaire la réalisation de mesures d'atténuation anticipée (CEF) selon l'article 27 de la loi PN. Une vérification supplémentaire du statut de la surface par rapport aux articles 17 et 21 de la loi PN s'avère avantageux dans le cadre de la levée de la ZAD. Par ailleurs, une urbanisation de la surface **S4** dans sa totalité concernerait des sites de reproduction de cinq espèces protégées particulièrement et pourrait provoquer des incidences notables/remarquables sur les populations locales du Rougequeue à front blanc, de la Linotte mélodieuse et du Pic vert. De nouveau, Milvus recommande de réduire l'envergure des fonds constructibles en protégeant la zone centrale avec des structures vertes de haute qualité. Tout comme dans le cas de la surface **S3**, une urbanisation de la surface **S4** présuppose la réalisation de mesures CEF.

Milvus a encore réalisé une étude dite « Aktionsraumanalyse » afin de vérifier la présence du Milan royal et du Milan noir sur le territoire communal. Il ressort de cette étude que ces espèces ont pu être détectées au Sud de la localité de Sandweiler sur les surfaces **P1, S2 et S20**. Bien qu'il ne s'agit que d'une faible présence, ces surfaces sont à considérer comme habitat d'espèces selon l'article 17 de la loi PN.

Selon le premier avis, la présence potentielle du Muscardin sur les surfaces évaluées dans le cadre de l'EES aurait dû être réévaluée. Le rapport environnemental ne fournit toutefois pas de nouvelles informations y relatives. Ceci concerne également la présence potentielle du Grand Cuivré sur les surfaces **S2, S8, S20, S21 et P7**.

Le chapitre 3.7.1 du rapport environnemental comporte un tableau récapitulatif des **biotopes protégés** (linéaires et surfaciques)¹ tombant sous les dispositions de l'article 17 de la loi PN. Ainsi, le bilan des biotopes protégés présents sur les surfaces analysées dans le cadre de l'EES s'élève à environ 1.505.450 éco-points sur base de la nouvelle méthode à appliquer (RGD du 1^{er} août 2018).

Le chapitre précité comporte encore un tableau récapitulatif sur la valeur des surfaces analysées dans le cadre de l'EES en tant que **habitats d'espèces** en s'appuyant sur les avis des experts (avifaune et chauves-souris). Il s'ensuit que l'urbanisation des neuf surfaces considérées provoquera un déficit d'environ 3 millions d'éco-points à compenser. Or, il ne peut être exclu que d'autres surfaces tombent encore sous les dispositions de l'article 17 de la loi PN. Le statut de protection des surfaces devra en tout cas être clarifié avant la destruction de biotopes ou d'habitats.

Consommation/Protection du sol

Les résultats du calcul de la consommation du sol générée par la mise en œuvre du projet de PAG sont présentés au chapitre 3.7.1 du rapport environnemental sous forme de tableaux. La

¹ Innerhalb von SUP-Flächen vorkommende Biotope nach Art. 17 Naturschutzgesetz in der Gemeinde Sandweiler (UB p.261)

présentation est claire et permet au lecteur de suivre les modalités de calculs appliquées. Les auteurs du rapport environnemental chiffrent la consommation du sol à environ 29,68 ha et concluent que cette valeur ne dépasse finalement pas la valeur d'orientation de 37,68 ha attribuée à la commune de Sandweiler.

Il y a lieu de rappeler que la consommation du sol du projet de PAG a été chiffrée dans le cadre de l'UEP à environ 82,72 ha. L'autorité communale a donc fait des efforts notables afin de réduire cette valeur. Cette réduction résulte, d'un côté, du choix de superposer 26,45 ha par une zone d'aménagement différée (ZAD) et, d'un autre côté, du maintien en zone verte de certaines extensions initialement prévues et pour lesquelles des incidences négatives n'ont pas été pu être exclues (p.ex. A1, A2, A3, ...). Bien que l'envergure des surfaces superposées par une ZAD soit considérable, cette approche permet mieux de gérer le futur développement de la commune. A noter que cette réserve foncière est encore complétée par le nombre de lacunes dans le tissu urbain dont l'envergure totale n'est pas communiquée au lecteur.

Quant aux explications fournies relatives aux modalités de calcul à appliquer, il importe de se conformer aux explications présentées dans le guide relatif à l'élaboration de rapports environnementaux². Ainsi, les surfaces superposées par une ZAD ne sont pas à considérer dans le calcul indépendamment de la question si ces surfaces ont déjà fait partie de la réserve foncière dans le PAG en vigueur ou non. Par ailleurs, les surfaces qui font partie du PAP quartier existant sont à considérer dans le calcul dès qu'elles ne peuvent pas être considérées comme lacune dans le tissu urbain. Nonobstant, les résultats du calcul présenté peuvent être soutenus.

Relevons au sujet de la gestion des sites pollués et potentiellement pollués que, d'une manière générale, il y a lieu de prévoir prioritairement les mesures nécessaires au niveau du PAG, et, le cas échéant, dans les procédures subséquentes, afin de garantir que lors de toute viabilisation des terrains en question, les usages futurs du projet soient compatibles avec les éventuelles teneurs résiduelles en polluants dans le sol.

En ce qui concerne la gestion des déblais et la réutilisation des déchets inertes, celles-ci doivent se faire conformément aux législations en vigueur et en fonction de leur qualité et les incidences environnementales possibles tout en considérant les usages futurs projetés sur le site.

Protection et gestion de l'eau

La description de l'état initial du bien environnemental a été traitée au chapitre 2.4.4 « Schutzgut Wasser » du rapport environnemental.

Assainissement

Les auteurs du rapport environnemental présentent sommairement des informations relatives aux eaux usées au chapitre 2.4.4 « Schutzgut Wasser – Abwassersystem » du rapport environnemental et plus explicitement au chapitre 8.1.2 « Abwasserentsorgungsinfrastrukturen » de l'étude préparatoire. Ils indiquent que la commune de Sandweiler est raccordée à deux stations d'épuration biologique distinctes. Ainsi, les eaux usées de la localité de Sandweiler, de la zone industrielle Rohlach et une partie de l'aéroport du Findel sont acheminées vers la station d'épuration d'Uebersyren qui dispose d'une capacité de 35.000 équivalents-habitants (éh) tandis que les eaux usées de la localité de Findel ainsi qu'une partie de l'aéroport sont acheminées vers la station de Beggen. Celle-ci dispose d'une capacité respective de 210.000 éh.

² SUP, Strategische Umweltprüfung, aktualisierter Leitfaden (2013)

Selon le rapport environnemental, la station d'épuration d'Uebersyren est en situation de surcharge causée par une augmentation du volume d'eaux usées à l'égard du développement démographique de la commune et par les eaux industrielles (y inclus p.ex. des substances chimiques comme p.ex. des produits antigel en hiver) en provenance de l'aéroport Findel. Bien que des travaux d'agrandissement prévoient une augmentation de capacité de 122.000 éh supplémentaire jusqu'en 2028, il faut conclure que la station d'épuration d'Uebersyren ne dispose actuellement pas d'une capacité épuratoire suffisante pour traiter les eaux usées de l'ensemble des zones destinées à être urbanisées de la localité de Sandweiler, de la zone industrielle Rohlach et de l'aéroport. Vu que les capacités épuratoires sont actuellement dépassées et que la STEP ne sera pas agrandie avant la fin de l'année 2028, l'enjeu des eaux usées est un sujet à suivre de près dans le cadre du monitoring, notamment au moment de la levée des ZAD. A noter également que selon l'article 46 de la loi du 20 juillet 2017 modifiant la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, une nouvelle zone destinée à être urbanisée ne peut être désignée et le statut d'une zone d'aménagement différée ne peut être levée que si les infrastructures d'assainissement sont assurées.

Dans le cas de la station d'épuration de Beggen, le rapport environnemental ne se prononce pas explicitement sur les capacités épuratoires restantes. Les auteurs du rapport environnemental informent que les travaux de modernisation sont actuellement en cours (augmentation réalisée actuellement à 260.000 éh) ou bien sont planifiés afin de pouvoir garantir une capacité d'épuratoire de 450.000 éh à long terme (fin 2030). Vu les travaux d'extension lancés et envisagés pour les prochaines années, le traitement biologique adéquat des eaux usées générées par la localité de Findel et de l'aéroport pourra être garanti. Cependant, avant de pouvoir désigner des nouvelles zones destinées à être urbanisées ou de lever le statut de zones d'aménagement différé par une modification ponctuelle du PAG, il faudra analyser si les capacités restantes de la station d'épuration sont suffisantes pour le raccordement de nouvelles zones. Ainsi, il est essentiel que la commune assure un suivi de l'évolution des charges polluantes de sa commune et met en place un dialogue régulier avec les opérateurs des stations d'épuration avant l'urbanisation de nouvelles zones.

Les eaux souterraines et potables

Le chapitre 2.4.4 « Schutzgut Wasser » informe le lecteur que la commune ne dispose pas de ressource propre en eau potable comme quoi l'approvisionnement communal soit garanti par des capacités mises à disposition/réservée de la Ville de Luxembourg (« *Sämtliche Druckzonen werden mit Mischwasser der Stadt Luxemburg versorgt. Die Versorgung ist über reservierte Kapazitäten langfristig mit ausreichendem Trinkwasser abgesichert.* » EP p. 135). Des informations plus amples quant à la suffisance des ressources en eau potable n'ont pas été présentées. Par contre, les informations provenant de l'étude préparatoire montrent que la consommation quotidienne en eau potable se chiffre en moyenne à 158 litre par résidant communal ; une valeur qui figure actuellement légèrement au-dessus de la moyenne nationale (150 litre par personne³). Afin d'éviter que la ressource « eau » devienne insuffisante, notamment suite aux effets du changement climatique et à la constante augmentation de la consommation en eau potable, l'autorité communale est invitée à élaborer une stratégie de gestion en vue d'une utilisation rationnelle et durable de cette ressource.

En plus, la commune de Sandweiler est concernée par la présence de zones de protection d'eau potable (ZPS) créées par

³ <https://eau.gouvernement.lu/dam-assets/publications/divers/Unser-Trinkwasser-praktische-Anleitung.pdf>

- le règlement grand-ducal du 25 août 2021 portant création des zones de protection autour du captage d'eau souterraine Pulvermühle situées sur les territoires des communes de Luxembourg, Niederanven et Sandweiler,
- le règlement grand-ducal du 25 août 2021 portant création de zones de protection autour du site de captage d'eau souterraine Birelergronn situées sur les territoires des communes de Niederanven, Sandweiler et Schuttrange et
- le règlement grand-ducal du 2 octobre 2018 portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine Trudlerbour, Millbech, Stuwelsboesch, Boumillen nouvelle, B11 et Bichel, ainsi que du site de captage Scheidhof situées sur les territoires des communes de Contern, Hesperange, Luxembourg, Sandweiler, Schuttrange et Weiler-la-Tour.

La majorité des surfaces analysées dans le cadre de l'EES se trouve à l'intérieur de la zone de protection éloignée (zone III). Ainsi, l'urbanisation des surfaces concernées devra faire l'objet d'une autorisation conformément à l'article 23 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau et respecter les restrictions et prescriptions du règlement grand-ducal modifié du 9 juillet 2013 fixant les mesures administratives dans l'ensemble des zones de protection pour les masses d'eau souterraines ou parties de masses d'eau souterraine servant de ressource à la production d'eau destinée à la consommation humaine.

Dans le cadre de cette autorisation, certains éléments tels que la présence et la vulnérabilité de la formation aquifère du Grès du Luxembourg, qui pourrait être affleurant dans certaines zones, sont à prendre en compte. Des restrictions, telles qu'une interdiction d'interventions dans la nappe et à moins de 20 mètres de celle-ci, ainsi que dans la roche saine de l'aquifère utilisé pour la production d'eau destinée à la consommation humaine seront appliquées. Il est primordial de considérer dès à présent les données de profondeur de nappe afin de ne prévoir de nouvelles zones à bâtir que dans des zones où une distance minimale de 20 mètres entre les profondeurs maximales de terrassements et la nappe utilisée pour l'eau potable pourra être respectée. Les installations de chantier et la construction de routes seront également interdites dans les zones de protection rapprochée. Par ailleurs, les forages géothermiques sont interdits dans les zones de protection conformément au règlement grand-ducal précité du 9 juillet 2013. Enfin, les restrictions du règlement grand-ducal du 12 novembre 2016, relatif à la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration sont à respecter.

Les zones inondables et crues subites

Comme indiqué par les auteurs du rapport environnemental, les cours d'eaux sur le territoire de la commune de Sandweiler, à savoir la « Wieweschbaach » et la « Kackeschbaach » ne sont pas repris sur les **cartes des zones inondables et cartes des risques d'inondation** actuellement en vigueur (HQ10, HQ100, HQextreme)⁴. Cependant, il ne faut pas négliger une affectation potentielle pour les zones localisées à proximité d'un cours d'eau par des inondations et/ou par la remontée de la nappe phréatique.

Eu égard aux **cartes de danger et risque de fortes pluies** publiées sur le site d'internet geoportail.lu respectivement présentés au chapitre 2.4.4 du rapport environnemental, il convient de constater que plusieurs surfaces sont exposées au risque de crues subites (e.a. les surfaces **F5, P1, S2, S8, S20** et **S21** partiellement dans sa partie Sud). Lors de futurs projets, il est à prendre en compte que les talwegs doivent rester libres de toute construction pour assurer le libre écoulement et l'évacuation des eaux de surface sans dommage en cas de fortes précipitations. D'une manière générale, il est recommandé de mener pour les futurs projets de construction sur des surfaces exposées au risque

⁴⁴ Règlement grand-ducal du 5 février 2015 déclarant obligatoires les cartes des zones inondables et les cartes des risques d'inondation

de crues subites ou ayant un effet aggravant pour les zones avoisinantes une analyse d'interaction entre la situation projetée et le danger du ruissellement d'eaux de surface. Cette recommandation vaut également pour les zones **F5**, **S18** et **S19** et les projets d'urbanisation devront considérer les interactions et les effets/impacts des futures constructions sur le régime d'écoulement momentanée des eaux de surface et par ainsi sur les zones riveraines (voisines et en aval) déjà bâties.

Afin de réduire le risque respectivement l'impact de crues subites de manière préventive et de pouvoir assurer davantage la richesse écologique/les fonctionnalités naturelles des cours d'eau au lieu-dit « op Betschend » et du « Wiewerbaach », la mise en place des zones de servitude « urbanisation –cours d'eau » dans le projet de PAG est vivement soutenue. Ainsi, la largeur de cette servitude devrait s'orienter en fonction de la caractéristique du cours d'eau et du comportement d'écoulement préférentiel de la surface en cas de fortes pluies. Cette démarche rendrait possible l'exclusion respectivement la réduction du dégât matériel de constructions et/ou de biens endommagés suite à leurs emplacements sur un chemin d'écoulement.

Protection du paysage

Le rapport environnemental analyse l'influence de la planification communale sur le bien environnemental « paysage » (p.75) selon les aspects suivants:

- « Landschaftsbild »
- « Ortsbild »
- « Landschaftsintegration »

En ce qui concerne l'articulation du projet de PAG avec le projet de Plan directeur sectoriel « Paysage » (PSP, entré en vigueur en date du 1^{er} mars 2021), la carte « Abb. 50 : Uebersicht der Gemeinde Sandweiler zum Schutzgut Landschaft » révèle la présence partielle aussi bien de la zone de préservation des grands ensembles paysagers « Grengewald » (localisé au Nord de la localité Findel) que de la coupure verte « CV40 – Itzig – ZAE Itzig/Sandweiler/Contern » (localisée à l'Est de la ZAE ECO-c1 « am Rolach/Scheidhof ») sur le territoire de la commune de Sandweiler. Aucune surface évaluée dans le cadre du rapport environnemental est localisée à l'intérieur desdites zones nommées.

S'agissant de l'enjeu de la protection du paysage, il y a lieu de constater que la thématique fait l'objet, pour ce qui en est de la description initiale du « Landschafts- und Ortsbild », d'un traitement bien développé dans le contexte de l'identité villageoise. Les auteurs expliquent que la commune de Sandweiler dispose d'une panoplie de différents types de biotopes intraurbains⁵ qui forment ensemble avec les surfaces forestières étendues au Nord-Est (présence de la ZPIN déclarée « Birelergronn ») et au Sud (présence du « Sandweiler Besch ») du territoire communal un réseau de végétation d'ordre local, même régional. Le rapport environnemental déclare à ce sujet l'importance desdites structures à l'intérieur du tissu urbain qui contribuent, d'une part, à une intégration paysagère favorable des deux localités communales et contribuent, d'autre part, à la biodiversité et la protection des espèces (e.a. rôle important en tant que « Trittsteinbiotop »).

Bien que l'autorité communale a souvent identifié à titre informatif les biotopes en tant que « biotopes protégés » en vertu de l'article 17 de la loi PN sur la partie graphique du projet de PAG (p.ex. **S3**, **S4**, **S6**, **S11**, ...), une telle indication complémentaire ne constitue pas un moyen de protection garantissant le maintien durable des structures vertes protégées. De ce qui précède, j'invite les acteurs des documents de planification à revoir la valeur écologique des différents

⁵ cf. Abbildung 21 : Biotopkartierung im Siedlungsbereich: Sandweiler

biotopes et de protéger un maximum desdits biotopes moyennant la zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » (EN). Cette recommandation s'adresse particulièrement à la protection conséquente des biotopes présents sur les surfaces **S3** et **S4** au Nord de Sandweiler (cf. chapitre II.1 Diversité biologique/Protection des espèces). Finalement, il convient de constater que les différents instruments de planification, à savoir les schémas directeurs respectifs et la partie graphique du projet de PAG, ainsi que les mesures définies au chapitre 4.2 « Monitoring in der Gemeinde Sandweiler » ne coïncident souvent pas et se contredisent même dans certains cas (p.ex. **S5**, **S6**, **S10**).

Les auteurs expliquent que la commune de Sandweiler s'est développée pendant les dernières décennies souvent par le modèle tentaculaire, c.à.d. le long des axes routiers complété par la création de quelques îlots urbains déconnectés qui se sont formés tout au long du temps (p.ex. le « Birelerhaff » au Nord de la commune de Sandweiler). Tandis que la tendance du développement tentaculaire a provoqué un mitage du paysage qui a été récemment renforcé, par exemple, par l'urbanisation de la surface **S15** à la délimitation Sud-Est du territoire communal, les îlots urbanistiques (à savoir p.ex. les surfaces PAP NQ **S18** et **S19**) sont non seulement déconnectés du tissu urbain des localités de Sandweiler ou Findel, mais sont également exposés à des niveaux de bruit élevés qui nécessiteront la mise en place d'un concept de mesures antibruit raisonné.

Concernant le libellé de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » et de la zone de servitude « urbanisation – élément naturel », voir le chapitre III du présent avis.

Mesures de suivi

Il convient de constater que le chapitre 4.2 du rapport environnemental comporte deux tableaux. Le premier « Monitoring-Empfehlungen bezüglich der erheblichen Umweltauswirkungen in der Gemeinde Sandweiler » considère les thématiques générales à surveiller notamment pour les différents biens environnementaux lors du développement de la programmation urbaine. Le deuxième tableau « Monitoring-Empfehlung bezüglich der erheblichen Umweltauswirkungen in der Gemeinde Sandweiler – einzelne Flächen » reprend pour chaque surface analysée dans le cadre de l'EES (phases 1 et 2) les mesures à mettre en œuvre. Les deux tableaux sont synthétiques et d'une lecture aisée pour la commune et tout autre acteur intéressé. Par contre, il convient de constater que le deuxième tableau ne semble pas être complet. Par exemple, malgré la présence d'un biotope protégé (« Feldgehölze » d'une valeur de 100.000 éco-points) en vertu de l'article 17 de la loi PN sur la surface évaluée **S10** qui risque d'être défrichée dans le cadre de la réalisation du PAP NQ « op dem Kapellenbiert – am ennescht Schrendel », le tableau du monitoring ne reprend pas cette information sous le volet « biodiversité » pour cette surface précise. En outre, la rangée d'arbres actuellement superposée d'une servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » le long de la « rue de Luxembourg » doit également être affichée au niveau du tableau. Ainsi, sa conservation entière ne peut pas être garantie suite aux travaux d'aménagement et de viabilisation prévu sur la surface PAP NQ – SD 12 « Am ieweschte Schrëndel ». Je vous demande de contrôler le tableau sur son intégralité.

II.2 Remarques spécifiques concernant les différentes surfaces évaluées

Sandweiler

S1 : Selon les auteurs du rapport environnemental les structures vertes présentes sur la surface sont protégées selon l'article 17 de la loi PN. Ces structures n'ont toutefois pas été identifiées dans la partie graphique du PAG comme biotope protégé. Leur statut de protection devra être clarifié avant toute destruction ou endommagement.

S2, S8, S20 : En premier lieu, il convient de souligner que le statut de protection des surfaces S2, S8 et S20 d'une superficie totale de 14,89 ha reste non clarifié. Selon le premier avis 6.3, plusieurs enjeux environnementaux devraient être considérés, notamment au regard de la présence probable d'espèces protégées particulièrement (p. ex. Pie-grièche écorcheur, Oreillard, Grand Cuivré). La qualité écologique de ces fonds a été confirmée par l'appréciation suivante du bureau d'études Milvus: « *Zusammenfassend würde ich für die Flächengruppe S2, S8, S20 dringend eine Detailstudie für Vögel & Fledermäuse empfehlen, da bei einer Worst-Case-Annahme ein enormer Ausgleichsbedarf (wenn überhaupt möglich) durchzuführen wäre* ». Par conséquent, le statut de protection desdites surfaces devra encore être clarifié moyennant des études faunistiques (chiroptères et avifaune à analyser) au plus tard lors de la levée de la ZAD (SD16) respectivement lors de l'élaboration du PAP (SD17, SD18-19). Les identifications surfaciques « art. 17 et art. 21 » en vertu de la loi PN s'avèrent donc absolument justifiées.

Nonobstant, il convient de saluer l'approche communale de prévoir une zone de servitude « urbanisation – chiroptères » (CH) sur les deux surfaces S2 et S20, compte tenu que son aménagement en tant que corridor de déplacement pour les chiroptères contribue au maillage écologique de la localité. Il est toutefois indiqué de modifier la localisation de la partie de la servitude CH prévue au Sud du cours d'eau temporaire de manière à ce que cette partie se trouve entièrement sur la surface 17 (SD 17 « Am Stawee ») et non encore sur la surface 16 (SD16 « Um Geeschtefeld/Am Weier/Beim ale Kiirfech ») qui est superposée par une ZAD. Un déplacement spatial de la zone de servitude garantirait un aménagement cohérent des fonds de la servitude. Par ailleurs, la conservation de la haie protégée en vertu de l'article 17 de la loi PN et présente au bord Ouest de la surface 17 moyennant la servitude EN s'avère compatible avec la variante d'urbanisation prévue dans le schéma directeur.

A noter finalement la discordance graphique entre le schéma directeur et la partie graphique du projet de PAG face à la mesure d'intégration paysagère IP qui est, contrairement à la partie graphique du projet de PAG, pas constant dans la partie Sud. Ceci est à redresser avant le deuxième vote du conseil communal.

S3: L'autorité communale a fait élaborer une étude de terrain sur la surface S3 (ZAD + PAP NQ) aussi bien pour les chiroptères que pour l'avifaune, suite à l'avis selon l'article 6.3. L'étude détaillée conclut que la surface en question « *weist keine besondere Bedeutung für Fledermäuse auf* » (Studie S. 43) de sorte qu'il ne s'agit finalement pas d'un habitat (essentiel) à compenser pour les chauves-souris. En ce qui concerne la présence de l'avifaune sur la surface, les structures vertes présentes hébergent des sites de reproduction de 3 espèces protégées particulièrement, à savoir du moineau domestique, de la linotte mélodieuse et du bruant jaune. L'urbanisation de la surface nécessitera donc la mise en place de mesures compensatoire anticipées (dites « CEF »). L'identification « art. 17/21 » me semble par conséquent justifiée.

Par contre, l'identification des biotopes protégés en vertu de l'article 17 de la loi PN au niveau de la partie graphique du projet de PAG et au niveau du tableau⁶ répertoriant les biotopes protégés en vertu de l'article 17 de la loi PN ne semble pas être complète. Ainsi, le rapport environnemental identifie plusieurs structures vertes (« *vier Baumgruppen, drei Baumreihen, zwei Schnitthecken, die grösstmöglich in die Planung integriert werden sollten* » UB S. 128 + 133) qui tombent sous le régime de la protection de biotopes en vertu de l'article 17 de la loi PN sans que ces dernières soient intégralement identifiées en tant que « biotopes protégés » à titre informatif sur la partie graphique du projet de PAG (la majorité des structures n'est non plus identifiée dans le cadastre des biotopes (2020)). La mise en place de coulées vertes à l'intérieur de la surface à aménager intégrant les structures identifiées dans le rapport environnemental renforceraient davantage le maillage

⁶ « Innerhalb von SUP-Flächen vorkommende Biotope nach Art. 17 Naturschutzgesetz in der Gemeinde Sandweiler » (rapport environnemental p. 261)

écologique sur la surface en question (« Durchgrünung der Bauflächen »). Dans cet ordre d'idées, il est recommandé de conserver les biotopes protégés moyennant la servitude EN, au moins ceux identifiés dans le schéma directeur afférent comme « élément identitaire à préserver » et comme « biotope à préserver ».

S4: En réponse au premier avis, des études faunistiques ont été réalisées pour la surface S4. Les résultats et les conclusions de l'étude approfondie confirment l'importance significative de la surface dotée d'un grand nombre de structures ligneuses protégées (vergers, groupement d'arbres, rangée d'arbres), tant pour les chiroptères que pour l'avifaune. L'étude conclut ainsi que „*unter Berücksichtigung kumulativer Effekte mit anderen Planflächen könnte eine Verbauung der Untersuchungsfläche zu erheblichen Beeinträchtigungen für die Lokalpopulationen (Kleiner Abendsegler, Zwergfledermaus, Bartfledermaus, Braunes Langohr & Gartenrotschwanz, Bluthänfling, Grünspecht) führen*“ (étude p. 60). Par conséquent, les experts faunistiques conseillent de renoncer entièrement à une urbanisation ou bien de limiter une construction potentielle „*auf die nördlichen Ackerbereiche/Fichtenforste*“. Une telle approche permettrait à maintenir l'espace central de la surface évaluée⁷ qui se caractérise par une haute valeur écologique. Les recommandations de l'expert n'ont toutefois pas été transposées dans la partie graphique du PAG. L'urbanisation de la surface présuppose la réalisation d'importantes mesures de compensation anticipées (CEF).

Le projet de PAG ne prévoit actuellement aucune conservation de biotopes sur la surface S4 moyennant la servitude ZSU EN. Cependant, il est vivement recommandé de prévoir une telle conservation d'au moins d'une partie des biotopes en question dont la valeur est actuellement chiffrée à une somme totale de 409.052 éco-points. L'approche présentée dans le schéma directeur de prévoir des espaces verts respectivement une coulée verte aurait, à part de la protection des espèces protégées particulièrement, également des aspects bénéfiques pour les futurs résidents (p.ex. couloir d'air frais, aire de détente, ...). Bien que la vision de planification va dans une bonne direction, elle s'avère toutefois insuffisante pour diminuer d'une manière significative les besoins compensatoires. J'invite donc vivement les auteurs du projet de PAG à protéger et intégrer davantage de structures vertes dans le projet de PAG en prenant en compte les conclusions de l'expert.

S5: Contrairement à la proposition des auteurs de l'UEP, la mesure d'atténuation proposée (« *Erhalt von Einzelbäumen nach Lage im Schéma directeur* ») n'a pas été transposée, ni dans la partie graphique du PAG, ni dans le schéma directeur SD-07 « am Rotzgrund ». Il est recommandé d'identifier les biotopes au moins en tant que « biotopes protégés » à titre informatif sur la partie graphique du PAG (valeur en écopoints : 115.700⁸) et d'intégrer une certaine partie du verger protégé en vertu de l'article 17 de la loi PN dans les planifications communales moyennant une ZSU EN. En effet, ces structures peuvent héberger des sites de reproduction d'espèces de l'avifaune et une identification du type « art. 17 et 21 » s'avère nécessaire.

S6: L'étude de terrain a révélé que les fonds en question ont une « *unterdurchschnittliche Bedeutung für Fledermäuse* » de manière générale et pour la colonie d'Oreillards en particulier (étude p. 46). Néanmoins, l'expert en matière chiroptérologique signale également l'importance d'un nombre suffisant de territoires de chasse à proximité de la colonie des oreillards qui s'est installée dans l'église de la commune. Le schéma directeur SD – 13 « Bei der Schoul » a été élaborer dans cette (même) optique en prévoyant dans la partie Sud de la surface, une coulée verte/espace

⁷ „Der hochwertige zentrale Bereich der Untersuchungsfläche sollte größtmöglich erhalten werden.“ (étude p. 60)

⁸ « Innerhalb von SUP-Flächen vorkommende Biotop nach Art. 17 Naturschutzgesetz in der Gemeinde Sandweiler » (rapport environnemental p. 261)

vert qui s'étend sur une partie du verger (valeur en écopoints : 220.255), structure verte protégée en vertu de l'article 17 de la loi PN. Il est recommandé de transposer l'espace vert du schéma directeur dans la partie réglementaire du PAG (en moyennant p.ex. une ZSU EN) ce qui permet le maintien et la protection partielle du verger. Finalement, une identification en tant que fonds soumis aux dispositions des articles 17 et 21 de la loi PN s'avère nécessaire. Cela non seulement pour signaler la présence dudit verger protégé, mais aussi pour indiquer que le statut de protection devra encore être clarifié, notamment par une étude avifaunistique.

S11 : La surface a été identifiée en tant que surface soumise aux dispositions des articles 17 et 21 de la loi PN. Le projet de PAG ne prévoit toutefois pas le maintien d'une partie des jardins à l'Ouest de la surface ce qui va à l'encontre des conclusions de l'expert (*« Unter Berücksichtigung kumulativer Effekte der Gesamtplanung sollten die Gartenbereiche grösstmöglich erhalten werden. »*) et des propositions des auteurs du rapport environnemental (*„Es ist anzuraten, im Rahmen nachfolgender Planungen einen Teil des bestehenden Habitats zu erhalten (z.B. im Westen/Südwesten als Trennung zwischen künftiger Wohnbebauung und bestehendem Mischgebiet“; „Streuobstwiese sowie Baumgruppe sollten größtmöglich in die Planung integriert werden“*). Ainsi, le maillage écologique à l'intérieur de ladite surface est à considérer par les acteurs du projet de PAG en y intégrant une bonne partie des structures vertes protégées à l'Ouest de la surface (en moyennant p. ex. une « ZSU EN »). En fin de compte, la valeur respective de la surface pour l'avifaune est à évaluer au plus tard dans le cadre de l'élaboration du PAP moyennant une étude de terrain avifaunistique.

S15 : Bien que j'avais vivement recommandé de reclasser la partie Sud-Est en zone verte et de *« limiter le classement en tant que zone d'habitation aux fonds situés en face des bâtiments existants dans la rue Oetrange »*, cette partie spécifique de la surface fait partie intégrante du PAP NQ approuvé « Rue d'Oetrange » (Réf. : 18016) approuvé le 06 novembre 2017. A titre indicatif, une partie de la rangée d'arbres et une bonne partie de la prairie maigre de fauche protégée, biotopes protégés en vertu de l'article 17 de la loi PN et d'une valeur de 110.460 écopoints, ont été détruites dans le cadre de la mise en œuvre dudit PAP.

S18 : Le rapport environnemental informe sur l'existence d'un PAP NQ approuvé en juillet 2020 (Réf. : 18755/2C) avant la deuxième phase de l'EES. Néanmoins, le rapport environnemental propose sommairement quelques mesures antibruit à appliquer au niveau des futures constructions. D'autant plus, le règlement des bâtisses, des voies publiques et des sites comprend des prescriptions anti-bruit selon les auteurs du rapport environnemental.

S19 : Le PAP NQ « Birlergronn » a été approuvé en mars 2020 malgré les enjeux environnementaux vu la situation déconnectée de la localité de Sandweiler. Par ailleurs, son urbanisation renforcera la fragmentation éco-paysagère par la création d'un tentacule d'une longueur d'environ 690m. Tandis que le PAP prévoit la création d'un espace vert public qui servira comme corridor écologique, une mesure d'intégration paysagère sur la délimitation Sud n'a pas été définie.

S21 : Même si l'aménagement de la zone HAB-1 au lieu-dit « Bei Koschterjans » a été différé moyennant une ZAD, quelques adaptations seraient souhaitables d'un point de vue environnemental. Ainsi, le biotope surfacique, actuellement identifié sur la partie graphique en tant que « biotope protégé » en vertu de l'article 17, est à superposer par une « ZSU EN ». Cette mesure contribuerait (en partie) au but des auteurs du rapport environnemental de vouloir créer *„eine hochwertige Aufenthaltsqualität der künftigen Be- und Anwohner mittels lockerer Bebauung und vorgesehener Maßnahmen zur Ein- und Durchgrünung“* (UB p. 196). Cependant, ni le projet de PAG, ni le schéma directeur ne prévoient un maillage écologique ambitionné de cette surface.

Finalement, une étude de terrain analysant l'importance de la surface pour les chiroptères ainsi que pour l'avifaune doit être élaborée au plus tard dans le cadre de la levée de la ZAD.

P1 : Le projet de PAG classe la surface en tant que zone de bâtiments et d'équipements publics « BEP – sp » destinée, entre autres, à des « installations de sports et loisirs, en plein air et à l'intérieur d'un bâtiment, ainsi que les équipements d'utilité publique ». Les utilisations définies dans la partie écrite du projet de PAG ne semblent ne pas aggraver/augmenter les nuisances sonores provenant principalement du contournement. Comme demandé dans le premier avis, les auteurs du rapport environnemental proposent une mesure d'atténuation entre la zone BEP et la zone d'habitation 1 entretemps réalisée au Nord-Est, à savoir une « ZSU – IP ». Vu qu'il s'agit plutôt d'un écran de verdure séparant deux utilisations non compatibles, une définition spécifique en tant que « ZSU – zone tampon » serait plus appropriée (cf. chapitre III « zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère »). Finalement, je vous propose de prévoir la mise en place d'une « ZSU – IP » supplémentaire à la délimitation Nord-Ouest le long de la « rue d'Itzig » afin de réduire l'impact paysager de cette zone exposée à une vue lointaine et localisée en position d'entrée de ville (« *aufgrund der Grösse und Lage am Ortsrand sind mittelstarke Auswirkungen auf das Ortsbild, vor allem auf die Ortseingangssituation zu erwarten* » UB. 208).

P2 : La zone de bâtiments et d'équipements publics – cimetières (BEP-ec) et la zone de bâtiments et d'équipements publics – jardins communautaires (BEP-jc) au lieu-dit « op der Haasselheck » empiètent sur la zone B de la réserve naturelle « Birelergronn » déclarée zone protégée par le règlement grand-ducal du 6 décembre 1999⁹. Les dispositions de la partie réglementaire du projet de PAG permettent dans le cas des deux zones des constructions de moindre envergure. De telles constructions ne sont toutefois pas compatibles avec l'article 4 du règlement précité (« Dans la partie B sont interdits (...) la construction »). Il importe de veiller à ce que les dispositions de la BEP-ec et de la BEP-jc soient en phase avec celles du règlement.

P5 : Dans le cas de la BEP au lieu-dit « Bei der Kiirch », il est indiqué de limiter une future urbanisation aux fonds situés près de la « rue Itzig ». Il s'agit de garder un espace libre de constructions sur la partie Nord de la surface afin que ces fonds puissent servir de corridor de déplacement pour les individus de la colonie d'Oreillard présentes dans l'église. Cette mesure pourra être transposée dans la partie réglementaire du PAG à l'aide de la servitude « ZSU CV ». Ceci devrait également être réalisé dans le cas de la BEP à l'arrière des bâtiments n°16, 18 et 20, rue d'Itzig.

A2 et A3 : Les deux surfaces d'une superficie totale de 10 hectare constituaient des nouvelles zones destinées à être urbanisées et faisaient partie intégrante du plan d'occupation du sol « Aéroport et environs »¹⁰. Vu que l'autorité communale a décidé de ne pas réaliser cette extension, une évaluation dans le cadre du rapport environnemental n'était pas nécessaire.

Findel :

F5 : En premier lieu, il convient de constater que la surface F5 (superposée d'une ZAD) a subi des changements au niveau de la délimitation intégrant également les biotopes protégés linéaires (« Baumreihe Br5 et Br6 ») le long de la « rue de Trèves ». Lesdites structures vertes sont identifiées à titre indicatif en tant que « biotopes protégés ». Je vous propose de superposer les rangées d'arbres protégées en vertu de l'article 17 d'une « ZSU EN » qui permettrait une conservation de

⁹ Règlement grand-ducal du 6 décembre 1999 déclarant zone protégée la réserve naturelle Birelergronn englobant des fonds sis sur le territoire des communes de Sandweiler, Schuttrange et Niederanven.

¹⁰ Règlement grand-ducal du 19 octobre 2020 modifiant le règlement grand-ducal du 17 mai 2006 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol (POS) « Aéroport et environs » en vue de rendre obligatoire une troisième modification du POS « Aéroport et environs »

ces éléments naturels qui caractérisent le site et agissent en tant que mesure antibruit et brise-vue naturel. L'identification de la surface comme fonds soumis aux dispositions des « art. 17 et 21 » en vertu de la loi PN est apprécié compte tenu de son statut de protection non clarifié (cf. chapitre II.1 « Diversité biologique/Protection des espèces).

En somme, le rapport environnemental soumis pour avis constitue une bonne base pour finaliser le projet de PAG. Les auteurs présentent de manière transparente les différentes zones analysées ainsi que les mesures d'atténuation à mettre en œuvre. Même si d'un point de vue formel tous les points définis en vertu de l'article 5 de la loi modifiée du 22 mai 2008 ont été abordés, il est recommandé de revoir le chapitre dédié au maillage écologique et à la protection du paysage, notamment en ce qui concerne la confrontation avec les schémas directeurs.

III. Appréciation sur la prise en compte de l'environnement dans le cadre du projet d'aménagement général

L'analyse du projet de PAG permet de constater que l'autorité communale a tenu compte d'un certain nombre de recommandations développées dans le rapport environnemental, respectivement dans les différents avis collectés au cours du processus de planification, ce qui est apprécié. Ceci concerne, par exemple, l'utilisation de zones de servitude « urbanisation » pour créer d'écrans de verdure, pour conserver des structures ligneuses d'une certaine valeur écologique et pour favoriser le maillage écologique. Il convient également de souligner le bien-fondé du reclassement en zone verte envisagé au lieu-dit « an den Atzénge », vu que les fonds en question empiètent sur une zone humide et que leur urbanisation aurait pour conséquence un développement tentaculaire

En comparaison avec le projet de PAG 2014 présenté en phase 1 de l'EES, il est apprécié que l'autorité communale a **renoncé au classement** de certaines nouvelles zones destinées à être urbanisées qui se sont révélées sensibles et peu compatibles avec les principes du développement durable. Il s'agit notamment des surfaces **A1, A2 et A3**.

L'autorité communale prévoit de superposer les fonds situés à l'entrée Ouest de la localité de Sandweiler aux lieux-dits « bei der Houscht » et « beim Scheid » par un secteur protégé de type « environnement naturel et paysage » « qui comprend des espaces naturels et des paysages dignes de protection ou de sauvegarde ». La pertinence de ce choix ne ressort pas directement de l'état actuel de ces fonds, compte tenu qu'il s'agit de champs dépourvus de structures ligneuses. Selon les dispositions définies pour ce secteur, « toute construction, tout scellement, ainsi que tout remblai et déblai, qui peuvent nuire au paysage ouvert et à l'intégrité de l'élément naturel concerné » sont interdits « à l'exception des réseaux techniques et/ou de la mobilité douce ». Il convient de noter que ces dispositions risquent d'hypothéquer dans l'espace en question la réalisation d'éventuels aménagements ou constructions autorisables en zone verte selon la loi PN.

Remarques concernant la partie écrite/graphique du projet de PAG

La démarche adoptée par la commune pour identifier et/ou régler un certain nombre de problèmes environnementaux pertinents au niveau du PAG par le biais de **servitudes** est appréciée. Dans ce contexte, les remarques suivantes s'imposent :

- La **zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère »** « vise à garantir l'intégration des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées dans le paysage ouverte ». Dans les cas où l'autorité communale prévoit cette servitude pour l'aménagement d'un écran de verdure entre des zones permettant des utilisations non compatibles, il convient de noter que la définition de la servitude s'avère inappropriée. En

effet, la servitude vise le bord de l'agglomération et non des situations à l'intérieur de celle-ci (« Le bord de l'agglomération est à végétaliser avec des aménagements paysagers », « (...) garantir une bonne interface entre les terrains urbanisés et le paysage environnant »). Pour cette raison, il est recommandé de compléter la partie réglementaire du PAG par une servitude du type « zone tampon ».

Par ailleurs, les conséquences découlant des dispositions de la servitude ne sont pas assez claires. Ainsi, la définition impose que « les 5 premiers mètres mesurés à partir de la limite de la zone verte doivent être constitués de manière à ce que des plantations (...) puissent se développer sur au moins 70% de la longueur de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » ». Cette disposition ne précise pas la couverture de plantation à respecter sur la surface concernée et non plus l'obligation d'assurer des plantations. Elle garantit uniquement qu'une certaine continuité des plantations de long de la servitude soit respectée. Pour cette raison, il est recommandé d'opter pour une définition de la servitude qui impose d'une manière claire une couverture de plantation à respecter et qui diffère, le cas échéant, entre l'aménagement d'un écran de verdure semi-ouvert (couverture de plantation d'au moins 40% sur une largeur de 10m) et l'aménagement d'un écran de verdure plus dense (couverture de plantation d'au moins 80% sur une largeur de 10m). »

- La **zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » (EN)** « vise à maintenir et à mettre en valeur les éléments naturels existants » et définit un cadre strict pour la conservation de biotopes. Cette servitude est utilisée dans le cas d'un groupement d'arbres présent sur la surface 16 et dans le cas des arbres le long de la rue de Trèves, de la rue de la Chapelle et de la rue de Luxembourg. Il est recommandé de poursuivre la conservation de biotopes moyennant cette servitude, notamment dans le cas de la BEP prévue sur la parcelle n° 832/5052 et les surfaces analysées **S2, S4, S5, S6, S11, S21** et **F5** afin de diminuer les besoins compensatoires respectivement les impacts probables sur les espèces protégées particulièrement.

Par ailleurs, l'approche de superposer les arbres le long de la rue de Luxembourg par la servitude et de permettre en même temps la destruction et la réduction de ces arbres « pour réaliser les accès dans les PAP NQ » ne peut pas être soutenue. Il est recommandé de biffer cette partie de la définition, compte tenu que la partie écrite prévoit déjà une dérogation aux dispositions de la servitude « à titre exceptionnel et pour des raisons dûment motivées ».

La servitude EN est également appropriée dans le cas des biotopes qui ont été identifiés dans les schémas directeurs comme « élément identitaire à préserver » et comme « biotope à préserver ». Ceci concerne, par exemple, les surfaces 4 et 20 du projet de PAG.

- La **zone de servitude « urbanisation – coulée verte »** « vise à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d'espaces verts destinés à développer et/ou à maintenir le maillage écologique » et n'a uniquement été utilisée sur les zones mixtes le long de la rue de Luxembourg (SD11 et SD12). Il est recommandé de l'utiliser également sur la partie Nord de la BEP au lieu-dit « Bei der Kiirch »
- La **zone de servitude « urbanisation – chiroptères »** « vise à réserver les surfaces nécessaires à la réalisation d'espaces libres avec plantations destinées à développer et/ou à maintenir le maillage écologique, ainsi que pour garantir la connectivité pour chauves-souris ». Vu l'importance de ces plantations pour assurer la pérennité de la colonie des oreillards, la définition de la servitude est à compléter par les dispositions suivantes : L'aménagement des fonds concernés par la servitude devra prévoir la plantation de

structures ligneuses linéaires afin de pouvoir créer un corridor de déplacement fonctionnel. Les plantations devront se faire moyennant des essences indigènes et adaptés au site.

- La définition de la **zone de servitude „urbanisation – cours d’eau »** présentée au sein de la partie écrite et appliquée dans la partie graphique du projet de PAG sur les surfaces évaluées **P1** (au lieu-dit « op Betschend ») et **S2, S8, S20** (traversées par le cours d’eau « Wiewerbach ») peut être soutenue. Non seulement la ZSU CE garantit le maintien d’une zone rivulaire assurant une protection efficace du cours d’eau et de sa berge respective, elle contribuera également au maintien des fonctionnalités naturelles du cours d’eau en question et permet finalement la remise à ciel ouvert du tronçon encore canalisé.

Par contre, la revalorisation des cours d’eau mentionnés pourrait s’avérer difficile en raison des réalités géographique (souvent de nature étroite), par conséquent quelques adaptations seront nécessaire. Ainsi, une grande partie de la servitude « ZSU CE » dans la zone **P1** se situe sur la digue antibruit le long du contournement, classée partiellement en zone BEP et zone de verdure. En ce qui concerne la zone **S8**, il y a lieu de noter que le schéma directeur « S18-S19 » prévoit trois traversées (ponts) permettant le passage au-dessus du cours d’eau « Wiewerbach » sur une distance totale de seulement 150 m. En vue d’une protection adéquate, le nombre des traversées est à réduire à un strict minimum. Ainsi, une seule traversée est à préconiser. En ce qui concerne la largeur de la servitude pour les surfaces **P1** et **S8**, celle-ci est à adapter à la situation sur le terrain et doit être élargie du côté non encore aménagé de manière à assurer une continuité de l’envergure de la servitude présente en amont respectivement au niveau de la parcelle S2 pour la zone S8 et au niveau de la zone verte pour la zone P1. Exprimée en chiffres, la largeur totale à prévoir est de 20 m.

Finalement, je tiens à vous rappeler que le vote du conseil communal en vertu de l’article 14 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l’aménagement communal et le développement urbain me devra être transmis pour approbation conformément à l’article 5 de la loi PN, alors que la délimitation de la zone verte est modifiée par le présent dossier.

Mes services se tiennent à votre disposition pour clarifier d’éventuelles questions en relation avec le présent avis.

La Ministre de l’Environnement,
du Climat et du Développement durable



Joëlle Welfring

Copies pour information : Ministère de l’Intérieur
Administration de la nature et des forêts
Administration de l’environnement
Administration de la gestion de l’eau



**Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant
la protection de la nature et des ressources naturelles**

**Avis ministériel concernant le projet d'aménagement général
de la commune de Sandweiler**

N/Réf : 82699

Dossier suivi par : Nicolas Schmitz/Pit
Steinmetz

Tél. : 247-86819/247-86857

E-mail: nicolas.schmitz@mev.etat.lu/
pit.steinmetz@mev.etat.lu

Contexte légal

Vu la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (ci-après loi PN) ;

Vu plus particulièrement son article 5 en vertu duquel tout projet de modification de la délimitation de la zone verte découlant du vote du conseil communal conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain est soumis à l'avis du Ministre ayant l'environnement dans ses attributions ;

S'agissant en l'espèce d'un avis relevant de la procédure d'approbation du plan d'aménagement général et revêtant de ce fait un caractère réglementaire, les critères d'appréciation en la matière sont circonscrits par les objectifs de ladite loi tels que déterminés dans son article 1^{er}, libellé à savoir :

- la sauvegarde du caractère, de la diversité et de l'intégrité de l'environnement naturel ;
- la protection et la restauration des paysages et des espaces naturels ;
- la protection et la restauration des biotopes, des espèces et de leurs habitats, ainsi que des écosystèmes ;
- le maintien et l'amélioration des équilibres et de la diversité biologiques ;
- la protection des ressources naturelles contre toutes les dégradations ;
- le maintien et la restauration des systèmes écosystémiques ; et
- l'amélioration des structures de l'environnement naturel.

Considérant qu'il s'ensuit que le choix des surfaces destinées à être urbanisées devrait se porter prioritairement sur des terrains ne représentant pas ou peu de sensibilités environnementales ;

Vu son article 33 aux termes duquel le Ministre ayant l'environnement dans ses attributions ne marque son accord sur le plan ou projet que si celui-ci ne porte pas atteinte à l'intégrité d'une zone Natura 2000, sur base d'une évaluation des incidences à réaliser en vertu de l'article 32 ;

Vu son article 17 relatif à la protection des biotopes, des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation est évalué non favorable et l'obligation de soumettre toute réduction, destruction ou changement des milieux naturels précités à l'autorisation du Ministre ;

Vu son article 21 en vertu duquel la destruction des sites de reproduction et des aires de repos et d'hibernation des espèces intégralement protégées est interdite et considérant que tout corridor majeur de déplacement et toute aire de chasse essentielle y fonctionnellement liés font partie des sites et aires protégés mentionnés par l'article 21 ;

Que par ailleurs, il convient de rappeler qu'à travers la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes (loi EES), le législateur a instauré un système d'évaluation préalable au niveau de la planification des plans et programmes. La plus-value de la prédite loi réside donc dans le fait que sa juste application devrait permettre d'aboutir à une sécurité juridique à un niveau de planification suffisamment précoce et d'éviter le scénario que les études d'impact requises à des stades ultérieurs de la procédure concluent à la non-faisabilité du projet ;

Avis

Vu le projet d'aménagement général tel que soumis au conseil communal de Sandweiler dans sa séance du 11 novembre 2021 ;

En ce qui concerne les modifications de la délimitation de la zone verte,

1. toutes les modifications rendant à la zone verte des portions de terrain par un redressement de la délimitation de certaines zones urbanisées ou destinées à être urbanisées respectivement le reclassement en zone verte **peuvent être approuvées** notamment,
 - le reclassement en zone verte de la zone de bâtiment et d'aménagement public localisée sur la parcelle 175/2367 au lieu-dit « an den Atzengen », vu que la surface empiète sur une zone humide et que son urbanisation aurait pour conséquence un développement tentaculaire ;
 - le reclassement en zone verte d'une partie allongée d'une zone d'activités à Sandweiler au Sud-Ouest du bâtiment 11, rue de Luxembourg, vu que son aménagement comme espace verte permet de contribuer au maillage écologique de la localité;
 - le reclassement en zone verte de la zone de bâtiment et d'aménagement public au lieu-dit « am ënneschten Hau » à des fins de protection d'un îlot englobant des structures vertes au sein du tissu urbain existant ;

2. les modifications de la zone verte mentionnées ci-dessous constituent des extensions des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées qui **peuvent être approuvées si les conditions suivantes sont respectées** :
 - à Sandweiler, le classement dans le réseau de circulation et de stationnement de la rangée d'arbres le long de la « rue de Luxembourg », à condition que la phrase « sauf pour réaliser les accès dans les PAP NQ dans la rue de Luxembourg » soit biffée des dispositions de la zone

de servitude « urbanisation - élément naturel / arbre » (EN). En effet, la définition de la servitude prévoit déjà une dérogation permettant la destruction et la réduction des éléments naturels concernés par la servitude « à titre exceptionnel et pour des raisons dûment motivées ».



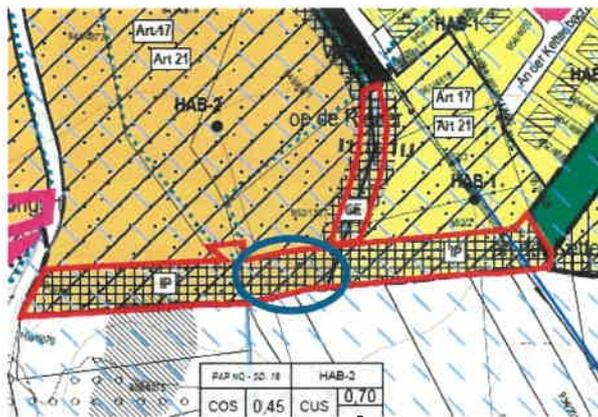
- à Sandweiler, le classement en zone MIX-u PAP NQ (SD – 11 « am ieweschte Schrendel ») de la partie Nord-Ouest de la parcelle 83/3994, à condition que les dispositions de la zone de servitude « urbanisation - intégration paysagère » d'une largeur de 10m implémentées au bord Ouest de la surface imposent des plantations (arbustives ou arborées, essences indigènes et adaptées au site) sur 40 jusqu'à 80% des fonds concernés par la servitude;



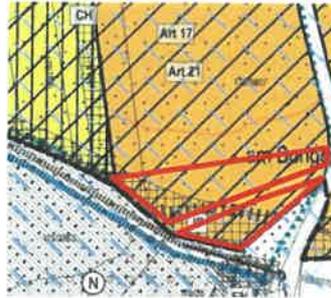
- à Sandweiler, le classement en zone HAB-1 PAP NQ et ZAD (SD – 16 « Um Geeschtefeld/Am Weiler/Beim ale Kiirfech ») de la parcelle 184/5608 au lieu-dit « an der Growiss » à condition que les dispositions de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » d'une largeur de 10m imposent des plantations (arbustives ou arborées, essences indigènes et adaptées au site) sur 40 jusqu'à 80% des fonds concernés par la servitude et que la haie vive localisée sur la délimitation Sud-Est de la zone HAB-1 (cf. encadrement bleu) soit superposée par la zone de servitude « urbanisation - élément naturel / arbre » (EN) en lieu et place de la zone de servitude « urbanisation – chiroptères » (CH).



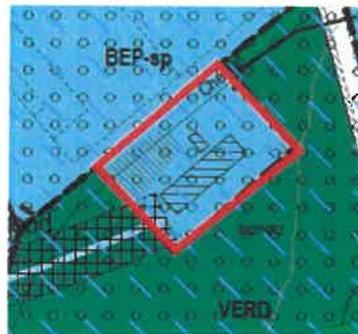
- à Sandweiler, le classement en zones HAB-1 et HAB-2 PAP NQ (SD - 18/19 « op de Rieder » et « An der Kettebaach ») superposées par la zone de servitude « urbanisation – cours d'eau » (CE) et la zone de servitude « urbanisation - intégration paysagère » (IP) au lieu-dit « op de Rieder » et « an de Kettebaach » à condition que la « Wiewerbach » soit protégée sur son intégralité par ladite servitude CE. Ainsi, cette servitude est également à prévoir sur la partie du ruisseau localisée dans la partie méridionale de la zone HAB-2 en lieu et place de la servitude IP (cf. encadrement bleu). Par ailleurs, la servitude IP devra imposer des plantations (arbustives ou arborées, essences indigènes et adaptées au site) sur 40 jusqu'à 80 % des fonds concernés par la servitude;



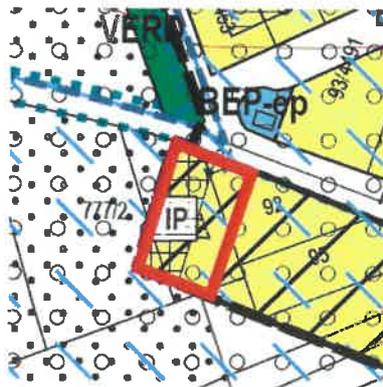
- à Sandweiler, le classement en zone HAB-2 PAP NQ (SD – 17 « Am Stawee ») au lieu-dit « am Bongert » à condition que les dispositions de la servitude IP imposent des plantations (arbustives ou arborées, essences indigènes et adaptées au site) sur 40 jusqu'à 80 % des fonds concernés par la servitude ;



- à Sandweiler, le classement en zone BEP-sp du « Scoutshome » (parcelle 832/5052) à condition que le biotope protégé selon l'article 17 de la loi PN identifié en tant que tel sur la partie graphique du projet de PAG et localisé entre le terrain de foot et le bâtiment existant sur la surface soit superposé par la zone de servitude « urbanisation – élément naturel / arbre » (EN) ;



- à Sandweiler, le classement en zone HAB-1 PAP NQ (SD - 14 « Reimerwee ») à l'extrémité Nord-Ouest de la rue « Jean Schaus » à condition que les dispositions de la zone de servitude « urbanisation – intégration paysagère » d'une largeur de 10m imposent des plantations (arbustives ou arborées, essences indigènes et adaptées au site) sur 40 jusqu'à 80% des fonds concernés par la servitude;



3. toute autre modification de la délimitation de la zone verte qui constitue une extension des zones urbanisées ou destinées à être urbanisées **peut être approuvée.**

Pour ce qui en est de la partie écrite relative à la zone verte (chapitre 3), il est nécessaire de considérer les remarques suivantes :

- Dans le cas de la zone rurale (RUR), il est recommandé d'indiquer que la zone correspond à la définition du règlement grand-ducal modifié du 17 mai 2006 déclarant obligatoire le plan d'occupation du sol (POS) « Aéroport et environs » (concerne également la zone d'espace vert) et qu'il s'agit de la définition de l'article 15 de ce règlement et non de l'article 16.
- Dans le cas de la zone de parc public (PARC) et de la zone de verdure (VERD), il importe de préciser que les constructions autorisables doivent répondre à un but d'utilité publique et que leur lieu d'emplacement doit s'imposer par la finalité de la construction.

La Ministre de l'Environnement, du Climat et
du Développement durable

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'W' followed by a smaller 'f' and a horizontal line.

Joëlle Welfring

Copies pour information : Ministère de l'Intérieur,
Administration de la nature et des forêts